6
39-C
4

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

15.5.0.

E
1803

Digitized by Google

DISSERTATIONS

DU REVEREND PERE

ETIENNE CHAMILLART,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

SUR PLUSIEURS MEDAILLES
& Pierres gravées de ſon Cabinet, & autres
Monuments d'antiquité.

Bibliothecæ Secr. Coll. Rom. Soc. Jesu

BIBLIOTECA NAZIONALE
ROMA

A PARIS,

Chez PIERRE COT, Imprimeur-Libraire ordinaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Médailles, ruë du Foin, à la Minerve.

M. DCC. XI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.

A

SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE DUC DU MAINE.

MONSEIGNEUR,

Ce n'eſt point un nouvel Ouvrage que je préſente à VÔTRE ALTESSE SERENISSIME : *mais peut-être ce que j'ay l'honneur de Luy offrir, ſans*

avoir la grace de la nouveauté, pourra-t-il d'ailleurs & par plus d'un endroit Luy être agréable.

Ce ſont, MONSEIGNEUR, *quelques Diſſertations que j'ay déja fait paroître ſéparément & en divers tems ; mais que j'ay crû devoir raſſembler dans un même Volume, puiſqu'elles traitent d'une même matiére. La ſource d'où ce Recuëil eſt tiré, doit, ce ſemble, vous prévenir en ſa faveur. C'eſt de ces Mémoires publics, qui, ſous vos auſpices, ſe répandent dans toutes les parties de l'Europe, & qui ſont autant de preuves de Vôtre bon goût, & de Vôtre Zele pour les Sciences & les beaux Arts.*

J'oſe même eſperer, MONSEIGNEUR, *que le ſujet de ces Diſſertations leur fera trouver encore auprès de* VÔTRE ALTESSE SERENISSIME *un accès auſſi favorable. De toutes les Sciences il n'en eſt point, dont une noble curioſité, ſoutenuë d'un génie ſublime, ne vous ait fait acquerir en peu de tems une connoiſſance parfaite. Mais entre les autres, il eſt vray que celle des Médailles a toûjours eu pour* VÔTRE ALTESSE SERENISSIME *un attrait particulier. Dès Vos plus tendres années elle a fait une*

de Vos premieres études. Vous l'avez ensuite cultivée avec soin. Elle n'a rien de si obscur, que vous n'ayez éclairci; rien de si mystérieux, que vous n'ayez pénétré: & les découvertes que vous y avez faites suffiroient pour ajoûter à tant de qualitez éminentes qui vous distinguent entre les autres Princes, celle de Sçavant, qui fit toûjours honneur même aux personnes du plus haut rang.

Aussi, MONSEIGNEUR, *peut-on dire que dans les Sciences humaines rien n'est plus digne d'occuper agréablement l'attention d'un Prince, que les Médailles. C'est en abregé & en figures l'histoire sûre de tout ce qu'il y a eu dans les siecles passez de plus mémorable & de plus grand par rapport aux Villes, aux Provinces, aux Empires & aux Souverains qui les ont gouvernez.*

C'est ce motif qui a porté VÔTRE ALTESSE SERENISSIME *à rechercher tant de Médailles rares & curieuses. Vous en avez des suites completes; & il est peu de Cabinets aussi riches que le Vôtre.*

Souvent MONSEIGNEUR, *ces sortes de trésors sont dans les Palais des Princes, plus pour l'ornement*

& pour la montre, que pour l'éxercice & pour l'uſage. Ils les étalent à la vûë du Public, ils en font part aux curieux ; & du reſte ils n'en tirent aucun fruit pour eux-mêmes, & n'en connoiſſent guéres le prix. Mais dans ce Cabinet que vous avez enrichi de tant de raretez, y a-t'il rien qui échape à l'étenduë & à la pénétration de vos lumieres : & de tant faits hiſtoriques gravez ſur le metal, en eſt-il un, que vous n'ayez encore plus diſtinctement & plus vivement imprimé dans l'eſprit.

Je pourrois craindre d'expoſer mes propres réflexions à un eſprit auſſi éclairé que le Vôtre, mais vous m'honorez depuis long-tems d'une bienveillance qui me raſſûre ; & qui m'engage à ménager toutes les occaſions de Vous marquer la parfaite reconnoiſſance & le profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

DE VÔTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le très-humble & très-obéïſſant Serviteur ;
ETIENNE CHAMILLART, Jéſuite.

Digitized by Google

PREMIERE LETTRE.

Dans laquelle on éxamine ſi les Médailles ont été des Monnoyes, ou non.

LA queſtion, Monſieur, que vous me faites, n'eſt pas nouvelle ; & de tout tems les curieux ont été partagés entre eux ſur ce qu'ils devoient croire des Médailles antiques. Les uns les ont regardées comme les Monnoyes du tems auquel elles ont été frappées : les autres au contraire ont ſoûtenu que c'étoit des monuments que l'on faiſoit en de certaines rencontres, & pour des faits particuliers ; à peu près comme ſont les Jettons & les Médailles parmi nous.

Je n'ay donc garde d'éxiger de vous, que vous vous en rapportiez à mon jugement. Outre qu'il y auroit de la témérité à moy de m'imaginer que j'ay découvert ſur ce ſujet quelque choſe de nouveau ; c'eſt ce qu'on a beau diſputer, ce ſera là toûjours une de ces quéſtions problématiques, qu'il eſt à propos de traiter de la ſorte, & de n'enviſager que ſur ce pied là.

Neanmoins pour vous ſatisfaire en quelque façon, & pour vous donner le plaiſir d'éxaminer vous-même cette matiere, je vais vous rapporter fidellement les preuves, dont l'on ſe ſert de part & d'autre pour ſoûtenir ſon opinion. Ce ſera le moyen de vous inſtruire plus parfaitement de ce que vous deſirez ſçavoir.

Ceux qui ne peuvent ſouffrir qu'on prenne les Médailles antiques pour des Monnoyes, s'appuyent principalement ſur huit raiſons. Les voicy en peu de mots.

Premiere preuve.

Jamais Prince n'a permis dans ſes états, que l'on mit ſur les Monnoyes frappées par ſon ordre & pour faciliter le commerce parmy ſes ſujets, d'autre figure que la ſienne. C'eſt une marque de ſouveraineté, qu'il ne communique ni à ſa femme, ni à ſes enfans, ni aux Princes de ſon ſang, ni à des particuliers tels qu'ils puiſſent être, & quelque ſervice qu'ils ayent rendu à l'état. Dumoins de nos jours voyons-nous dans toute l'Europe cette regle obſervée généralement & à la rigueur; quoyque les Princes permettent ſans peine aux uns & aux autres, d'avoir des Jettons & des Médailles à leur gré. Or nous n'ignorons pas que dans nos Médailles antiques, nous en avons de frappées non-ſeulement à l'honneur & avec la figure des Imperatrices, des jeunes Ceſars, mais même d'Agrippa, d'Antonia, de Marciana, de Matidia, & d'une infinité d'autres: c'eſt-à-dire d'un gendre & d'une niéce d'Auguſte, de la ſœur & de la niece de Trajan. Les Médailles ne furent donc jamais des Monnoyes.

Deuxiéme preuve.

Il y a une difference extrême entre les inſcriptions qui ſont ſur les Monnoyes, & celles qui ſont ſur les Jettons & ſur les Médailles. Sur les Monnoyes tout eſt ſimple, uni, point de ſurnom, point de titres inutiles. Le nom du Prince y eſt ſeul, & au nominatif. Que cherche-t'on, ſinon de faire connoître que la figure qu'on y voit gravée a eſté la figure du Prince qui a mis le prix aux Monnoyes, & à qui l'on doit obéïr? L'Inſcription des Jettons & des Médailles n'a rien de cette ſimplicité, & l'on n'en eſt point ſurpris. Il s'agit d'un éloge que l'on y fait, & qui dépend du genie & de la volonté de celuy qui en eſt l'inventeur. Auſſi voyons-nous de nos jours que la légende de nos Jettons & de nos Médailles eſt de ce genre; que tantôt on l'exprime par un accuſatif ou par un datif, tantôt par un nominatif. Et de quelque cas que l'on ſe ſerve, ce ſont pour l'ordinaire des titres, des termes propres à marquer quelque grande action, ou quelque qualité perſonnelle, & l'un & l'autre eſt inconnu dans les Monnoyes. Or rien de plus commun dans les Médailles antiques, que cette multitude de ſurnoms: IMP*eratori* CÆS*ari* NERVÆ TRAJANO AUG*ufto* GERMANICO DAC*ico* *Pontifici* *Maximo* TR*ibunicia* *Poteſtate* COS. *conſuli*, *Patri* *Patriæ*. IMP*erator*

CÆSar Titus ÆLius HADRianus ANTONIUS AUGuſtus PIUS Pater Patriæ. PROBUS INVICtus Pius Felix AUGuſtus. Domino Noſtro MAXIMIANO BEATISSIMO, & dans une autre FELICISSIMO SENI AUGuſto. ΘΕΟΦΙΛΕ ΑΥΓΟΥΣΤΕ ΣΥ. ΝΙΚΑΣ. *Tu vincis.* Preuve que les Médailles n'étoient point autrefois des Monnoyes.

Troiſiéme preuve.

Un étranger, qui ſçait nôtre langue, lit dans l'Exergue de quelques-uns de nos Jettons, *Pour l'extraordinaire des Guerres.* Alors ſans le ſecours de qui que ce ſoit, il conclut que c'eſt un corps, qui par reconnoiſſance, ou par tout autre motif que vous voudrez a fait frapper ce Jetton à l'honneur du Roy: & que le Roy non-ſeulement ne ſe ſert point de cette ſorte de piéces pour être une Monnoye courante dans ſon royaume; mais même que ce n'eſt point par ſes ordres qu'on les a fabriquées, & qu'il ny a nulle part. Pourquoy ne pas raiſonner de même dans le cas preſent? parmy nos Médailles nous en avons ſur leſquels des corps entiers, de certaines ſocietez ont mis leur nom: ces corps nous diſent qu'ils les ont fait faire: il n'y a point d'ambiguité dans leurs éxpreſſions. NERONI CLAUDIO DRUSO GERManico COS. conſuli DESIgnato.) (EQUESTER ORDO PRINCIPI JUVENTutis. COMMODO CÆSari AUGuſti FILio GERManico SARMatico.) (EQUESTER ORDO PRINCIPI JUVENTutis. IMPerator CÆSar Publius LICINius GALLIENUS Pius Felix AUGuſtus.) (COHORTium PRÆFectli PRINCIPI SUO. GALLIENUM AUGuſtum Populus Romanus.) (OB CONSERVATIONEM SALUTIS, Diſons-donc que ce ſont des Médailles, & non pas des Monnoyes.

Quatriéme preuve.

Où trouvera-t'on dans le monde des Monnoyes ironiques, ſatyriques, pleines d'invectives & de plaintes contre la conduite des Souverains. Nul Auteur n'en a encore cité aucune de ce caractere: au lieu que dans nos Cabinets il y a plus d'un Jetton & plus d'une Médaille injurieuſe aux Têtes couronnées, & à leurs Miniſtres. Or dans les ſuites des Médailles antiques combien en eſt-il, qui ſemblent n'être faites que pour inſulter à de certains Empereurs, & les décrier dans la poſterité? Par exemple

une tête de Neron ſans légende, & au revers $\frac{BC\ RS}{TG\ FB}$ une tête de Marc Aurele avec ces mots FAUSTINA AUGUSTA, & pour revers une couronne au milieu de laquelle ſont en cinq lignes vingt-deux lettres initiales. RPIM. MEON. IPMISA. ONLEMI. SO. Enfin une tête de Gallien, GALLIENÆ AUGUSTÆ.) (Un char tiré par deux chevaux & conduit par la Victoire UBIQUE PAX. C'eſt-à-dire qu'on donne des avis à Néron, s'il veut regner plus long-tems; qu'on ſe mocque de Marc Aurele de ce qu'il ſe laiſſoit gouverner par Fauſtine ſa femme; & que par une fine ironie on repreſente l'affreuſe ſituation, où étoit ſous Gallien l'Empire Romain, qui non-ſeulement étoit déchu de ſa premiere grandeur par la perte de pluſieurs Provinces, mais qui étoit déchiré de tous côtez par des guerres civiles. Par conſéquent nos Médailles ne peuvent pas être regardées comme de ſimples Monnoyes.

Cinquiéme preuve.

Les fameuſes Letres initiales CONOB. COMOB. CORNOB. CORMOB. que l'on voit ſouvent dans l'éxergue des Médailles d'or & d'argent du bas Empire, ſont inéxplicables à ceux qui veulent que les Médailles ſoient les Monnoyes des Anciens Romains. Les plus habiles Médailliſtes ont tenté de les interpréter, & de leur donner un ſens. L'on peut dire qu'ils y ont échoüé, & qu'il n'y a perſonne qui ne voye la fauſſeté de leurs conjéctures. La difficulté eſt levée, ſitôt que l'on ſuppoſe que les Médailles étoient des préſents, ou des tributs que des Villes, ou que différentes Communautez offroient en de certains tems aux Empereurs, à peu près ſemblables à ceux que la Maiſon de Ville de Paris, que les Tréſoriers de l'éxtraordinaire des Guerres & autres, portent au Roy au commencement de chaque année. Donc cette opinion eſt à préferer à celle des Antiquaires, qui reconnoiſſent pour Monnoye toutes les Médailles antiques, que nous avons dans nos Cabinets.

Sixiéme preuve.

C'eſt un principe reçu généralement parmi les Curieux, qu'il n'y a pas deux Médailles entierement ſemblables. Quoyqu'elles ayent la même inſcription, le même type, le même revers, il eſt aiſé de juger par la diſpoſition des Letres, ou par quelque autre endroit, qu'elles ont été fabriquées ſur différents moules, & que

que ce n'eſt ni le même coin, ni la même fabrique. Outre cela, quelle varieté prodigieuſe dans les revers ? Divinitez, temples, ſacrifices, colomnes, édifices, buchers, triomphes, animaux, fleurs, tout y eſt employé, & en fait la beauté & l'ornement. Il n'eſt donc pas probable que ces Médailles ayent été des Monnoyes. Autrement il auroit fallu multiplier à l'infini les Hôtels des Monnoyes & les Ouvriers, pour pouvoir fournir à tout l'Empire Romain les Monnoyes néceſſaires au commerce. Les Romains étoient trop ſages pour faire à ſi grands frais & avec tant de peines, ce qu'il dépendoit d'eux d'éxécuter commodément & preſque ſans dépenſe, à ſçavoir en imprimant du même coin toutes les Monnoyes.

Septiéme preuve.

Nous jugeons des Anciens par nous-mêmes, ſur tout en fait des Monnoyes; & nous voulons que ce qui s'obſerve dans toute l'Europe depuis pluſieurs ſiecles, ait été en uſage chez les Romains. Or nos Monnoyes ſont aſſeurément ſous le même Roy, au même titre, du même poids, de la même forme, ce que nous ne pouvons pas dire des Médailles antiques; puiſque l'on trouve des Médailles du même Empereur, qui ont plus ou moins d'alliage, qui ſont de différente épaiſſeur, & qui peſent bien moins les unes que les autres. D'où il s'enſuit que les Médailles n'ont point été des Monnoyes.

Huitiéme preuve.

Si nos Médailles antiques étoient la Monnoye, qui avoit cours parmi les Romains, ſans doute qu'il a dû s'en fabriquer à Rome plus que dans aucune Ville de l'Empire Romain. Rome étoit la Ville capitale, le nombre de ſes habitans étoit infini, le commerce y fleuriſſoit, tout aboutiſſoit là. C'étoit une neceſſité que la Monnoye y fût plus commune qu'autre part, & plus à portée d'y être miſe dans le commerce. Cependant le contraire paroît viſiblement, du moins par les Médailles des ſiecles, qui ont eu la coûtume de marquer le nom de la Ville, où les Médailles étoient fabriquées. Car on eſt encore à trouver une Médaille, qui porte le nom de Rome, comme celui du lieu de ſa fabrique; pendant que mille Médailles ont de la ſorte le nom de Lyon, d'Arles, de Tréves, de Siſſek, de Ravenne, d'Oſca, de Bilbilis, & de cent autres Villes. D'où l'on conclut que nos

Médailles antiques n'ont point ſervi autrefois de Monnoyes.

Vous trouverez peut-être d'autres preuves que celles-cy dans les Auteurs, qui ont écrit ſur ce ſujet. Mais ou elles reviennent à celles que j'ay rapportées : ou elles ſont ſi foibles, qu'elles ne meritent pas qu'on s'y arrête. Ainſi venons au ſentiment des Antiquaires, qui ſoûtiennent que nos Médailles ſont les Monnoyes des Anciens, & voyons ſurquoi ils ſe fondent.

Premiere preuve.

Il eſt indubitable que les Romains ont eu des Monnoyes qui leur étoient propres & particulieres. La quantité a dû en être infinie, vû l'étenduë de l'Empire Romain, & le nombre des peuples, qui luy étoient ſoûmis. Où ſont-elles ces Monnoyes, ſi l'on ſoûtient que ce ne ſont point les Médailles, que nous conſervons dans nos Cabinets ? Tout a-t'il été fondu ſi généralement qu'on ne puiſſe pas en montrer une ſeule, pendant que dans toute l'Europe on voit des amas conſiderables de Médailles, dont la multitude étoit fort inferieure à celle des Monnoyes ? Cela paroît incroyable; & eſt une forte preuve que nous n'avons que des Monnoyes des Romains, & que nous ſommes même en droit de douter, qu'il y ait eu tant de ces piéces diſtinguées des Monnoyes, & qui auroient dû être à Rome & dans l'Empire, ce que nos Jettons & nos Médailles ſont parmi nous.

Deuxiéme preuve.

L'Ecriture Sainte nous marque poſitivement deux choſes au regard des Monnoyes. Premierement que la figure des Empereurs étoit gravée ſur les Monnoyes Romaines, *Cujus eſt imago hæc & ſuperſcriptio ? Dicunt ei Cæſaris* [a]. En ſecond lieu que cette Monnoye de l'Empereur Romain, qui fut preſenté à JESUS-CHRIST, étoit un denier d'argent, *obtulerunt ei denarium* [b]; c'eſt-à-dire, du poids d'un gros, conformément à la Loy *Cornelia*, & telle que ſont les Médailles Conſulaires qui ont cette marque X. Or nous trouvons cette figure, & ce poids dans nos Médailles d'argent pures & non alterées. Quoi de plus convaincant que nos Médailles d'argent, & par conſéquent toutes les autres Médailles, de quelque métal qu'elles ſoient, étoient la Monnoye des Romains ?

[a] Matth. XXII. 20. [b] Ibi. v. 19.

Troiſiéme preuve.

Tous les Antiquaires conviennent que les Médailles Conſulaires étoient éffectivement des Monnoyes. Il ſeroit difficile d'en douter. Le prix & la valeur ſont marquez ſur chaque piéce, X ſur le denier, V ſur le Quinaire ou Victoriat, & ainſi des autres. Or les premieres Médailles Imperiales ſont au même titre, de la même grandeur, de la même fabrique; en un mot preſque ſemblables en tout, aux choſes près qu'elles repreſentent: d'où il s'enſuit qu'on doit les mettre toutes ſur le même pied, & les regarder également comme des Monnoyes.

Quatriéme preuve.

Nous avons des Médailles d'Auguſte, dont le revers porte le nom, le nombre, & les fonctions des Monétaires de ſon tems. M. LVRIVS AGRIPPA III. VIR. A. A. A. F. F. S. M.M. CAECILIVS TVLLVS III. VIR. A. A. A. F. F. S. C. M. SALVIVS OTHO III. VIR. A. A. A. F. F. S. Car ces Letres A, A. A. F. F. ont toûjours été entenduës de la ſorte, *Auro*, *Argento*, *Aere*, *Flando*, *Feriundo*. Dans la ſuite des tems rien de plus commun dans les Médailles des Empereurs, que trois Figures debout tenant chacune à la main une balance, & pour légende MONETA AVG. C'eſt-à-dire, trois Figures, qui marquoient qu'elles fabriquoient l'or, l'argent, & le cuivre. Dans les ſiécles poſtérieurs on ne parle que de MONETA SACRA AVGG*uſtorum*, ET CAESS*arum* NN*oſtrorum*. Or quelle apparence que dans nos Médailles on fit ſi ſouvent mention des Monetaires, de la Cour des Monnoyes, du ſoin que l'on prend que les Monnoyes ne ſoient point alterées, ſi nos Médailles n'avoient pas été autrefois des Monnoyes? Cela ſeroit hors d'œuvre ſur toute autre piéce: ou dumoins cela n'y ſeroit pas ſi commun & ſi familier.

Cinquiéme preuve.

Plus on examine les Médailles, & plus on eſt ſurpris & charmé d'y voir par tout de l'exactitude, pour le deſſein, la beauté, & la grandeur. En effet quoiqu'il y ait des Médailles au delà de ce que l'on peut ſe figurer, cependant il n'y paroît rien de négligé; rien qui ſoit contre les mœurs; rien d'indécent; rien de faux; rien de ſatyrique. Quelle plus forte preuve peut-on

deſirer, pour ſe convaincre que les Médailles étoient des Monnoyes! Car ſeurement il n'y a que pour les Monnoyes que l'on prenne ces ſoins dans un Royaume, & pour leſquelles on établiſſe des Juges, qui en répondent. Le reſte n'eſt point autorisé : on n'en eſt point garant au public. Auſſi que ne paroît-il pas tous les jours ſur toutes les autres ſortes de piéces de contraire au bon ſens, à la verité, & particulierement au ſerieux ſi néceſſaire, quand il s'agit de mettre une choſe entre les mains de tout un peuple ?

Sixiéme preuve.

Deux choſes ſont inconteſtables en fait de Médailles: à ſçavoir qu'il y a quelques Empereurs dont les Médailles ne ſont pas auſſi communes qu'elles le devroient être, vû la longueur de leur regne: en ſecond lieu qu'il y a des Empereurs dont les Médailles ſont très-rares en un métal, & très-communes en un autre. Tibere, par exemple, ne ſe trouve qu'avec peine en grand bronze; & il y en a quantité en argent. Didius Julianus au contraire ne coûte pas extrêmement en grand bronze ; & il eſt d'un prix conſiderable en argent. Et ainſi d'une infinité d'autres ſoit Empereurs, ſoit Imperatrices. Or il eſt preſque impoſſible de rendre raiſon de l'un & de l'autre dans le ſyſtême de ceux, qui ne veulent pas que les Médailles ſoient les Monnoyes des Anciens : au lieu qu'en les reconnoiſſant pour des Monnoyes, il ſemble qu'il n'y a nulle difficulté. Car, comme l'hiſtoire nous apprend tantôt que le Senat eut tellement en horreur la memoire de Caligula, qu'il ordonna qu'on fondît toutes les Monnoyes qui étoient frappées au coin de l'Empereur ; tantôt que Didius Julianus pour ſe maintenir ſur le trône fit de ſi grandes liberalitez, qu'il épuiſa entiérement ce qu'il y avoit d'or & d'argent dans le treſor de la République ; l'on voit pourquoi les Médailles de l'un ne ſont pas communes à proportion d'un regne de près de quatre ans ; & pourquoi les Médailles de l'autre ſont ſi rares en or & en argent. Ajoûtez que le Senat préſidant à la fabrique des Monnoyes de bronze, & les Empereurs à celles d'or & d'argent, il eſt naturel que ces deux ſortes de Monnoyes n'ayent pas toûjours été ſur le même pied.

Septiéme preuve.

Enfin les Médailles ſeules d'Othon ſemblent devoir décider que

que les Médailles ont été des Monnoyes. Il eſt évident que ſans les Médailles les plus habiles critiques ſeroient encore à ſçavoir ſi Othon a été reconnu Empereur par le Sénat, ou s'il ne l'a pas été. Car les Hiſtoriens étant ſur cela partagés, ont laiſſé la queſtion indéciſe. Qui les a donc déterminés à ſoûtenir, que le Sénat n'approuva point l'élection faite par l'armée ? C'eſt que nous n'avons aucune Médaille de bronze avec la figure de cet Empereur : nous n'en avons, dis-je, aucune qui ſoit frappée à Rome, & qui ait ces mots S. C. *Senatus Conſulto*. Par conſéquent ils ont mis pour principe, que les Médailles ont été des Monnoyes, que l'on ne frappe qu'à ceux que l'on reconnoît pour ſouverains. Autrement leur preuve ſeroit foible, fauſſe, & ridicule. Auſſi les plus entêtés pour l'opinion contraire conviennent que la diſpute ſeroit finie, s'il ſe trouvoit un Othon de grand bronze tel que je viens de vous le dire.

Ma Letre n'eſt déja que trop longue. Ainſi je n'ay garde d'entreprendre à preſent de vous faire voir, qu'il eſt aiſé de répondre à toutes les preuves qu'on apporte de part & d'autre; & par conſéquent que la queſtion dont il s'agit eſt très-problématique parmi les Médailliſtes mêmes. J'aime beaucoup mieux remettre cela à une autrefois. Vous en ſerez moins fatigué, & moy j'auray le plaiſir de vous écrire une ſeconde Letre. Je ſuis, &c.

SECONDE LETTRE.

Sur le même ſujet.

IL eſt juſte, Monſieur, que je vous tienne la parole que je vous ay donnée, & que je vous envoye les réponſes que nos Médailliſtes ſe font mutuellement; lorſqu'ils traitent la queſtion, ſur laquelle vous m'avez fait l'honneur de me conſulter : je veux dire, lorſqu'ils éxaminent, ſi les Médailles antiques ont été autrefois de ſimples Monnoyes, ou non. Outre que je m'y ſuis engagé ; c'eſt qu'il ſeroit autrement difficile de prendre party. Mais auſſi ſouffrez que je vous parle à peu près le langage qu'on tient ſur les bancs, & que j'affecte aujourd'huy un air tout-à-fait ſcholaſtique. Car cette matiere ne peut gueres être

éclaircie que par des objections & par des réponſes faites dans les formes.

Vous n'avez pas ſans doute oublié que le ſentiment de ceux qui nient que les Médailles ayent été des Monnoyes, eſt principalement appuyé ſur huit preuves que je tâchay de vous mettre dans tout leur jour, l'orſque j'eus l'honneur de vous écrire ſur ce ſujet. Donnez-vous donc la peine de relire ma Letre, & de confronter chaque preuve avec ſa réponſe. Comme j'obſerveray icy le même ordre, & la même methode que j'obſervay alors, vous découvrirez du premier coup d'œil à quoy chaque point a rapport.

Il faut ſeulement, avant que d'entrer en matiere, que je commence par un fait que je crois inconteſtable, dumoins parmy les curieux. Le voici. Il eſt vray qu'Auguſte après la bataille d'Actium monta ſur le trône, & qu'il s'empara de l'autorité ſouveraine : mais il affecta toûjours de laiſſer au Sénat les dehors d'un pouvoir abſolu ; & de n'agir en apparence que par ſes ordres. De ſorte que lors même qu'il jettoit ſur les débris de la République les fondements de la Monarchie la plus puiſſante, & la plus indépendante qui fut jamais, on l'eût pris, à n'en juger que par certaines démarches extérieures qu'il faiſoit, plûtôt pour un ſujet que pour un Empereur Romain. Se mettoit-il à la tête des armées ? Régloit-il les differens du peuple ? Préſidoit-il aux choſes de la Religion en qualité de Pontife ? Exerçoit-il la charge de Conſul ? C'étoit parce que le Sénat l'avoit chargé de ces emplois, & qu'il avoit réüni en ſa perſonne toutes ces différentes dignitez. Delà cette Requête qu'il préſenta en plein Sénat au bout de dix ans, & par laquelle il demandoit qu'on voulut bien mettre en d'autres mains le gouvernement de la République ; n'ayant, diſoit-il, ni les forces, ni les qualitez néceſſaires pour remplir parfaitement les fonctions, dont on l'avoit honoré.

Il garda cette conduite de dix ans en dix ans, & ſes ſucceſſeurs l'ont conſervée par l'établiſſement de ces vœux ſolennels que le peuple & le Sénat faiſoient en leur faveur pour le même nombre d'années ; ce qu'on a eu ſoin d'éterniſer dans leurs Médailles avec ces inſcriptions : VOTA SV*Scepta* DEC*ennalia* VOTA SOL*uta* DEC. VOTIS DECENNALIBVS. SIC. X. SIC. XX. & autres formules ſemblables. Comme ſi le pouvoir accordé aux Empereurs eut été limité à ce peu d'années,

& qu'il eût dû finir, s'il n'avoit pas été renouvellé par le Sénat.

Et c'eſt-là ſans doute la raiſon pourquoy les Empereurs n'ont pas eu tous également les mêmes charges, & les mêmes titres d'honneur. Hadrien, par éxemple, a regné vingt & un an: Antonin Pie en a régné vingt-trois. Le premier cependant n'a été que trois fois COS. *Conſul:* & Antonin COS. IIII. Au lieu que Tite, quoiqu'il n'ait regné que deux ans, & Domitien que quinze, ſe trouvent l'un COS. VIII. & l'autre, c'eſt-à-dire Domitien COS. XVII. & même XVIII. ſur une Médaille ſinguliere, & très-rare que j'ay dans mon cabinet. C'eſt-à-dire que les Empereurs étoient nommés à ces emplois par le Sénat plus ou moins ſouvent, ſelon qu'il le jugeoit à propos, ou ſelon qu'il en étoit le maître. Mais cette nomination, ſoit qu'elle fût forcée, ou qu'elle fût volontaire, marquoit également que les Empereurs affectoient, dumoins à l'extérieur, de reconnoître que le Sénat étoit au deſſus d'eux, & qu'ils n'en étoient que comme les Lieutenans.

Entre ces dehors apparens de domination & de ſuperiorité, qu'Auguſte & à ſon éxemple les Empereurs laiſſerent au Sénat; le droit de faire frapper la Monnoye, d'en fixer le poids, & la valeur, fut un des premiers & des plus conſidérables. Outre qu'il eſt en ſoy la preuve indubitable d'une autorité ſuprême; c'eſt que rien ne ſembloit encore donner au Sénat plus de part au gouvernement. Le Sénat fut donc toûjours le maître de la fabrique des Monnoyes: mais avec cette différence que pendant le tems de la République, & ſous le regne d'Auguſte, ou du moins durant une partie de ſon regne, pluſieurs des plus illuſtres citoyens de Rome préſidoient à la Monnoye de quelque métal qu'elle fût, & en étoient les Juges & les Directeurs. C. COSSVTIVS MARIDIANVS A. A. A. F. F. *Auro, Argento, Aere, Flando, Feriundo.* M. LVRIVS AGRIPPA III. VIR. A. A. A. F. F. M. SALVIVS OTHO III. VIR. A. A. A. F. F. Au lieu que dans les regnes ſuivans la fabrique des Monnoyes d'or & d'argent fût confiée uniquement à l'Empereur ſans bornes pour le tems, & ſans luy donner d'aſſocié. Auſſi voit-on ces deux letres S. C. *Senatus Conſulto* ſur toutes les Médailles de bronze frappées à Rome; & jamais au contraire on ne voit les mêmes letres ſur les Médailles d'or, ou d'argent. Le Senat avoit interêt de donner des marques publiques de ſon autorité; & les Empereurs évitoient de faire connoître juſqu'où alloit ſur cela leur dépendance.

Ce point d'hiſtoire ſupposé, éxaminons à préſent comment les Antiquaires répondent réciproquement aux preuves de leurs adverſaires ; & commençons par ceux, qui nient que les Médailles antiques ayent été des Monnoyes.

Premiere preuve.

Jamais prince n'a permis dans ſes Etats, que l'on mît ſur ſes Monnoyes d'autre figure que la ſienne. Or parmi les Médailles Romaines il y en a de frappées avec la figure des Impératrices, des jeunes Céſars, d'Agrippa, d'Antonia, de Marciana, de Matidia, &c.

Réponſe.

Je conviens de ce principe ; mais que prouve-t'il à l'égard des Empereurs Romains ? Etoient-ils ſouverains de la maniere dont le ſont les Rois, qui regnent de nos jours ? Non, encore une fois. Le Sénat & le peuple Romain retinrent juſques aux derniers ſiecles de l'Empire dumoins l'ombre & l'apparence de ſuperiorité au deſſus des Empereurs. La figure des Empereurs ne devoit donc pas à la rigueur être plus ſur les Médailles que la figure des Agrippa, des Druſus, & de tout autre particulier. On auroit continué du tems des Empereurs à mettre ſur les Monnoyes d'un côté la tête de Rome ou de quelque divinité, & ſur le revers un char conduit par la Victoire, une Louve allaitant Remus & Romulus, une Proüe de Vaiſſeau, un Aigle ; ſi la flaterie, l'interêt, ou quelqu'autre ſemblable motif n'avoit engagé les Monétaires à préferer la figure des Empereurs, ou des Princes de la maiſon impériale aux figures de Rome, ou de quelque divinité ; & s'ils ne s'étoient fait eux-mêmes une coûtume, qui peut-être dans la ſuite dégénéra en une eſpece de néceſſité ; s'ils ne s'étoient fait, dis-je, une coûtume d'une choſe, qui étoit auparavant arbitraire, & qui n'avoit été tolérée que dans des cas extraordinaires en faveur de Pompée, de Brutus, & de quelques autres hommes illuſtres, à qui la République croyoit être redevable de la défaite de ſes ennemis, & de la conſervation de ſa liberté.

Deuxiéme preuve.

L'inſcription des Monnoyes doit être ſimple, & unie. Le nom du prince y doit être ſeul, ſans ſurnoms, ſans titres inutiles, & au nominatif. Or tout le contraire ſe trouve dans la plûpart des Médailles antiques.

Réponſe.

Réponſe.

Je fais abſtraction de cette maxime, que l'on prétend être ſi générale, & je veux que les inſcriptions des Monnoyes ſoient effectivement conçûës de ſorte que le nom du Prince ſe trouve au nominatif. Mais encore une fois tout cela ſuppoſe que les Empereurs étoient les maîtres abſolus, & qu'ils n'avoient rien au deſſus d'eux: c'eſt ce que l'on nie. D'où il s'enſuit que les Monétaires de leur choix ayant mieux aimé metre la tête d'un Empereur, que la tête de Rome, ou d'une divinité ſur la Monnoye, qu'ils fabriquoient; agiſſoient conſéquemment en ſe ſervant d'inſcriptions pompeuſes, d'éloges magnifiques, & de termes qui marquoient les grandes actions de ces Princes. IMP*eratori* CAES*ari* NERVAE TRAIANO AVG*uſto* GER*manico* DAC*ico* P*ontifici* M*aximo*, TR*ibunitia* P*oteſtate*, COS. *Conſuli*, P*atri* P*atriæ*. Leur but étoit donc bien différent de celuy de nos Monétaires. Loin de vouloir que l'on crût qu'ils n'avoient gravé ſur les Monnoyes la figure des Empereurs, que pour apprendre au public qu'ils étoient les maîtres de l'Empire, auſquels on devoit obéïr, ſur tout par rapport au prix de ces Monnoyes, qu'ils avoient fixé; ils prétendoient au contraire qu'on regardât les Auguſtes, les Tibéres & les autres ſur le même pied qu'on avoit autrefois regardé les Jules, les Pompées, lorſque dans les ſiécles les plus floriſſants de la République on avoit fait frapper des Monnoyes avec la figure de ces grands hommes. Et c'eſt peut-être même la raiſon pourquoi leurs inſcriptions étoient tantôt par le nominatif, & tantôt par le datif, ou quelqu'autre cas. MAG*nus* PIVS IMP*erator* ITER*um*: CAESAR DICT*ator*. PERPETVO NERONI IMPERATORI. CAESARI NERVAE TRAIANO OPTIMO AVG*uſto* GER*manico* DAC*ico*. GALLIENVM AVGVSTVM, &c.

Troiſiéme preuve.

Parmi nos Médailles antiques nous en avons ſur leſquelles des corps entiers, & de certaines ſociétés ont mis leurs noms NERONI CLAVDIO DRVSO GER*manico* COS. *Conſuli* DESIG*nato*.) (EQVESTER ORDO PRINCIPI JUVENTVTIS. IMP*erator* CAES*ar* P*ublius* LICIN*ius* GALLIENVS P*ius* F*elix* AVG*uſtus*.)(COHORT*ium* PRAEF*ecti* PRINCIPI SVO. Ce ſont donc ces corps-là qui les ont fait

faire : & les Empereurs n'ont eu aucune part à leur fabrique : ces piéces étoient donc à peu près, comme ſont de nos jours les Jettons, que l'Extraordinaire des Guerres, la Maiſon de Ville de Paris, la Marine, l'Artillerie font faire chaque année : ce n'étoient donc nullement des Monnoyes.

Réponſe.

Il en eſt de ces Médailles, comme d'une infinité d'autres, où il eſt parlé du Sénat, de l'Empereur, de ſon armée. NERO CLAVD*ius* CAES*ar* DRVSVS GERM*anicus* PRINC*eps* IVVENT*utis*,) (SACERDOS COOPT*atus* IN OMN*e* CONL*egium* SVPRA NVM*erum* EX *Senatus* C*onſulto*. IMP*erator* CAES*ar* P*ublius* LIC*inius* VALERIANVS AVG*uſtus*.) (GALLIENVS CVM EXER*citu* SVO. IOVI VICTORI. Or jamais Antiquaire ne s'eſt avisé de s'imaginer que ces Médailles avoient été frappées en particulier par ordre du Sénat, de l'Empereur, de ſon armée. Mais on a conclu tantôt que cette Statuë de Jupiter repreſentée dans la Médaille de Valérien étoit la figure de celle que Gallien & ſon armée avoient élevée à l'honneur de ce Dieu après quelque victoire ſignalée remportée ſur leurs ennemis : & tantôt que le choix de Néron, dont on parle dans ſa Médaille, pour ſe l'aſſocier, quoiqu'il n'y eût aucune place vacante, au nombre des Prêtres de quelque corps que ce pût être : que ce choix, dis-je, avoit été fait par l'ordre même du Sénat. Que prouvent donc ces termes PRAEF*ecti* COHORT*ium* : EQVESTER ORDO : ſinon ce que je viens de vous marquer ? Sçavoir que les chefs des Cohortes Romaines avoient fait des vœux & des ſacrifices pour la ſanté de Gallien : & que le corps des Chevaliers Romains avoit fait preſent à Néron d'un bouclier, comme à leur chef & à leur protecteur. Et je ne vois pas pourquoi les Monétaires ordinaires n'auroient pas eu la liberté d'éterniſer la mémoire de ces faits différents ; ſur tout ne gravant ſur leurs Monnoyes la figure des Empereurs, que par le motif, que je vous ay rapporté.

Quatriéme preuve.

Il eſt contre le bon ſens de frapper des Monnoyes ironiques, ſatyriques, & pleines d'invectives contre la conduite des ſouverains. Les Monnoyes ſont de ces monumens publics, ou tout doit être ſérieux ; & juſte. Auſſi de nos jours ne voyons-nous

tout au plus de ces ſortes d'ironies, & de ſatyres que ſur des Jettons, ou ſur quelques Médailles faites ſans aveu, & jamais ſur des Monnoyes. Or eſt-il qu'il ſe trouve des Médailles antiques pleines d'invectives contre la conduite des Empereurs. Par éxemple, une tête de Néron ſans légende, & au revers $\frac{BC}{TG}\frac{RS}{FB}$ Une tête de Marc Aurele avec ces mots FAUSTINA AUGUSTA, & pour revers une couronne au milieu de laquelle ſont en cinq lignes RPIM. MEON. IPMISA. ↃNLEMI. SↃ. Enfin une tête de Gallien, GALLIENÆ AVGVSTÆ,) (avec un char tiré par deux chevaux & conduit par la Victoire, & l'inſcription eſt VBIQVE PAX.

Réponſe.

Comme les revers des deux premieres Médailles, que l'on prétend être ironiques, ne ſont composés que de lettres initiales, je ne crois pas que la preuve que l'on en tire, faſſe grande impreſſion ſur vôtre eſprit. L'on fait dire aux Anciens, ce qui nous vient dans l'imagination, & non pas ce qu'ils ont pensé. Et ſi des gens d'eſprit ont donné à ces lettres un ſens malin & ſatyrique; il s'en trouvera d'autres, qui avec la même ſagacité en feront un éloge achevé de Néron & de Marc Aurele. Je dis la même choſe de GALLIENAE AVGVSTAE; puiſque nos plus habiles connoiſſeurs ont été partagés au ſujet de cette Médaille; & que pluſieurs d'entre eux ſont perſuadés que Gallien, dumoins dans un certain tems, méritoit ce bel éloge, VBIQVE PAX. Sentiment, qui me paroît d'autant plus raiſonnable, que dans les Médailles de cet Empereur il y eſt fait mention d'une infinité de victoires remportées ſur différens peuples, & d'une paix ſolide & durable procurée par là à l'Empire Romain. PAX FVNDATA. PAX AETERNA AVG.

Cinquiéme preuve.

On explique ſans peine ces lettres CONOB. COMOB. CORNOB. CORMOB. qui ſont ſi ſouvent dans l'éxergue des Médailles d'or & d'argent du bas Empire, dès que l'on avouë que les Médailles antiques n'étoient point des Monnoyes, mais des préſens, que les Villes & des Communautez offroient aux Empereurs : au lieu que ces lettres ſont inéxplicables, ſuppoſé qu'on veüille que les Médailles ayent été des Monnoyes.

Réponſe.

Il a paru aſſez juſques à preſent que tous nos antiquaires, de quelque opinion qu'ils ayent été, ont échoüé, lorſqu'ils ont tenté d'expliquer les lettres CONOB. & le reſte. Laiſſons-les donc encore au rang des myſteres cachés, & inconnus; ou des choſes, que la diſtance des tems a dû dérober à nos connoiſſances; & n'en faiſons point une preuve ny pour, ny contre.

Sixiéme preuve.

C'eſt un principe reçu généralement parmi les curieux, qu'il n'y a pas deux Médailles entiérement ſemblables; donc les Médailles ne ſont point des Monnoyes; car comment s'imaginer que les Romains ayent fabriqué à grands frais cette multitude infinie de Monnoye, qui étoit néceſſaire dans un ſi vaſte Empire; lorſqu'il ne tenoit qu'à eux d'éviter cette dépenſe, en frappant les Monnoyes au même coin.

Réponſe.

J'avouë que cette impoſſibilité de trouver deux types de Médailles égaux, ſans aucun changement, avec le même arrangement des lettres, eſt inéxplicable. Mais la difficulté eſt la même, ſoit que les Médailles ayent été des Monnoyes, ſoit qu'elles ayent été des piéces ſemblables à nos Jettons & à nos Médailles. En effet ces Villes qui payoient des tributs, & qui offroient des préſens aux Empereurs auroient dû également s'épargner la dépenſe qu'elles faiſoient, & ſe contenter d'un coin chaque fois, qu'elles s'acquittoient de ce devoir; ce qu'elles n'ont pas fait, puiſque malgré le CONOB. & le même type il y a toûjours quelque différence: ce qui ſuppoſe que le coin n'étoit pas le même. Et de nos jours nous ne voyons pas qu'on employe plus de coins à frapper un Jetton ou une Médaille, qu'à frapper un Loüis ou une autre ſorte de Monnoye. J'attribuë donc cette diverſité de types à la maniere, dont les Romains fabriquoient leurs Monnoyes; maniere qui leur étoit particuliere, & que nous ignorons.

Septiéme preuve.

Les Monnoyes ſous le même Prince doivent être au même titre, de même poids, & de la même forme. Rien de tout cela dans les Médailles du même Empereur.

Réponſe.

Réponſe.

Il ſeroit aiſé de nier ce beau principe, & d'en faire voir la fauſſeté par ce qui ſe paſſe tous les jours à nos yeux. Mais je vais plus loin, & je dis que les Médailles d'or & d'argent ont été depuis Auguſte juſques à Commode au même titre, du même poids, & de la même fabrique. Quatre Médailles d'or font une once & un peu plus : & il en faut en argent ſoixante-ſix ou environ pour faire un marc. La différence du bronze n'eſt gueres conſidérable : & j'ay beau éxaminer les Médailles d'Hadrien, d'Antonin, & des autres, il me ſemble qu'elles ont ces trois conditions. Après Commode il y a du changement : le poids n'eſt plus le même dans l'or : il y a des Médailles qui ſont d'argent pur ; mais communément elles ſont de billon : le cuivre a le même ſort ; ſur tout après Trajan Dece. Mais ſous chaque Empereur on a obſervé la regle, dont on a parlé, ou bien l'on a fabriqué en ces tems-là de plus différentes ſortes de Monnoyes. En un mot par ce raiſonnement l'on prouveroit auſſi que les Monnoyes, qui ont eu cours en France depuis l'établiſſement de la Monarchie, n'ont point été des Monnoyes. Car à peine y trouve-t'on des traces de cette égalité de titre & de poids.

Huitiéme preuve.

Il s'eſt fabriqué à Rome plus de Monnoye que dans toute autre ville de l'Empire Romain. Or il n'y a aucune Médaille antique, qui porte le nom de Rome, comme du lieu de ſa fabrique ; pendant que mille autres ont de la ſorte le nom de Lyon, d'Arles, de Tréves, d'Oſca, de Bilbilis, &c.

Réponſe.

Diſtinguons icy le haut Empire d'avec les tems de Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs. Plus de trois cents ans durant il y a eu ce qui s'appelloit proprement l'Empire Romain : & outre cela les villes & les pays, qu'on regardoit comme pays conquis. Tout ce qui étoit proprement l'Empire Romain, avoit la même Monnoye. Tout étoit ſur le modele de la Monnoye de la ville capitale & l'on n'avoit aucune marque pour diſtinguer une fabrique d'une autre. Ces deux lettres S. C. *Senatus Conſulto* dans l'éxergue ou dans le champ de la Médaille étoient éxigées en quelque Ville qu'on fît la Monnoye. Il ne s'agiſſoit point de privileges. Les

Villes, qui avoient été les plus libres, comme Marſeille, & qui avoient autrefois fait battre des Monnoyes à leur coin, perdoient ce droit ſitôt qu'elles étoient incorporées dans le corps de l'Empire, & que leur territoire devenoit Province Romaine. Voilà pourquoi *Bilbilis*, *Oſca*, & tant d'autres Villes d'Eſpagne, dont on trouve des Médailles ſous le regne des trois premiers Auguſtes, ſont inconnuës ſous les Empereurs ſuivans. Une partie de l'Eſpagne fut faite ſeulement en ce tems-là Province Romaine, & par conſéquent réduite à la Monnoye de l'Empire. Rome n'eſt donc pas la ſeule Ville, dont le nom n'eſt point ſur les Médailles, comme le lieu où ſe fabriquoit la Monnoye. Cela eſt commun à toutes les Villes de l'Empire Romain; & je crois pouvoir vous aſſurer que dans tout le haut Empire vous n'en trouverez aucune, qui ſoit marquée de la ſorte. Quoique cela s'obſerve en France par des lettres particulieres; & que cela ait été encore plus en uſage du tems de la premiere & de la ſeconde race de nos Rois, ou chaque Ville mettoit ſon nom; ce n'eſt pas une conſéquence que les Romains ayent dû le faire. Combien actuellement même y a t'il de Royaumes dans l'Europe qui ont leurs Monnoyes ſans diſtinction des Villes, & des lieux, où elles ſont frappées?

La raiſon eſt bien différente pour ce qui regarde les Villes d'Arles, de Lyon, de Tréves, de Siſſek, de Ravenne. Souvenez-vous que leur nom n'eſt ſur les Médailles, que depuis Conſtantin; c'eſt à-dire, dans un tems, où Rome ne fût plus le ſéjour des Empereurs; & où l'Empire Romain fut partagé entre différents Princes légitimes. Chaque Prince voulut donc par là rendre celebre le lieu de ſa demeure. Et n'eſt-ce point pour cela que nous ne voyons preſque plus alors de Médailles de grand, ou de moyen bronze? Le Sénat tenta apparemment de s'oppoſer à cette nouveauté; mais les Empereurs avoient pris le deſſus; & leur Monnoye de cuivre avoit cours dans de certaines Provinces, auſſi-bien que celle du Sénat. Le peu de Monnoye, qui ſe fabriquoit à Rome, ou dans quelques autres Villes porta toûjours l'ancienne marque S. C. *Senatus Conſulto.* Il faut donc que ces Médailles qui ont les noms de Lyon, de Siſſek, d'Arles & autres Villes, ne ſoient point proprement de ces Monnoyes de l'Empire Romain, qui étoient reçûës dans toutes les différentes parties de l'Empire; mais des Monnoyes particulieres de quelque pays, qui n'avoient cours que dans une partie de l'Empire.

Auſſi n'en trouverez-vous aucune avec les lettres S. C. *Senatus Conſulto.*

Quoique les preuves, dont on ſe ſert pour prouver que les Médailles antiques ont été des Monnoyes, me paroiſſent beaucoup plus fortes & plus convaincantes que celles, qu'apportent les auteurs, qui ſont d'un ſentiment contraire ; je ne les crois pourtant pas ſans replique : & je ſuis d'aſſez bonne foy, pour vous dire au vray tout ce qu'on a coûtume d'y répondre. Jugez-en vous-même par la ſuite de ma lettre.

Premiere preuve.

Si les Médailles antiques ne ſont pas les Monnoyes, qui avoient cours parmi les Romains : que ſont devenuës leurs Monnoyes ? Ne nous reſte-t'il aucune piéce de cette multitude infinie, qui étoit dans le commerce, & par tout un Empire auſſi étendu, que l'étoit l'Empire Romain ?

Réponſe.

Tout à été fondu, répond-on : & l'on ne trouve rien dans cette fonte générale, qui ne ſoit uſité & commun dans tous les pays du monde. Chaque prince aime à voir les Monnoyes de ſon regne faites à ſon coin ; & puis ſelon les différentes occurrences l'on change la Monnoye, on la fait à un nouveau titre, on luy donne une nouvelle forme. Ainſi les anciennes piéces n'ayant plus de cours, & devenant inutiles, elles ſont portées à la cour des Monnoyes, & elles y ſont fonduës. Où trouve-t'on, par exemple, des Monnoyes de quelques-uns de nos premiers Rois, &c. Ce qui eſt donc arrivé à nos Monnoyes, a dû également arriver à celles des Empereurs Romains. Aulieu que les autres piéces ſemblables à nos Jettons & à nos Médailles étant toûjours de même prix & de même valeur : ou plûtôt étant par la longueur des tems plus eſtimables & plus curieuſes que jamais, il n'eſt pas ſurprenant qu'il nous en ſoit reſté des miliers, & de quoy remplir les cabinets.

En vain objecte-t'on que ſous chaque Empereur une infinité de gens ont pû enterrer leur argent, comme ils ont enterré ces treſors de Médailles, que l'on découvre depuis tant de ſiécles, à meſure que le hazard veut qu'on aille foüir dans les endroits, où ces Médailles étoient cachées. Car, cela ſuppoſé, ſeroit-il poſſible qu'il n'y eût encore eu précisément que ces lieux, où

ſont enterrées les Monnoyes, que l'on n'eût pas remué, pendant que de tous côtés l'on tombe ſur des amas de Médailles, qui ont été enterrés des quinze & ſeize cens ans ? Il ne faudroit cependant qu'un de ces treſors de Monnoyes pour nous inſtruire, & pour nous faire connoître la différence qu'il y avoit entre les Monnoyes des Romains, & ces piéces, dont nos cabinets ſont remplis.

En vain objecte-t'on encore, puiſque l'on trouve des Monnoyes du temps de la République ; de celles même, qui étoient dans le commerce avant que les Monétaires miſent ſur les Monnoyes le nom des Conſuls, & des premiers Officiers de la République ; il n'eſt pas plus impoſſible d'en trouver du tems des Empereurs. La difficulté d'en conſerver a dû être égal de part & d'autre.

Malgré ces raiſons, ceux qui ſont de ce ſentiment s'obſtinent à ſoûtenir que tout ce qui s'appelloit Monnoye a été fondu, ſans qu'il en ſoit reſté une ſeule piéce ; & qu'elles ont eu le même ſort que les Monnoyes de quelques Rois de nôtre Monarchie.

Je vous diray néanmoins que quelques-uns de nos plus habiles Médailliſtes ont varié ſur cela ; & que prévoyant bien que le public ſe révolteroit ſur cette prétenduë deſtruction générale des Monnoyes, ils veulent que les Médailles de bronze, que nous appellons *poids*, à cauſe des points, qui y ſont marqués, quelquefois deux, & quelquefois trois ; & que les Médailles d'argent de M. Patin & que les autres auteurs, qui ont écrit des familles Romaines, mettent au nombre des Médailles incertaines, c'eſt-à-dire, des Médailles, qu'ils ne ſçavent à quelle famille attribuer, n'ayant qu'une tête de Rome d'un côté, & au revers un char tiré par des chevaux, ſans autre inſcription que *ROMA* dans l'éxergue, ou au deſſous des grénétis près de la tête : que ces Médailles, dis-je, ont toûjours été la Monnoye des Romains, & non pas les Médailles, où la tête des Empereurs eſt gravée. Au lieu que je borne ces ſortes de Médailles à être la Monnoye de la République depuis l'an quatre cens quatre-vingt-cinq de ſa fondation juſques au tems de Sylla ; comme les Médailles Conſulaires l'ont été depuis Sylla juſques à Auguſte. Autrement comment éxpliqueroit-on ce paſſage de l'Ecriture. *Obtulerunt ei denarium ?*

Réponſe.

Seconde preuve.

Selon l'Evangile la Monnoye d'argent, qui avoit cours du tems de JESUS-CHRIST, portoit la figure de l'Empereur, & étoit du poids d'un gros conformément à la loy *Cornelia*. L'un & l'autre convient à nos Médailles, & non à toute autre piéce, preuve que les Médailles d'argent étoient des Monnoyes; & par conséquent toutes les autres Médailles, de quelque métal qu'elles ſoient.

Réponſe.

Quoyque les Médailles d'argent ne fuſſent point de la Monnoye courante : elles étoient cependant reçûës dans le commerce à cauſe de leurs poids, & de leur valeur intrinſeque. Ainſi il étoit égal aux Juifs de montrer à JESUS-CHRIST une Médaille de l'Empereur, ou une piece de Monnoye; puiſque l'un & l'autre ſervoient à payer le tribut, dont il s'agiſſoit.

Troiſiéme preuve.

Les Médailles Impériales, qui ne ſont point alterées, ſont au même titre, de la même grandeur, de la même fabrique que les Médailles Conſulaires, qui sûrement ont été des Monnoyes: puiſque le prix y eſt marqué, ſçavoir X ſur le Denier, & V ſur le Quinaire.

Réponſe.

Ce n'eſt point une conséquence que les Médailles fuſſent des Monnoyes, parce qu'elles étoient au même titre, de la même grandeur, & de la même fabrique que les Monnoyes. La plûpart de nos Jettons ne ſont-ils pas au même titre, & de la même grandeur que nos pieces de quinze ſols, ſont-ils pour cela de la Monnoye? Les Médailles n'ont donc été fabriquées de la ſorte, qu'afin qu'elles euſſent cours dans le public, & qu'elles fuſſent reçûës ſur le même pied que les Monnoyes, ſans être cependant la Monnoye ordinaire.

Quatriéme preuve.

L'on fait inceſſamment mention, ſur les Médailles, des Monetaires, de la Cour des Monnoyes, de la réforme des Monnoyes. Sans doute que cela ne convient qu'à des Monnoyes, & non

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

pas à des Jettons, ou à d'autres pieces ſemblables.

Réponſe.

La conséquence ne paroît pas indubitable ; & l'on croit avoir droit de la nier. Car l'établiſſement d'une Cour des Monnoyes, le ſoin de veiller à la fabrique des Monnoyes, & d'empêcher qu'elles ne ſoient alterées, la réforme des Monnoyes, quand il s'y eſt gliſſé des deſordres & de l'abus, ſont de ces actions des Princes, qu'on immortaliſe pour l'ordinaire ſur des Médailles, & non pas ſur des Monnoyes.

Cinquiéme preuve.

Les Médailles ſont faites avec une exactitude dans le deſſein, une beauté dans l'expreſſion, une grandeur dans l'invention du type, qui marquent aſſez qu'elles étoient des Monnoyes. Car dans un Royaume on ne prend ces ſoins que pour ces ſortes de monuments publics, que les Princes autoriſent, & dont ils ſont les garants.

Réponſe.

Puiſque l'on veut tant rapprocher les ſiecles les uns des autres, & conclure que ce qui ſe fait de nos jours, s'eſt fait il y a deux mille ans : il eſt évident que cette cinquiéme preuve eſt nulle. Dumoins voyons-nous qu'à preſent on cherche bien plus de nobleſſe dans l'expreſſion, d'exactitude dans le deſſein, d'invention dans le type, quand il s'agit de Médailles & de Jettons, que quand on fabrique ſimplement de la Monnoye. Ainſi tout ce raiſonnement ne prouve rien autre choſe, ſinon qu'autrefois il n'y avoit point de ces piéces furtives frappées ſans autorité, par des particuliers, & hors des Cours des Monnoyes. Ce qui paroît aſſez probable.

Sixiéme preuve.

Il y a des Empereurs, dont les Médailles ne ſont pas auſſi communes, qu'elles le devroient être, vû la longueur de leur regne ; & il y en a d'autres, dont les Médailles ſont très-rares en un métal, & très-communes en un autre. Or il eſt difficile de rendre raiſon de l'un & de l'autre, à moins que d'avoüer que les Médailles antiques étoient des Monnoyes.

Réponſe.

De quelque opinion que l'on ſoit, on répond également à ces deux difficultez.

Premiérement. S'il eſt vray que les Médailles de certains Empereurs, de Caligula par exemple, ne ſont pas auſſi communes qu'elles le devroient être vû le temps de leur regne; & cela parce que ces princes s'étant rendus odieux par leur cruauté, & par leur vie ſcandaleuſe, le Sénat les avoit eus tellement en horreur, que pour en abolir la mémoire, il avoit ordonné ſous de griéves peines de ne garder aucunes des Monnoyes, qui ſeroient à leur coin : n'eſt-il pas vrayſemblable que cet ordre du Sénat a dû être également porté pour les Médailles, ou ſi vous voulez, pour toutes ſortes de piéces de quelque nature, & de quelque métal qu'elles fuſſent : pourvû que la figure de ces Princes y fût gravée.

En ſecond lieu, eſt-ce une choſe extraordinaire que les Monnoyes d'un Prince ſoient communes en cuivre par exemple, & rares en argent, ou rares en cuivre & communes en argent, & malgré les raiſons qu'apportent ceux, qui veulent que les Médailles antiques ayent été des Monnoyes, cela n'a-t'il pû être ? Depuis une vingtaine d'années il s'eſt fabriqué en France un nombre infini de Monnoyes d'argent ; & à peine y a-t'on monnoyé quelques liards. En voudroit-on pour cela tirer quelques conſéquences ? Non ſans doute. Il en eſt de même des Tiberes, & des Didius Julianus. Mille raiſons différentes ont pû concourir à faire que les Médailles de Tibere fuſſent rares en bronze, & communes en argent : & celles de Didius rares en argent & communes en bronze.

Septiéme preuve.

C'eſt un principe reçu parmy tous les Antiquaires que la fameuſe queſtion, ſçavoir ſi Othon a été reconnu Empereur par le Sénat, ou non ; & ſur laquelle les Auteurs anciens ſont partagés ; c'eſt, dis-je, un principe reçû que cette queſtion, ſeroit décidée, ſupposé qu'on trouvât une Médaille d'Othon frappée avec ces lettres S. C. *Senatus Conſulto.* Marque qu'ils ont tous cru que les Médailles étoient des Monnoyes ; car autrement cette preuve ne ſeroit pas convaincante.

Réponſe.

Tous ne répondent pas de la même maniere à cette objection. Les uns ſoûtiennent que cette queſtion eſt décidée, & qu'on a effectivement des Othons avec le S. C. *Senatus Conſulto.* Ils citent un fort grand nombre de cabinets, où ils en ont vû, & ils ſont ſurpris qu'on révoque encore en doute qu'il y ait des Othons de bronze: ou plûtôt qu'on ne reconnoiſſe que des Othons de bronze frappés à Antioche avec le S. C. dans une couronne de Laurier, & non pas des Othons de bronze frappés par ordre du Sénat, & ayant S. C. dans l'éxergue, ou dans le champ de la Médaille.

Les autres répondent que cette preuve eſt ſeulement négative, & par conſéquent qu'elle ne ſignifie rien. Car quoyque l'on n'ait encore trouvé aucun Othon de bronze avec le S. C. il ne s'enſuit pas qu'il n'y en ait eu aucun. Avec le temps on en pourra déterrer, diſent-ils; & il arrivera aux Othons de bronze la même choſe qu'aux Médailles de Pacatianus. Avant que je fiſſe part au public d'une de ces Médailles que je découvris il y a plus de vingt ans, ce Prince étoit très-inconnu; & les curieux auroient aſſûré que jamais il n'y avoit eu d'Empereur de ce nom. Ils auroient eu tort nonobſtant le ſilence de ſeize cens ans, puiſqu'au lieu d'un Pacatianus nôtre ſiécle en a pluſieurs, & avec des inſcriptions différentes..... VL. MAR. PACATIANVS P. F. AVG.) (CONCORDIA MILITVM. de potin chez le Roy. IMP*erator* T*itus* IVL*ius* MAR*ius* PACATIANVS P. F. AVG.) (PAX AETERNA, d'argent, dans mon Cabinet, & un ſemblable chez Monſieur de Ballonſſeaux, à Luxembourg..... MP..... AR. PACATIANVS P. F. AVG.) (FIDES MILITVM. à Beſançon, chez un particulier.

N'éxigez-plus rien de moy ſur cette matiere. J'avouë que dans mes deux Lettres je n'ay qu'effleuré une infinité de queſtions, qui vous auroient fait plaiſir, & qui ſeroient même de quelque utilité pour éclaircir parfaitement les preuves & les réponſes, dont je vous ay parlé. Mais il faudroit pour cela compoſer un volume dans les formes: & je crains de m'ériger en Auteur. Je laiſſe au ſçavant Académicien, qui promet de mettre au plûtôt au jour un Traité hiſtorique & chronologique des Monnoyes Romaines, & des différentes livres ſur leſquelles elles

ont

ont été taillées depuis leur premiere fabrication juſqu'à la priſe de Conſtantinople ; je luy laiſſe, dis-je, le ſoin d'éxaminer quelles ont été les Monnoyes des Romains avant l'an quatre cent quatre-vingt-cinq de la fondation de Rome : de montrer la différence qu'il y a entre la premiere, & la ſeconde livre Romaine, & leur rapport avec la livre Françoiſe : de marquer combien il y avoit de piéces d'or ; combien il y en avoit d'argent, & de bronze à la livre ; leur titre, leur valeur, la proportion d'un métal avec un autre métal : enfin de nous apprendre en quel temps nos Rois ont commencé à faire frapper des Monnoyes d'or, & à quel titre étoient leurs Monnoyes. Ce ſçavant Antiquaire a toutes les lumieres néceſſaires pour développer mieux qu'un autre non ſeulement ces différents points, mais encore cette multitude infinie de ſujets, où il s'engage d'entrer dans ſon grand ouvrage. Je ſuis, &c.

TROISIÉME LETTRE

A SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE DUC DU MAINE.

Sur les Quinaires.

MONSEIGNEUR,

C'eſt uniquement en vûë d'obéïr aux ordres de Vôtre Alteſſe Séréniſſime que j'oſe mettre par écrit ce que je penſe de ce genre de Médailles, que nous connoiſſons de nos jours ſous le nom de Quinaires. Il ne m'appartient point d'être le premier à décider ſur cette matiére ; & cependant il faudra que je le faſſe ; puiſqu'aucun Antiquaire n'en a encore parlé.

Je ſuppoſe d'abord que par le terme de Quinaire l'on entend certaines Médailles, de quelque métal qu'elles ſoient, qui ne ſont que de la grandeur d'une de nos Mailles. Vôtre Alteſſe Séréniſſime m'a fait l'honneur de me demander ſur cela deux choſes. Premiérement pourquoy on les a nommés Quinaires.

Secondement quel eſt le rang qu'elles doivent tenir dans les Cabinets.

Il eſt indubitable qu'il y avoit du temps de la République Romaine deux ſortes de Monnoyes d'argent, dont l'une étoit du poids d'un gros, & l'autre du poids d'un demi gros. La premiere s'appelloit *Denarius*, & l'autre *Quinarius*; parce que celle-là valoit dix *As*, & que celle-cy n'en valoit que cinq. Auſſi mettoit-on ſur la Monnoye peſant un gros le nombre X: & le nombre V ſur la Monnoye qui n'étoit que d'un demi gros. Or les Monnoyes ſous les Empereurs étant demeurées à quelque grains près de même poids & de même valeur que du tems de la République, la Médaille d'argent du poids d'un gros a continué d'être appellée *Denarius*. *Oſtendite* [a] *mihi denarium. Cujus habet imaginem & inſcriptionem*, dit J. C. à ceux qui luy montroient une Médaille d'argent de l'Empereur Tibere. La Monnoye d'argent continua, dis-je, d'être appellée *Denarius*, ou bien une Monnoye valant dix *As*. Par conſéquent la Monnoye d'un demi gros étoit également un *Quinarius*, c'eſt-à-dire une Monnoye valant cinq *As*. Le changement qui avoit été fait, par rapport à l'inſcription & aux figures qu'on y repréſentoit, ne faiſant rien au prix & à la valeur de la Monnoye.

Voilà, Monſeigneur, ſi je ne me trompe, l'origine du mot *Quinarius*: Il s'enſuit delà qu'il n'y a proprement que les Médailles d'argent peſant un demi gros auſquelles ce nom convienne; que les Romains ne l'ont point donné aux autres eſpeces de Monnoyes auſſi petites que celles-là; & qu'ainſi ce n'eſt qu'improprement & par analogie que les Médailliſtes le donnent aujourd'huy aux Médailles d'or & de bronze, qui ſont de la même grandeur que les Quinaires d'argent; puiſque les unes, ſçavoir, celles d'or ſont d'un prix fort au deſſus de cinq *As*: & les autres, je veux dire, celles de bronze ſont d'un prix inférieur.

L'unique convenance, qui ſe trouve entre ces Quinaires & les Quinaires d'argent, c'eſt que le Quinaire d'or eſt la moitié d'une Médaille d'or pour le poids & pour la valeur: & celuy de bronze la moitié d'une Médaille de petit bronze; comme le Quinaire d'argent eſt la moitié d'une Médaille d'argent. Car les Romains ont obſervé dans leurs Monnoyes les mêmes regles que nous; ou plûtôt c'eſt d'eux que nous les avons priſes. Ils avoient donc en or des Loüis, ſi j'oſe parler de la ſorte, & des

[a] En S. Luc, chap. 20. v. 24.

demi Loüis. Le Loüis ; je veux dire, la Médaille d'or étoit du poids de deux gros & de quelques grains : & le demi Loüis ou Quinaire étoit à proportion d'un gros & de quelques grains. Mais en bronze ils avoient plus de piéces de différent poids que nous n'en avons. La Monnoye de grand bronze étoit du poids d'une once ; celle de moyen bronze de quatre gros ; celle de petit bronze de deux gros, & le Quinaire d'un gros.

Je n'ay parlé juſqu'icy, Monſeigneur, que des deux premiers ſiécles de l'Empire. Dans la ſuite à meſure que les Monnoyes ont diminué de poids & de bonté, la même proportion s'eſt trouvée dans les ſubdiviſions qui ſe ſont faites. Ainſi deux Quinaires d'or de Conſtantin ſont également du poids d'une Médaille d'or de cet Empereur : comme deux Quinaires de Tibere font une Médaille d'or de ce Prince. Ce que je dis de l'or ſe trouve pareillement dans le Bronze ; & j'ay vû qu'au trébuchet deux Quinaires d'Aurelien, de Probus, de Conſtantius étoient dans un équilibre auſſi juſte avec une medaille de ces Empereurs, que deux Quinaires d'Antonin Pie & de Marc Aurele le ſont avec une Médaille de petit bronze de ce temps-là.

Je prie neanmoins vôtre Alteſſe Séréniſſime de remarquer que cette regle ne regarde que les Médailles, & les Quinaires frappés par ordre du Sénat & des Empereurs, & non pas les piéces de même eſpece qui ſont grecques, ou fabriquées par quelques colonies.

Or ſuppoſé que cela ſoit vray, tout curieux doit conclure qu'une ſuite de Quinaires eſt du moins autant neceſſaire dans les cabinets que les ſuites de grand, de moien, & de petit bronze. Ce ſont de part & d'autre de différentes eſpeces de Monnoie, qui nous apprennent combien il y avoit de ſortes de piéces en tout métal, qui avoient cours dans le commerce. De plus les Quinaires ſont communément d'un coin plus fini que les autres Médailles, & travaillés par des mains de maîtres. Ce que j'attribuë à l'impoſſibilité où auroient été de nouveaux ouvriers de graver des Figures entieres dans un ſi petit éſpace de métal. Enfin par le peu de Quinaires que nous avons dans les Cabinets, il eſt aiſé de conjecturer que l'on y verroit des revers, qui leur ſeroient particulieres, & qui ne ſeroient ny dans le grand, ny dans le moyen Bronze. Raiſons qui ont obligé les Médailliſtes de ſeparer les Médailles de différentes grandeurs, & d'en faire des ſuites diſtinguées les unes des autres.

Vôtre Alteſſe Séréniſſime a commencé à en donner l'éxemple aux Sçavants, & a connu dès ſes premieres années par la force de ce génie ſupérieur, qui a paru dans ce genre d'étude comme dans tout le reſte, que les Quinaires devoient faire parmy les Médailles un ordre à part, & compoſer une ſuite ſans mélange d'aucune autre Médaille. De ſorte que l'on peut bien dire que les jeux de ſon enfance ont été de véritables leçons pour les plus habiles Antiquaires.

Au reſte, quelques rares que ſoient les Quinaires ces ſortes de ſuites ne ſont point abſolument impoſſibles; puiſque Vôtre Alteſſe Séréniſſime en a déja une ſi nombreuſe & ſi conſidérable qu'il faudroit peu de Quinaires pour la rendre complete. Il eſt à ſouhaiter qu'un jour on en donne au public le catalogue avec des notes ſçavantes & accompagnées de diſſertations ſur ce qui regarde les revers ſinguliers qui s'y rencontrent. Le goût en viendroit aux Antiquaires: & dans peu il y auroit autant de ſuites de Quinaires, qu'il y auroit de Cabinets d'un certain rang. Au lieu qu'à l'heure qu'il eſt, je n'en ſçay que deux, une en France, & l'autre en Italie, ſçavoir; celle de Vôtre Alteſſe Séréniſſime, & celle de Monſieur l'Abbé Strozzi un des Prélats des plus diſtingués, qu'il y ait dans la Cour de Rome, par ſa naiſſance, par ſa pieté, & par ſon amour pour les belles Lettres. Je ſuis, &c.

QUATRIÉME LETTRE.

Sur l'avantage que les Lettres retireroient, ſi l'on deffendoit de fondre les Médailles antiques.

IL faut, Monſieur, que je me réjoüiſſe avec vous de la nouvelle forme que le Roy vient de donner à l'Académie des Médailles, & de la place qui vous y eſt deſtinée. C'eſt un vray plaiſir pour moy de penſer que l'on va voir les Médailles, ces précieux monuments de l'antiquité, auſſi eſtimés & auſſi recherchés, que vous le ſouhaitez depuis long-temps. Vous ſçavez par expérience de quelle utilité elles ſont pour l'Hiſtoire: puiſque c'eſt uniquement par ce ſecours qu'on découvre, ou qu'on éclaircit

éclaircit une infinité de faits que les Auteurs ont ignorés, ou embroüillés, ou laiſſés fort indécis. Certainement il y a lieu d'être ſurpris que dans tous les ſiécles on ait eu tant de paſſion pour les Manuſcrits, & qu'on ait eu à peine la premiere penſée de faire des amas de Médailles. Car ce n'eſt tout au plus que depuis deux cens ans que l'on parle de Médailliſtes, ou dumoins qu'on voit des Auteurs qui ayent écrit ſur cette matiére. Sans doute que les Cabinets vont ſe multiplier à vûë d'œil, & qu'à l'éxemple de la France, les autres Nations ne croiront plus qu'il leur ſoit permis d'avoir une Bibliotheque ſans y joindre un Médailler. Ce goût commence à ſe répandre ; ſur tout depuis que les Princes ont mis les Médailles, les Statuës, les Bas Reliefs, en un mot ce qui regarde l'Antiquité, au nombre des choſes qui marquent le plus leur grandeur & leur magnificence : & vôtre Académie va faire que dans peu ce goût deviendra commun, & ſera regardé comme une choſe auſſi néceſſaire aux Doctes, que le goût des Livres. A la verité, la dépenſe eſt exceſſive, & il y auroit à craindre que cette raiſon n'en détournât bien des particuliers ; mais il ne tiendra qu'à vôtre Societé de lever cet obſtacle : voicy ce que je veux dire.

Il ſe fond une ſi grande quantité de Médailles de toute ſorte de métal, ſur tout dans les Provinces éloignées de Paris, que, pourvû qu'on empêchât ce deſordre, nous aurions les Médailles à un prix raiſonnable. Peut-être ſerez-vous bien aiſe que je vous faſſe part de quelques connoiſſances particulieres que j'ay de ce fait. Il n'y a que vingt ans que je ſçay ce que c'eſt que Médailles. Et en ſi peu de tems j'ay vû preſque de mes yeux quatre tréſors de Médailles antiques trouvées dans le Royaume, qui ont eu ce triſte ſort.

A Rennes, des Ouvriers creuſant en plein jour pour placer les canaux d'une Fontaine, rencontrerent mille ou douze cens Médailles de grand bronze, toutes des Empereurs qui ont regné depuis Trajan juſqu'à Commode. A ſoixante près qui me tomberent entre les mains, les autres ont été fonduës.

Proche Antrain petite Ville du Nivernois, les chevaux d'un Laboureur entraînerent malgré luy ſa charruë, de ſorte que le ſoc entra ſi avant dans la racine d'un gros arbre planté au bout d'un champ, qu'il fut obligé de ſe ſervir d'un pic & d'autres inſtruments pour dégager ſa charruë. A peine eut-il foüi un pied ou deux ſous les premieres racines, qu'il découvrit un pot de fer

remply de plus de quatre mille Médailles de grand bronze d'Empereurs Romains, depuis Hadrien juſqu'à Gordien troiſiéme. Le métal luy parut de ſi peu de conſéquence, auſſi-bien qu'au Curé du lieu & à deux ou trois perſonnes qui furent conſultées, qu'on donna le tout pour quinze francs à un Artiſan : & j'ay vû les moules qu'il en a fait faire à Orleans.

Vous aurez entendu parler d'un procès ſuſcité à la Pairie de Nevers au ſujet d'une pareille découverte faite à Chantenay. Il eſt sûr qu'un Orfévre en a fondu quatre marcs de Médailles d'or, dont les plus anciennes étoient d'Auguſte, & les dernieres de Commode. Heureuſement j'étois ſur les lieux, ce qui fut cauſe que quatre mille Médailles d'argent des mêmes Empereurs furent conſervées.

Enfin j'ay la relation de ce qui ſe paſſa à Vannes en 1676. & Monſieur Heſvin un des fameux Avocats du Parlement de Rennes nous y apprend que des Bas-Bretons d'un Village nommé Lomariaker trouverent cent mille Médailles de billon, & que ces Médailles étoient du troiſiéme ſiécle. En effet, ſelon ſon écrit, elles ne paſſoient point le tems de Caracalle, & elles finiſſoient à Poſtume. Ce qui eſt de ſurprenant, c'eſt que cet habile homme en nettoya vingt-cinq mille, qu'il en fut le maître, qu'il les auroit euës à vil prix, & que cependant, il n'en retint qu'un très-petit nombre. Mais il ne ſongeoit qu'à luy, & il ne croyoit pas devoir en acheter pluſieurs ſemblables & du même revers. Quand vous voudrez, je vous communiqueray les réfléxions qu'il fit en les éxaminant.

Je me contente aujourd'huy de vous dire qu'il vit ſix mille Médailles de Gordien troiſiéme, & ſix mille de Philippe le pere, quoyqu'il n'y eût que cinquante revers différents de l'un & de l'autre Empereur; ſept cens d'Aléxandre Sévére; deux mille de Trajan Dece; ſix cent de Valérien le fils; des milliers de Gallien & de Poſtume.

En verité un Curieux ne déplore-t'il pas de ſemblables pertes? Pour moy j'y ſuis encore plus ſenſible qu'un autre, parce que je ſçay par le peu que j'ay pu découvrir & ſauver du naufrage, que cela ſeul auroit enrichi nos ſuites, & ſuffi à faire pluſieurs beaux Cabinets. Jugez-en vous-même. Voicy une liſte de quelques-unes de ces Médailles.

EN ARGENT.

C. CAESAR AUG. GERM. P. M. TR. POT. La tête de Caligula.

.)(. AGRIPPINA MAT. C. CAES. AVG. GERM. La tête d'Agrippine.

..... DOMITILLA AVGV..... La tête de Domitille.

.)(. FORT. AVGVST. La Fortune debout.

DIVA AVGVSTA MARCIANA. La tête de Marciana.

.)(. CONSECRATIO. Un Aigle ſur un bâton.

DIVA AVGVSTA MATIDIA. La tête de Matidia.

.)(. CONSECRATIO. Un Aigle ſur un bâton.

FAVSTINAE AVG. PII. AVG. FIL. La tête de Fauſtine la jeune.

.)(. P. M. TR. P. XIX. IMP. III. COS. III. Une figure debout.

AEL. AVREL. COMM. AVG. P. FEL. La tête de Commode.

.)(. MATRI DEVM CONSERV. AVG. Cybele ſur un Lion.

DIVVS PERT. PIVS PATER. La tête de Pertinax.

.)(. CONSECRATIO. Un Aigle ſur un bâton.

IMP. CAES. M. DID. IVLIAN. AVG. La tête de Didius Julianus.

.)(. CONCORDIA MILITVM. Une figure debout entre deux Signes militaires.

.)(. P. M. TR. P. COS. La Fortune debout.

.)(. RECTOR ORBIS. Didius Julianus debout tenant un Globe.

SABINIA TRANQVILLINA AVG. La tête de Tranquilline.

.)(. CONCORDIA AVGVSTOR..... Deux Figures debout ſe donnant la main.

IMP. C. Q. HER. ETR. MES. DECIVS AVG. La tête d'Herennius.

.)(. VICTORIA GERMANICA. Une Victoire debout.

Q. HE. ETRVSC. ME. DECIVS NO. C. La tête d'Herennius.

.)(. P. M. TR. P. II. CONS. V. Une Figure debout, un Autel à ſes pieds.

IMP. GALLIE. . . . . P. AVG. La tête de Gallien.

.)(. PIETAS SAECVLI. Une Chevre, ou un autre animal ayant des cornes, & deſſous cet animal un enfant.

EN GRAND BRONZE.

HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. La tête d'Hadrien.

.)(. EXERC. NORIC. Hadrien à pied parlant à ſes ſoldats

IMP. . . . . M. AVR. ANTON. . . . . AVG. La tête de Marc Aurele.

.)(. IVNO. Une Figure debout tenant un Paon à ſes pieds.

M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXIII. La tête de Marc Aurele.

.)(. AVG. COS. VII. AVG. COS. IIII. Une figure debout.

L. AVREL. COMMODVS AVG. TR. P. La tête de Commode.

.)(. VENVS GENETRIX. Venus aſſiſe tenant une Pomme, & devant elle un Cupidon debout.

De ces Médailles les unes, comme vous voyez, Monſieur, ſont extrêmement rares, & les autres ſingulieres & úniques. Cependant le reſte de Médailles, dans lequel on a trouvé celles-cy, n'étoit pas la centieme partie des tréſors dont je viens de vous parler: jugez des découvertes qu'on auroit faites, ſi on les avoit poſſedez entiers. Pourquoy le Roy n'uſeroit il point en cette occaſion de ſon autorité? Il y va du bien public, dès que les belles Lettres y ſont intereſſées. Je ſuis perſuadé qu'avec un peu d'éxactitude du côté des Juges, on pourroit empêcher que les Fondeurs & les Orfévres ne nous fiſſent un ſi grand tort. Si l'on avoit pris cette voye depuis mille ans, les Médailles ſeroient aujourd'huy plus communes & à meilleur marché que les Livres. Or qui peut mieux demander à Sa Majeſté le Reglement dont il s'agit, que l'Académie des Médailles? Je ſouhaite que vôtre zele, Monſieur, ſoit en ce point auſſi ardent que le mien. Je ſuis, &c.

CINQUIE'ME

CINQUIÉME LETTRE.

Sçavoir ſi les revers des Médailles ont toûjours rapport aux Empereurs, ou aux Impératrices dont les têtes ſont repréſentées de l'autre côté de la Médaille.

JE me doutois bien que vous ſeriez content des Médailles, dont je vous ay envoyé la liſte : & ſur tout de celles dont les revers ont quelque choſe de ſingulier. Mais je ſuis ſurpris qu'à leur occaſion vous me demandiez ſi je ſuis du ſentiment de ceux qui s'imaginent que les revers des Médailles ont toûjours rapport aux Empereurs ou aux Impératrices auxquels ils ſont joints. Juſqu'à preſent il me ſemble que les Antiquaires n'avoient point héſité là-deſſus. C'eſt pourquoy dès qu'il s'eſt rencontré une Médaille, dont le revers ait été inconteſtablement frappé contre cette régle, on l'a regardée comme une Médaille très-rare. Monſieur Vaillant en a donné au public quelques-unes de cette nature, à ſçavoir, INDVLGENTIA AVG. P. P. COS. III. dans Sabine. VENVS VICTRIX, dans Gordien. PVDICITIA AVG. dans Voluſien : & il n'a pas manqué d'ajoûter que ces revers étoient d'autant plus dignes de la curioſité des Médailliſtes, qu'ils ſembloient ne pouvoir convenir aux Empereurs ou aux Impératrices, à l'honneur deſquels ces Médailles avoient été frappées. Pour peu même que vous liſiez les Diſſertations de Monſieur de Vallemont ſur la Médaille du Cabinet du Roy avec cette légende GALLIENAE AVGVSTAE, & au revers VBIQVE PAX : je ſuis sûr que vous conviendrez que c'eſt là un des principes généraux, dont les curieux n'ont pas douté. Et comment en douteroient-ils, puiſque le plus ſouvent

l'inſcription des revers n'eſt qu'une ſuite de l'inſcription qui ſe trouve du côté de la tête de la Médaille ? J'avouë néanmoins que depuis quelques années quelques Auteurs ont pris un autre party, & que pour appuyer leur ſentiment ils ſe ſont ſervis, & de preuves & d'éxemples. Ce n'eſt point à moy à décider : il n'appartient qu'à vôtre Académie de prononcer en dernier reſſort ſur une queſtion de cette nature ; ſouffrez ſeulement que je vous communique quelques réfléxions que j'ay faites à cette occaſion ſur les deux Médailles qui vous ont arrêté, & dont vous me parlez dans vôtre Lettre. Les voicy.

IMP. M. AVR. ANTON. . . . AVG. La tête de Marc Aurele.

.)(. JVNO : Une Figure debout, ayant un Paon à ſes pieds.

FAVSTINAE AVG. PII AVG. FIL. La tête de Fauſtine la jeune.

.)(. P. M. TR. P. XIX. IMP. III. COS. III. Une Figure debout.

Vous prétendez que ces deux revers n'ont nul rapport avec la tête de Marc Aurele, & de Fauſtine ; vous y trouvez même une certaine diſproportion, qui vous fait conclure en général que les Médailliſtes pourroient bien s'être trompez, en aſſurant que les revers regardent l'Empereur ou l'Impératrice repreſentez dans la Médaille. Nos vûës ſont bien différentes. J'ay cru au contraire que ces deux Médailles, bien loin d'être frappées contre les regles, s'expliquoient très-aiſément, & nous développoient un fait de l'hiſtoire Romaine que Monſieur de Vallemont n'a fait que toucher. Voyons ſi je me trompe.

Il eſt inconteſtable, vous en conviendrez avec moy, que Fauſtine & que Lucille ſont les ſeules Impératrices qui ſont nées de peres Empereurs, & qui en quelque maniere ont été cauſe que leurs maris ſoient montez ſur le trône. Il étoit donc raiſonnable que le Sénat dans les Monnoyes de bronze, & que les Empereurs dans les Monnoyes d'argent donnaſſent à ces Princeſſes des marques publiques de leur reconnoiſſance. C'eſt dans cette vûë que Fauſtine, & que Lucille prennent le nom de leurs peres, de qui elles tenoient tout ce qu'elles étoient, & non pas de leurs maris. Ainſi au lieu que Plotine, que Sabine, & que les autres ſe ſont appellées PLOTINA AVG. IMP. TRAIANI. SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG. FAVSTINA AVG.

ANTONINI AVG. PII. CRISPINA AVG. IMP. COMMODI AVG. Fauſtine & Lucille ont pris le nom de leur pere. FAVSTINA AVG. PII AVG. F. LVCILLA AVG. ANTONINI AVG. F. Qui nous aſſurera donc que les Anciens n'ont pas pouſſé les choſes plus loin, & que dans la penſée d'éterniſer ce point de leur hiſtoire, ils n'ont point ordonné à leurs Monétaires de mettre une Junon à Marc Aurele, & à Fauſtine. Cette inſcription P. M. TR. P. XIX. IMP. III. COS. III. Nous avons déja des Médailles qui nous apprennent que pour honorer ces deux Impératrices, l'on mit autour de la tête de Marc Aurele, FAVSTINA AVGVSTA: & ΑΟΥΚΙΑΑΑC CEBACTHC, autour de celle de Luce Vere. Certainement ſi ce n'eſt pas une preuve, c'eſt au moins une forte conjecture qu'ils auront également eu des Médailles dont les revers n'ont été que par rapport à ce fait ſingulier & nouveau. Les Iſabelles de Caſtille, & quelques Reines d'Angleterre ont à peu près fait le même, en éxigeant que les Monnoyes de leur tems fuſſent pour l'ordinaire marquées à leur coin, & que leur Portrait y fut repreſenté avec celuy des Princes qu'elles avoient épousé. Cela ſuffiroit ſans doute pour vous déterminer: & vous voyez bien à préſent qu'il n'eſt pas un revers, dont les curieux ne puiſſent rendre raiſon, quand ils ſe voudront donner la peine de creuſer dans l'hiſtoire, & d'éxaminer les choſes de plus près, que l'on ne faiſoit autrefois; car j'oſe vous dire, que vous ne trouverez nulle part deux revers, qui ayent plus de diſproportion avec la tête de la Médaille, que ceux que je viens de vous éxpliquer.

Mais afin de lever juſqu'au moindre de vos ſcrupules, je vais vous montrer le peu de fondement qu'on a d'être d'un autre ſentiment. D'abord, quels ſont les revers qui paroiſſent à ces nouveaux Auteurs combattre la regle générale? C'eſt PIETAS AVGG. dans Julie femme de Sévere. CONCORDIA AVGG. dans Otacille. IMP. T. AEL. HADR. ANTONINVS TR P. COS. III. P. P. dans Fauſtine, & VENERI GENETRICI, dans Antonin. En verité ils ſont ſi peu propres à former quelque difficulté, que je voudrois au contraire m'en ſervir à établir l'opinion commune des Médailliſtes. Car quoy de plus beau & de plus flateur pour ces deux Impératrices que d'apprendre à la poſtérité, qu'elles ont contribué à entretenir la paix & l'union entre leurs maris & leurs enfants? Les Mo-

nétaires ont-ils pu rien mettre au revers d'une Médaille de Fauſtine, qui eût plus de rapport à cette Impératrice que la tête d'Antonin Pie ? L'autre Médaille n'a pas beſoin d'une longue éxplication, puiſqu'on lit ſimplement IMP. T. AEL. HADR. ANTONINVS TR. P. COS. III. P. P. Enfin VENERI GENETRICI, ne fait point un revers éxtraordinaire dans l'Empereur Antonin. L'on a une Médaille d'Hadrien avec la même inſcription, & qui repreſente Venus debout, tenant d'une main une Figure chargée d'un trophée. L'on a dans le même Antonin une autre Médaille avec cette inſcription VENERI FELICI. Cet Empereur avoit fait bâtir à Venus un Temple ſuperbe ; ces deux revers marquent ſa pieté particuliere envers cette Déeſſe, & ils ne regardent nullement Fauſtine. Par conſéquent ſupposé qu'on voulût recourir à des revers inéxplicables, ſelon les loix ordinaires de la Médaille, il falloit faire un meilleur choix. Il eût fallu s'arrêter à PVDICITIA AVG. dans Voluſien, & à VENVS VICTRIX, dans Gordien.

Venons à preſent à la maniere dont ces nouveaux Auteurs éxpliquent les revers, qui leur ſemblent n'avoir nulle convenance avec l'Empereur ou l'Impératrice auxquels ils ſont joints. Il eſt ſouvent arrivé, diſent-ils, qu'un Ouvrier par trop de précipitation après avoir frappé des Médailles de Fauſtine, & de Marc Aurele du côté de la tête, au lieu de les séparer, a mêlé une Fauſtine parmy des Marc Aureles : ou un Marc Aurele parmy des Fauſtines ; & par là dans la ſuite il a confondu les revers, & donné au mary ce qui convenoit à la femme. En ſecond lieu combien de Médailles ont été refrappées ſur des Empereurs ou ſur des Impératrices qui n'étoient plus. Ainſi le coin n'ayant porté que du côté de la tête, le revers n'a point été effacé, & eſt demeuré tel qu'il étoit dans ſa premiere fabrique. Une infinité de Poſtumes ne nous permettent pas de douter que cela n'ait été en uſage. Il n'eſt point de Cabinet un peu nombreux, où l'on ne voye des Fauſtines, des Antonius, des Marc Aureles à demi effacés, & ſur leſquels on a imprimé la tête de Poſtume. Et puis de nos jours le même ne s'eſt-il pas fait dans nos Monnoyes ? De ſorte que rien ne paroît plus convainquant à ces Auteurs pour prouver que c'eſt là une mépriſe des Monétaires des ſiécles paſſés.

Mais répondre de la ſorte n'eſt-ce pas avoüer ingenuëment ſon

ſon ignorance ? Avec ce principe l'homme le moins verſé dans ce genre de littérature va réſoudre toutes les difficultez imaginables, & prévenir les objections qu'on auroit à luy faire à chaque pas ſur les inſcriptions des Médailles. Croyez moy, les Monétaires n'étoient ni ſi ignorants, ni ſi négligents que nous les faiſons. En effet, ſi leur précipitation à cauſé une pareille mépriſe dans les revers des Médailles, comment ſe peut-il faire que parmy tant d'Ouvriers, dans l'éſpace de tant de ſiécles, cela ſoit arrivé ſi rarement ? A peine compte-t'on une vingtaine de Médailles avec de pareils revers, ſoit dans les Livres, ſoit dans les Cabinets.

Voilà ce qui m'a obligé de ſuivre juſqu'à preſent le torrent des Médailliſtes, & de chercher la raiſon de tous les revers extraordinaires qui me ſont tombez entre les mains. Cependant je me ſoûmettray ſans peine à ce que vous déciderez. Je vous prie même de me faire part des raiſons que vous avez eû d'être d'une autre opinion. Vous vous engagerez peut-être par là à me faire une réponſe, qui ſera une ſçavante Diſſertation dont le public, & ſur tout les curieux de Médailles tireront un grand profit. Je ſuis, &c.

SIXIÉME LETTRE.

Sur une Médaille de Fauſtine la mere.

VOus avez raiſon, Monſieur, de vous adreſſer à moy pour ſçavoir ce que les curieux de Paris penſent de la Médaille que j'ay apportée depuis peu de Berry. Comme la Médaille m'appartient, nos Antiquaires ont bien voulu me mettre entre les mains ce qu'ils ont écrit ſur ce ſujet. Ainſi perſonne n'eſt

plus en état que moy de vous en rendre un compte éxact & fidelle.

Vous n'ignorez pas que la Médaille eſt de Fauſtine la mere, DIVA FAVSTINA ; qu'au revers on y voit une Cérés debout ſur un Globe, tenant de chaque main une torche. L'inſcription eſt telle qu'on vous l'a mandée, SOVSTI.

En cette occaſion chacun a raiſonné ſur ſes principes, & quelques-uns ont même ſuivi leurs anciens préjugez. De ſorte qu'il n'y a pas là-deſſus une opinion que l'on puiſſe dire être la plus commune. Jugez donc quelle eſt la plus ſenſée ſelon vôtre goût.

L'Abbé de * * * * eſt convaincu que c'eſt une Médaille qu'on a frappée deux fois du côté du revers, parce que le Monétaire s'étoit mépris, mettant la figure de Cérés dans un ſens, au lieu de la mettre dans un autre. Cela ſuppoſé, le Globe, ſelon luy, eſt la tête de Cérés effacée : l'S, qui commence la légende eſt reſtée du mot d'*Auguſta*, qui faiſoit alors la légende. L'A manque : mais en contremarquant il n'eſt pas ſurprenant que le coin n'ait pas porté en cet endroit. En un mot, la légende, ſelon luy, eſt fauſſe & broüillée à cauſe de cet accident. Il ne faut que voir la Médaille pour être convaincu que c'eſt là un ſyſtême, & non pas une éxplication. Car jamais Médaille n'a été de meilleur goût, d'un plus habile Ouvrier, & d'un relief plus entier.

Monſieur * * * * n'a pas héſité, & il a trouvé tout d'un coup AVGVSTA. On a eu beau luy montrer que par la ſituation des lettres il ne doit y en avoir que ſix, au lieu qu'AVGVSTA en a ſept : n'importe, le Monétaire a oublié un A ; il a mis un S pour un V ; l'I eſt un A à demi effacé. Ainſi c'eſt une démonſtration pour luy qu'il faut lire AVGVSTA. Les vrais curieux, c'eſt-à-dire, nos Doctes ne ſe ſont point contentez d'une pareille réponſe : & ſi on les en croit, cela ſent un peu l'homme qui n'a rien à dire.

Un Sçavant a pouſſé la pénétration juſques où elle pouvoit aller : & afin de vous faire entrer dans ſa penſée, remarquez, s'il vous plaît, qu'à la tête de la légende, un peu devant la premiere S, un dard de feu, tel qu'on en voit dans nos feux d'artifice, ſort du grenetis, & s'avance juſqu'au milieu du champ de la Médaille. Car regardant cette Médaille, comme une Médaille injurieuſe à la mémoire de Fauſtine, il éxplique

de la ſorte la légende : FVLMEN SACERDOTALI ORDINI, VENENVM SENATVI, TAEDA IMPERIO ; & prétend que le dard de feu a été mis à deſſein à la place d'une F, pour mieux cacher le but que le Monétaire s'étoit proposé en fabriquant une Médaille de ce genre là. Sa Diſſertation eſt remplie d'érudition. Quand elle ſera imprimée, j'auray ſoin de vous l'envoyer. Vous la lirez avec plaiſir, ſur tout l'endroit où il développe pourquoy Antonin Pie n'a pris que les trois premieres années de ſon regne la qualité de Pontife. C'eſt ſur ce point de doctrine que roule le reſte, parce que, ſi Fauſtine à favorisé le Chriſtianiſme, & ſi elle a engagé Antonin à faire le même, il eſt évident que ſa decouverte eſt des plus heureuſes. Après tout je ne crois pas que vous ſoyez de ſon ſentiment.

Le C. *** qui eſt ſi fort de vos amis & des miens, lit SENATVS OB VOTA SVSCEPTA TEMPORE INFIRMITATIS ; fondé ſur ce qu'à Rome on fit des vœux & des Sacrifices à Cérés pendant la maladie de Fauſtine, pour en obtenir la gueriſon. Pluſieurs choſes vous révolteront icy, & ſur tout le TEMPORE INFIRMITATIS, qui n'eſt ni Latin, ni du goût de l'antique dumoins pour une légende de Médaille.

Pour moy, j'éxplique ma Médaille SACERDOTALIS ORDINIS, VRBIS, SENATVS, TRIBVNI IVSSV. Vous ſçavez que Fauſtine avant que de mourir avoit jetté les fondements d'une ſuperbe maiſon, où elle prétendoit élever les jeunes filles du Peuple Romain, qui n'auroient pas de bien. Sa mort n'interrompit point ce projet ; car Antonin la fit achever, & la dota de revenus conſidérables. Auſſi voyons-nous que les Médailles de Fauſtine, qui ont pour revers PVELLAE FAVSTINIANAE, ſont toutes frappées après ſa mort, puiſqu'à la tête, il y a DIVA FAVSTINA. Ce fut donc en reconnoiſſance de cet établiſſement que la Ville de Rome, à ce que je ſuppoſe, fit élever une Statuë de Fauſtine ſous la figure de Cérés au bas de laquelle étoit cette inſcription. SACERDOTALIS ORDINIS, VRBIS, SENATVS, TRIBVNI IVSSV Comme Cérés préſide aux Bleds, & nourrit pour ainſi dire les hommes, rien ne convenoit mieux à Fauſtine, qui à ſon éxemple, avoit pourvû à la ſubſiſtance de tant de jeunes perſonnes. Outre cela afin que la poſtérité connût que tous les Ordres, ou ſi vous voulez, tous les Corps de la Ville avoient con-

couru à laiſſer cette marque de leur reconnoiſſance, l'inſcription priſe de la Statuë les ſpécifie, & les diſtingue l'un après l'autre, & nous apprend que cette Statuë fut faite par le commandement des Prêtres, c'eſt-à-dire, ſelon nôtre maniere de parler, du Clergé, de la Ville, du Sénat, & du peuple, dont le Tribun étoit le chef. Enſuite le Sénat, pour éterniſer ce point de l'hiſtoire Romaine, ordonna qu'on en frappât une Médaille avec la même inſcription en abrégé, ne pouvant être miſe tout au long, dumoins commodément, dans un ſi petit éſpace. Les deux lettres S. C. en font foy. La Statuë a donc été dreſſée par l'ordre de toute la Ville: & la Médaille où ce fait eſt repréſenté, frappée ſeulement par l'ordre du Sénat, parce qu'il étoit le ſeul qui avoit ce pouvoir. Enfin Fauſtine eſt debout ſur un Globe, comme ſi on avoit voulu dire par là que cette Impératrice étoit devenuë par ſes libéralitez à l'égard de l'Empire Romain, ce que Cérés eſt à l'égard de la terre; car le Globe dans les Médailles ne ſignifie preſque jamais que l'Empire Romain.

Je ne vous dis rien davantage de la Médaille dont il s'agit. Habile comme vous êtes dans ce genre de ſcience, vous jugerez aiſément qu'elle eſt des plus rares, & même une Médaille unique.

SEPTIÉME LETTRE.

Sur une Médaille d'Annia Fauſtina.

LA Médaille, Monſieur, que je vous envoye aujourd'huy, eſt aſſurément une des plus rares, & des plus curieuſes que vous ayez encore vûës. L'inſcription tant du côté de la tête que du côté du revers, l'époque, la grandeur de la Médaille, tout cela a quelque choſe de ſingulier; & vous trouverez qu'un vray Sçavant peut s'en ſervir pour faire de nouvelles découvertes.

Vous ſçavez que les Antiquaires veulent qu'Annia Fauſtina ait été femme d'Elagabale. Mais les uns veulent qu'elle ait été ſa premiere femme; & les autres veulent qu'elle ait été la troiſiéme. Cette diverſité de ſentiments vient de la maniere dont ſe ſont expliquez Dion & Hérodien, ſeuls Auteurs anciens, qui ayent parlé de ce point de l'hiſtoire Romaine.

Dion, dès le commencement de la vie d'Elagabale, marque que ce Prince enleva à Baſſus ſa femme, qui étoit petite fille de Marc Aurele, & de Claude Sévere, & qu'il l'épouſa. D'où Monſieur Patin a conclu que cet Auteur parloit d'Annia Fauſtina, & des premieres nôces d'Elagabale: & que ce n'étoit point là un point détaché de ce qu'il avoit à dire dans la ſuite du nombre des femmes que cet Empereur avoit épouſées.

Hérodien au contraire aſſure qu'Elagabale, après avoir répudié Aquilia Sévéra, prit une troiſiéme femme, qui paſſoit pour être de la famille de Commode. A la vérité, il ne la nomme pas, non plus que Dion; mais Meſſieurs Vaillant & Méza-barba croyent qu'il n'en faut pas davantage pour juger qu'Hé-

rodien parle d'Annia Fauſtina, qui eſt ſans contredit parente de Commode.

Ne vous imaginez pas que ce ſoit là une minutie, & qu'il importe peu qu'Annia Fauſtina ait été la premiere, ou la troiſiéme femme d'Elagabale. L'Epoque qui eſt dans l'éxergue de ma Médaille vous convaincra du contraire.

Vous ſçavez encore que, comme Elagabale en moins de quatre ans ſe maria juſqu'à quatre ou cinq fois, il eſt impoſſible que les Médailles des Impératrices qu'il épouſa, ne ſoient très-rares. Ces Impératrices étoient ſi peu ſur le trône qu'on avoit à peine le tems de leurs frapper des Médailles. Celles d'Annia Fauſtina ſont encore plus rares que les autres; & nos Antiquaires n'en rapportent aucune de grand bronze, telle qu'eſt la mienne. Permettez-moy donc de vous en dire en détail mon ſentiment; peut-être que nous débroüillerons bien des choſes, qui ne ſont ni éclaircies entiérement, ni prouvées comme il faut.

ANNIA AYPHΛIA ΦAVCTEINA. .)(. ΕΠΙ CTP. KYPINOY PAΦANEΩTΩN. Dans l'éxergue, AOC.

Annia Aurelia Fauſtina: ſub Prætore Cyrino, nummus Raphaneotarum, anno 271.

Vous voyez d'abord qu'Annia Fauſtina décend de Marc Aurele, & de Fauſtine. Les noms, d'ANNIA, d'AVRELIA, & de FAVSTINA, en ſont des preuves inconteſtables; & ma Médaille eſt d'autant plus à eſtimer, qu'elle eſt la ſeule qui donne à Annia Fauſtina le ſurnom d'Aurelia: qui néanmoins établit plus ſolidement que tout autre Médaille la ſuite de la généalogie de cette Impératrice.

Si nous en croyons les Hiſtoriens, Fauſtine, femme d'Antonin Pie, étoit fille d'Annius Verus. Elle eut, entre autres enfants, un fils, qui mourut très-jeune, & dont nous avons une belle Médaille avec le ſurnom d'Annius. M. ANNIOC ΓAΛEPIOC ANTΩNINOC AYTOKPATOPOC ANTΩNINOY YOC. .)(. ΘEA ΦAYCTEINA; & une fille nommée Fauſtine, qui éleva à l'Empire Marc Aurele, en l'épouſant.

De ce mariage ſortirent pluſieurs filles, & deux Princes: à ſçavoir Commode, & Annius Verus. Ce dernier mourut âgé ſeulement de ſept ans. La Médaille citée du Cabinet du Cardinal Maximi ne nous permet pas d'en douter. ANNIVS

VERVS CAESAR ANTONINI AVG. FIL. .)(. COMMODVS CAES ANTONINI AVG. FIL. L'aînée des filles fut Lucille femme de Luce Vere, qui prit auſſi très-ſouvent le ſurnom d'Annia. ANNIA ΛΟΥΚΙΛΛΑ CEB. .)(. ΕΠΙ ΑΙ. ΠΟΝΤΙΚΟΥ ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ. H. ſelon une Médaille de mon Cabinet.

La quatriéme fille de Marc Aurele ſe nomma Aurelia Sabina. Elle épouſa le fils de Claude Sévere, dont elle eut Annia Aurelia Fauſtina.

Comme Annia Fauſtina décendoit par ſa mere des Annies, des Antonins & des Aureles; il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ne porte que les noms de ces illuſtres Maiſons. Claude Sévere étoit néanmoins très-puiſſant ſous l'Empire de Commode, & il fut même honoré de la dignité de Conſul.

Voilà ce qui regarde l'inſcription du côté de la tête de la Médaille: venons au revers.

ΕΠΙ CTP. KYPINOY. *Sub Prætore Cyrino.*

Sans être d'humeur à ne vouloir juger de l'antiquité que par les Médailles, il faut avoüer à l'occaſion de ce revers qu'elles ſont d'une grande utilité pour l'éclaircir. Car les plus doctes Commentateurs de l'Ecriture ont été partagez ſur ce paſſage de ſaint Luc. *Hæc deſcriptio prima facta eſt à Præſide Syriæ Cyrino.* Pluſieurs ont abandonné la Vulgate, & luy ont préferé la Verſion Grecque pour lire, *ſub Præſide Quirinio.* Quelques-uns même de nos Traducteurs François ont été de cette opinion, & mettent que ce dénombrement ſe fit *Quirinus étant Gouverneur de Syrie.* Or rien n'étoit plus capable de faire voir qu'on avoit tort de s'éloigner de la Vulgate, qu'une Médaille qui nous apprendroit que Cyrinus eſt le nom d'une famille Grecque, illuſtre, & élevée aux premiers emplois dans la Syrie.

Un de nos Antiquaires avoit déja parlé d'une Médaille frappée à Smyrne, à l'honneur d'Elagabale avec une ſemblable inſcription. ΕΠ. CTP. KYPINOY CMYPNAIΩN. *Sub Prætore Cyrino, Smyrnæorum.* Mais on l'a révoquée en doute, & avec raiſon; ſur tout depuis qu'on n'a pu la découvrir, quelque perquiſition qu'on en ait faite, & quoyque l'on ſe ſoit adreſſé au curieux de qui on la cite, & qui eſt encore vivant. Ainſi je regarde la Médaille d'Annia Fauſtina, dont je parle, comme l'unique qui nous inſtruit ſûrement du véritable nom de Cyrinus.

Raphana eſt la troiſiéme Ville de cette partie de la Syrie qu'on appelloit la Décapole, & dont Damas, ſelon Pline, étoit la Ville la plus conſidérable. L'Ecriture Sainte fait ſouvent mention de ce pays-là. Comme il confinoit à la Galilée, ces peuples ſçûrent des premiers les miracles que JESUS-CHRIST y opéroit chaque jour, & à l'éxemple des Galiléens, ils luy amenoient leurs malades pour être guéris.

Les deux Figures, que l'on voit debout dans le champ de la Médaille, repréſentent les deux Divinitez que les Raphanéens adoroient plus particulierement, à ſçavoir Diane d'Epheſe, & ſi je ne me trompe, Bacchus, qui tient une Pique d'une main, & de l'autre une peau de Tigre. Je n'oſe pourtant l'aſſurer, puiſque cette Divinité a une coëffure, qui paroît convenir plûtôt à une Déeſſe qu'à un Dieu.

Il ne me reſte plus qu'à vous dire ce que je penſe de l'Epoque AOC, 271. Si je ne me trompe, elle eſt priſe de l'Ere d'Antioche, ou, ſi vous voulez, de l'Ere de Jules Ceſar; lorſque les peuples d'Antioche, & de preſque toutes les Villes de la Syrie, ſe firent une nouvelle maniere de compter leurs années, pour plaire à Jules Ceſar qui avoit été proclamé Dictateur dans leur Ville.

Cela arriva, dit-on, l'Automne de l'année ſept cens cinq de Rome. Par conſéquent, ſi nous y ajoûtons deux cens ſoixante & onze ans de l'Ere d'Antioche, nous tomberons dans l'Automne de l'année neuf cens ſoixante & cinq de la fondation de Rome. Or l'année neuf cens ſoixante & cinq de la fondation de Rome répond à la deux cens vingt & deuxiéme année de l'Ere de JESUS-CHRIST: tems auquel mourut Elagabale dès le dixiéme jour de Mars. D'où il s'enſuit qu'Annia Fauſtina n'a pû être la premiere femme d'Elagabale: car il auroit dû l'épouſer trois ans auparavant, & étant répudiée, Raphana ne luy auroit pas fait battre des Médailles.

Je trouve même de la difficulté en la reconnoiſſant pour ſa troiſiéme femme. Car Elagabale eſt mort au mois de Mars de l'année deux cens vingt & deux, & l'année deux cens ſoixante & onze d'Antioche ſemble ne commencer qu'à l'Automne de la même année. Et comment concevoir que des peuples ayent fait des Médailles à l'honneur d'une Impératrice veuve d'un Empereur, qui avoit péri de la maniere du monde la plus ignominieuſe,

ſe, & dont la mémoire étoit en éxécration au peuple Romain ? Ajoûtez encore que ſelon l'hiſtoire Elagabale répudia la femme qu'il épouſa en troiſiémes nôces, & qu'il reprit avant que de mourir Aquilia Sévéra.

Mais ce ne ſont point là des difficultez inſolubles, & rien n'eſt plus aiſé que de faire voir que l'Epoque de Raphana marquée dans ma Médaille convient parfaitement bien avec l'Ere d'Antioche ; mais cela demande un trop long éxamen, & je vous le laiſſe à faire. Je ſuis, &c.

HUITIÉME LETTRE.

Sur une Médaille de Julia Mamæa.

QUe penſez-vous, Monſieur, de ma Médaille de Mamæa. L'inſcription, qui eſt du côté de la tête, vous ſurprendra ſans doute. IVLIA MAMIAS AVG. Pour moy je n'ay point encore vû de Médaille où la mere d'Aléxandre Sévere fut autrement appellée que IVLIA MAMAEA. Le nom de IVLIA MAMIAS eſt un nom inconnu aux curieux ; & je crains fort que vous ne m'accuſiez de n'avoir pas ſçû déchiffrer des lettres qui peut-être ſont un peu effacées. Si c'étoit là vôtre penſée, détrompez-vous, je vous prie. Jamais Médaille ne fut plus entiere, plus nette & plus indubitable. Je jetterois bien la faute ſur le Monétaire, qui a mis MAMIAS pour MAMAEA ; & parlant comme quelques-uns de nos Antiquaires je vous dirois qu'il y a mille éxemples de certaines fautes, qu'on doit néceſſairement attribuer à la négligence, ou à l'ignorance des Ouvriers. Mais auſſi le Monétaire peut n'avoir point de tort. Cette Princeſſe étoit Phœnicienne de nation ; il n'eſt donc pas tout-à-fait

hors de propos de s'imaginer que ſon vray nom étoit MAMIAS. Car cette terminaiſon étoit aſſez ordinaire aux perſonnes du même pays. SOEMIAS en fait foy ; & les Romains changerent MAMIAS en MAMAEA, pour l'accommoder davantage à leur goût & au génie de leur langue.

NEUVIÈME LETTRE.

Sur une Médaille de Pacatianus.

P 46

VOus avez raiſon, Monſieur, de ne vouloir rien décider ſur ce que Monſieur Morel a dit du *Pacatianus* d'argent, que j'ay trouvé il y a quelques années. Quelques-uns ont jugé que ce ſçavant Antiquaire s'étoit trompé, ſur tout pour le tems où vivoit cet Empereur. J'ay même pris la liberté de luy en écrire mon ſentiment ; & je ſuis sûr qu'il aura reconnu de bonne foy que ſes conjectures n'étoient pas tout-à-fait juſtes. Car il prétend que le ſeul métal, que la ſeule fabrique de la Médaille prouve que ce Tyran vivoit du tems de Gallien, ou immédiatement après. J'ay éxaminé la Médaille avec toute l'éxactitude poſſible en mon particulier, & en préſence d'habiles connoiſſeurs, & j'ay toûjours conclu tout le contraire.

Je crois donc que Pacatianus regnoit dans quelque Province particuliere, lorſque Philippe s'empara de l'Empire Romain. La ſeule vûë décide ſi fort en faveur de mon opinion, que mille fois je l'ay pris de loin pour un *Trajanus Decius*, tant les caracteres, les bords, l'épaiſſeur, la grandeur de cette Médaille ont du rapport aux Médailles de l'Empereur dont je parle. Cette différence vous paroîtra conſidérable, intelligent comme vous êtes dans les matieres de l'Antiquité. Vous n'ignorez pas que les Monnoyes changeoient viſiblement en l'éſpace de quinze

à vingt ans, quand l'Empire commença à déchoir de ſa grandeur & de ſa puiſſance. Ajoûtez, s'il vous plaît, qu'agiſſant ſur ce principe, il me ſemble que j'entrevois à peu près tout ce qui concerne Pacatianus. Ce que Monſieur Morel ne peut faire dans ſon hypotheſe. Vous en jugerez.

L'hiſtoire nous marque que Philippe ſe ligua avec quelques-uns des principaux de l'armée Romaine, & que ce fut par leur ſecours qu'il ôta à Gordien troiſiéme & la vie & la couronne. Mais ceux qui avoient contribué à ſon élevation ſe révolterent contre luy, après la mort de Gordien; ou plûtôt crurent qu'ils avoient autant de droit que luy d'aſpirer à la Souveraineté. Entre autres Marius s'empara de la Pannonie: Jotapianus de la Syrie. Pacatianus n'auroit-il point été de ce nombre malgré le ſilence des Hiſtoriens?

Il eſt plus que propable qu'il y avoit dès ce tems-là une famille illuſtre, qui portoit le nom de Pacatianus. Dumoins nous voyons un Pacatianus qui étoit Conſul l'année que Conſtantin fit changer de nom à Byzance, & luy donna celuy de Conſtantinople.

Je paſſe plus avant, & je vous demande ſi Pacatianus ne ſeroit point le même que Marinus, dont Monſieur Seguin & Strada nous ont donné deux Médailles avec cette inſcription. ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ, & au revers ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ ΚΟΛΩΝΙΑC. S. C. A la vérité la plûpart des Médailliſtes modernes nous aſſurent qu'il s'appelloit PVBLIVS CARVILIVS MARINVS. Mais ſur quel fondement, je vous prie, puiſque Zozime, Zonaras, & les autres Auteurs anciens n'en diſent mot. D'un autre côté les deux Médailles, que nous avons vûës juſqu'à preſent, ne font mention que du nom de Marinus. A-t'on découvert quelque inſcription où Marinus ſoit nommé PVBLIVS CARVILIVS? Qu'on la communique au public; ſans cela n'eſt-il pas évident que nous ne pouvons connoître Marinus que ſous le nom de Marinus?

La raiſon que j'ay de croire que Pacatianus & Marinus pourroient bien être le même Empereur, eſt que du côté de la tête de ma Médaille, il y a IMP. T. IVL. MAR. PACATIANVS P. F. AVG. lettres que j'éxpliquerois pour lors de la ſorte. IMPERATOR TITVS IVLIVS MARINVS PACATIANVS PIVS FELIX AVGVSTVS. Que ſi dans les deux Médailles que je viens de citer, l'on ne trouve point

d'autre nom que celuy de *Marinus*. Vous ſçavez bien que ce ſont des Médailles frappées pour la conſécration de cet Empereur ; c'eſt-à-dire, pour marquer qu'on l'avoit mis au rang des Dieux. Dans ces occaſions, ſi je ne me trompe, il n'y avoit jamais cette multitude de noms, que les Empereurs portoient, & que les Monétaires gravoient ſouvent ſelon les ordres qu'on leur en donnoit, quelquefois même ſelon leur fantaiſie, ou ſelon l'éſpace qu'ils avoient. On n'y lit que DIVO PIO. DIVO ANTONINO. DIVO COMMODO. DIVVS VERVS. DIVVS PERTINAX, & une infinité d'autres ſemblables.

Voilà en peu de mots deux ſyſtêmes que je me ſuis fait au ſujet de la Médaille de Pacatianus ; non que je prétende vous les propoſer comme une choſe sûre & évidente. Mais en fait de Médailles, il eſt permis de deviner un peu. Peut-être que ce que je vous dis, vous engagera à creuſer plus avant dans une matiere que je me ſuis contenté d'ébaucher ; & qu'heureux, comme vous êtes dans vos penſées, vous me découvrirez enfin la vérité de ce point de l'hiſtoire Romaine. Je ſuis, &c.

DIXIÉME LETTRE.

Sur une Médaille de Mariniana.

P. 98

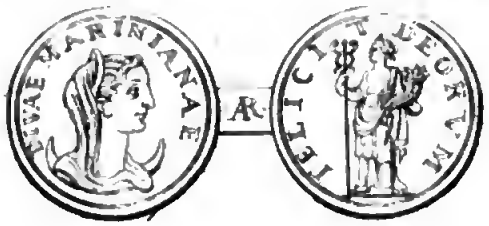

LE revers, Monſieur, de cette Médaille eſt tout des plus rares & des plus ſinguliers. Outre que les Antiquaires ne l'avoient point encore trouvé ſur aucune Médaille de *Mariniana* ; c'eſt que je puis vous aſſurer que cette inſcription FELICITAS DEORVM, n'a jamais été donnée qu'à cette Princeſſe. Il n'y a rien de plus commun que ces ſortes d'inſcriptions, FELICITAS AVG. FELICITAS PERPETVA. FELICITAS

TAS PVBLICA. FELICITAS PROVINCIARVM. FELICITAS SAECVLI. FELICITAS TEMPORVM. Je n'en ſuis point ſurpris. Ces inſcriptions regardent des Princes qui doivent faire le bonheur de leurs ſujets. Ainſi pour peu que par leurs victoires, ou par leurs ſoins ils euſſent ramené l'abondance dans leur Empire, les Romains ne manquoient pas de donner à ces Princes des marques publiques de leur reconnoiſſance, & ſur tout ſur leur Monnoye. Alors il leur auroit été très-difficile de s'exprimer autrement, & ce peu de paroles fait parfaitement entendre leur penſée, & leur deſſein.

Mais en quel ſens peut-on dire qu'une Impératrice fait la felicité des Dieux ? Cela paroît extraordinaire de quelque Religion que l'on ſoit. Après tout il faut bien que Gallien & que Valérien le Jeune ayent eu une ſi haute idée des belles qualitez de Mariniana, qu'ils ayent crû que les Dieux étoient heureux de la poſſeder. Car remarquez que ce n'eſt qu'après ſa mort qu'on a frappé cette Médaille. Sa tête eſt voilée; il y a un croiſſant; & on lit autour de cette Médaille; DIVAE MARINIANAE. Preuves convaincantes d'une conſécration.

ONZIÉME LETTRE.

Sur une Médaille de l'Empereur Gallien.

p. 50

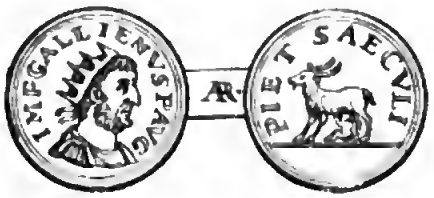

CEtte Médaille de Gallien a quelque choſe de ſi ſingulier, que je ne doute point qu'elle ne ſoit de quelque utilité à tous les curieux. Pour moy j'ay déja profité de cette nouvelle découverte; car, comme je m'applique depuis quelques mois à lire ce qui regarde le regne de l'Empereur Gallien, il me ſemble que par le ſecours de ma Médaille j'ay éclairci un point de l'hiſtoire Romaine, qui étoit preſque inconnu.

J'avouë que quelques-uns de nos Antiquaires prétendent que la Médaille dont il s'agit, ne doit s'attribuer qu'à la flaterie des Monétaires, qui ont donné à cet Empereur infame & débauché des vertus, dont il n'avoit pas même les premiers principes. De ſorte qu'il eſt de cette Médaille à peu près comme de celle qui a pour légende: FELICITAS SAECVLI. Je veux dire que nos Antiquaires ont conclu que la pieté de ce Prince étoit ſur le même pied que le bonheur de ſes ſujets, qui accablés de guerres, de peſte, de famine, virent enfin déchoir l'Empire Romain de ce haut point de grandeur, où il s'étoit élevé, & conſervé pendant tant de ſiécles.

Mais malgré leur ſentiment je crois qu'il eſt aiſé d'éxpliquer autrement cette Médaille, & d'une maniere, qui eſt glorieuſe & favorable à l'Empereur Gallien.

Non que je ſois du nombre de ceux qui mépriſent les anciens Auteurs, & qui ne veulent décider de ce qui s'eſt paſſé dans les ſiécles les plus reculés, qu'à la faveur de quelque Médaille. Je

ſuis très-perſuadé que les Livres ſont auſſi reſpectables pour leur antiquité, que le ſont les Médailles. Avec cette différence néanmoins que les Livres ſont toûjours l'ouvrage de quelques particuliers ; & qu'ils ont pû être altérez par une infinité de Copiſtes, qui les ont tranſcrits. Car rien n'a été plus rare que d'en avoir eu un de la premiere main, lorſqu'on a été en état de les imprimer. Au lieu que les Médailles antiques & véritables ſont à couvert de ces deux reproches. Voicy donc ce que je penſe de la Médaille que je vous envoye aujourd'huy.

Cette Médaille pourroit bien ne ſignifier autre choſe que le ſoin que l'on prit par les ordres, & peut-être même par la libéralité de Gallien d'élever les enfants que des meres pauvres & dénaturées abandonnoient & expoſoient au milieu des ruës de Rome. Rien n'étoit plus ordinaire que cette malheureuſe coûtume. Auſſi voyons-nous que de tems en tems les Empereurs & les Impératrices en ont arrêté le cours par l'établiſſement d'Hôpitaux deſtinez uniquement à élever les enfants des citoyens Romains qui ſeroient dans l'indigence, ou par des largeſſes faites en leur faveur. Fauſtine femme d'Antonin Pie s'eſt renduë par là recommandable à la poſtérité ; & vous n'ignorez pas que ſa Médaille, qui a pour revers PVELLAE FAVSTINIANAE, n'en ſoit une preuve convaincante. Trajan quelques années auparavant avoit fait paroître le même zele, quoyque d'une maniere différente. Juſques-là il falloit avoir atteint l'âge d'onze ans pour participer aux libéralitez que les Empereurs faiſoient au peuple. Trajan dans un de ſes Congiaires voulut que les plus jeunes enfants euſſent part à ſes libéralitez : & cela dans la vûë que les plus pauvres des Romains ſe fiſſent dans la ſuite un devoir d'élever des enfants, qui ne leur étant point à charge deviendroient des ſujets utiles à l'Empire. Action digne d'un Prince, & qui a paru ſi belle à Pline le jeune, qu'il en a fait un des endroits des plus étendus de ſon Panégyrique.

L'inſcription PIETAS SAECVLI, exprime parfaitement bien cette penſée ; & l'on peut dire qu'elle eſt dans le goût de la vraye latinité. PIETAS eſt un de ces termes génériques, qui ont rapport à pluſieurs choſes différentes. Loin d'être borné à cette piété, à ce zele que l'on a pour le culte du ſouverain Seigneur ; tout ſoin que l'on prend de s'acquitter de certains devoirs que la nature, ou que la Religion nous impoſent ſoit à l'égard de nos peres & de nos meres, ſoit à l'égard de nos enfants

& de nos amis, s'appelle PIETAS, & n'eſt déterminé que par le terme, ou par le ſymbole, que l'on joint avec ce mot.

Enfin cette éxplication a cet avantage que le type, & que l'inſcription, ou, ſi vous voulez, que l'ame & le corps de cette Médaille ont de la conformité, & cette eſpece d'unité entre eux, qui eſt ſi néceſſaire pour être ſelon le goût de l'antiquité. Les Romains ont obſervé cette regle avec une telle éxactitude, qu'ils ne s'en ſont jamais éloignez. Parcourez ces différents revers: PIETAS AVG. FELICITAS SAECVLI. CONCORDIA AVG. HILARITAS TEMPORVM. DISCIPLINA. FIDES MILITVM. & mille autres de cette nature. Tantôt c'eſt un Empereur qui ſacrifie, ou qui brûle de l'encens ſur un Autel: tantôt c'eſt une Divinité qui tient une Corne d'abondance & un Caducée: tantôt ce ſont des Princes qui ſe donnent la main: tantôt ce ſont des ſoldats qui font l'éxercice. Il ſeroit inutile de deſcendre dans un plus long détail. Eclairé comme vous l'êtes, vous comprendrez d'abord ce que je veux dire. Or quel type plus naturel pour cette inſcription, PIETAS SAECULI, que de mettre ſous une Chévre un jeune enfant tetant cet animal au défaut d'une mere, dont il a été abandonné. Les Biches, les Chévres, les Louves même ſelon l'hiſtoire, & ſelon la fable, ont rendu plus d'une fois ce ſervice à ces innocentes victimes. Et ce qu'on rapporte de Jupiter & d'Amalthée, nous apprend qu'il s'agit icy de ce que l'on a fait en faveur de quelques enfants à la mammelle, & non pas du culte que Gallien avoit pû rendre à ſes Dieux.

Obligez-moy de faire quelque attention à ce que j'ay l'honneur de vous écrire; car il me ſemble qu'il vous paroîtra vrayſemblable. Cette Médaille de Gallien nous apprend ſeulement un fait de la vie de cet Empereur que les Hiſtoriens ont omis; ou parce qu'il n'étoit pas aſſez conſidérable pour être remarqué, ou pour quelque autre raiſon que nous ignorons. Tenons-nous-en là, & n'éxcluons point abſolument ce genre de monuments dont les Sçavants peuvent tirer tant d'avantage pour découvrir la vérité. Je ſuis, &c.

DOUZIE'ME

DOUZIÈME LETTRE.

Sur une Médaille de Poſtume.

p. 57

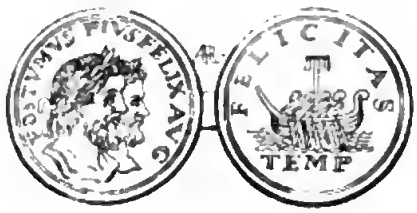

MA Médaille de Poſtume n'a rien, comme vous voyez, de fort particulier: & le tout conſiſte à vous faire voir les têtes des deux Poſtumes pere, & fils. Meſſieurs Chifflet & Mezabarba en ont vû de ſemblables, quoyqu'avec des revers différents. Je vous l'envoye donc uniquement, parce que je ſçay que vous ne condamnez pas abſolument ceux, qui veulent que ce ſoit tantôt la tête d'un Mars, tantôt celle d'un Hercule, qui eſt jointe à la tête de Poſtume le pere; & non pas la tête de Poſtume le fils.

A la vérité il y a à douter, quand c'eſt une Médaille où l'une des deux têtes a un caſque: mais ſur une Médaille comme la mienne, je ne vois pas pourquoy n'y pas reconnoître les deux Poſtumes. Ne croyez pas que ce ſoit au hazard que je parle. Vous avez un fort grand nombre de Médailles des Poſtumes ſoit en grand, ſoit en moyen bronze. Obligez-moy donc de mettre d'un côté toutes les Médailles, où Poſtume a une couronne rayonnante, & de l'autre celles, où il a une couronne de Laurier. Je ſuis sûr que vous conviendrez que ce ſont deux Empereurs différents. Le pere a un viſage long, enfoncé, l'air rude, les traits irréguliers. Le fils au contraire a le viſage plus doux, plus plein, & plus rond. Voilà donc une eſpece de regle à mon ſens pour diſtinguer les Médailles des deux Poſtumes. Y a-t'il

une couronne rayonnante ? la Médaille appartient au pere. Y a-t'il une couronne de Laurier ? la Médaille appartient au fils. Enſuite jettez les yeux ſur la Médaille que je vous envoye deſſinée avec la derniere éxactitude ; il me ſemble que vous devez y reconnoître les deux viſages tels que je vous les dépeins ; ou plûtôt tels que vous les verrez dans vos Médailles arrangées de la maniere que je vous ay marquée. Je ſuis, &c.

Les Médailles, qui ſuivent, ſont celles dont il eſt parlé dans la treiziéme Lettre.

I.

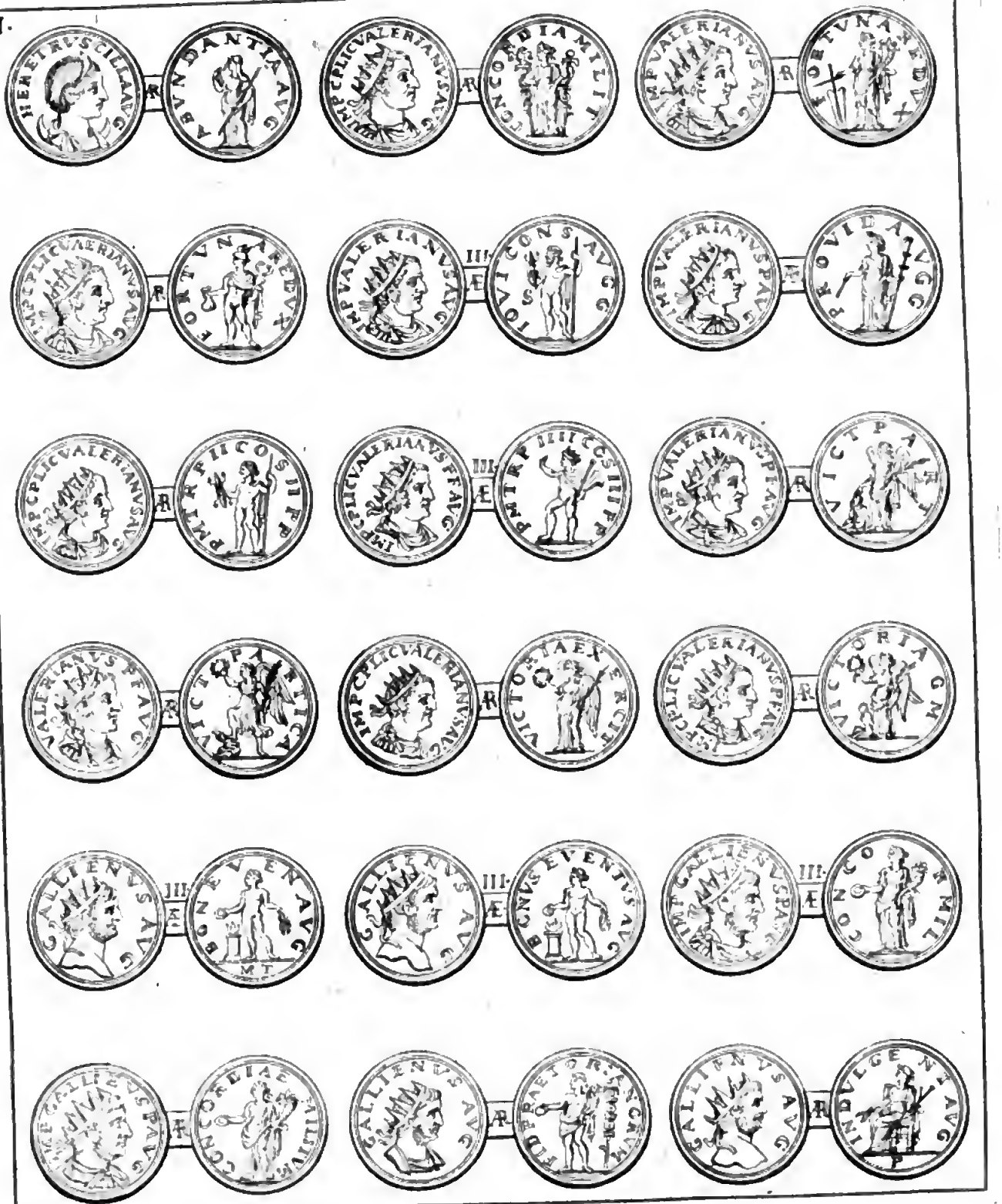
HERENNIVS ETRVSCILLAVG
ABVNDANTIA AVG
IMP C P LIC VALERIANVS AVG
CONCORDIA MILIT
IMP VALERIANVS AVG
FORTVNA REDVX
IMP C P LIC VALERIANVS AVG
FORTVNA REDVX
IMP VALERIANVS AVG
III
IOVI CONSERVATORI AVG
IMP VALERIANVS P AVG
PROVIDENTIA AVG
IMP C P LIC VALERIANVS AVG
PM TR P II COS II P P
IMP C P LIC VALERIANVS P F AVG
III
PM TR P IIII COS III P P
IMP VALERIANVS P F AVG
VICTORIA AVG
VALERIANVS P F AVG
VICTORIA AETERNA
IMP C P LIC VALERIANVS AVG
VICTORIAE AETERNAE
IMP C P LIC VALERIANVS P F AVG
VICTORIA AVG
GALLIENVS AVG
III
PROVIDENTIA AVG
MT
GALLIENVS AVG
III
BONVS EVENTVS AVG
IMP C P LIC GALLIENVS P F AVG
III
CONCORDIA MILIT
GALLIENVS AVG
CONCORDIAE AVGVSTORVM
GALLIENVS AVG
RESTITVTOR ORBIS AVG
GALLIENVS AVG
INDVLGENTIA AVG

ROMA

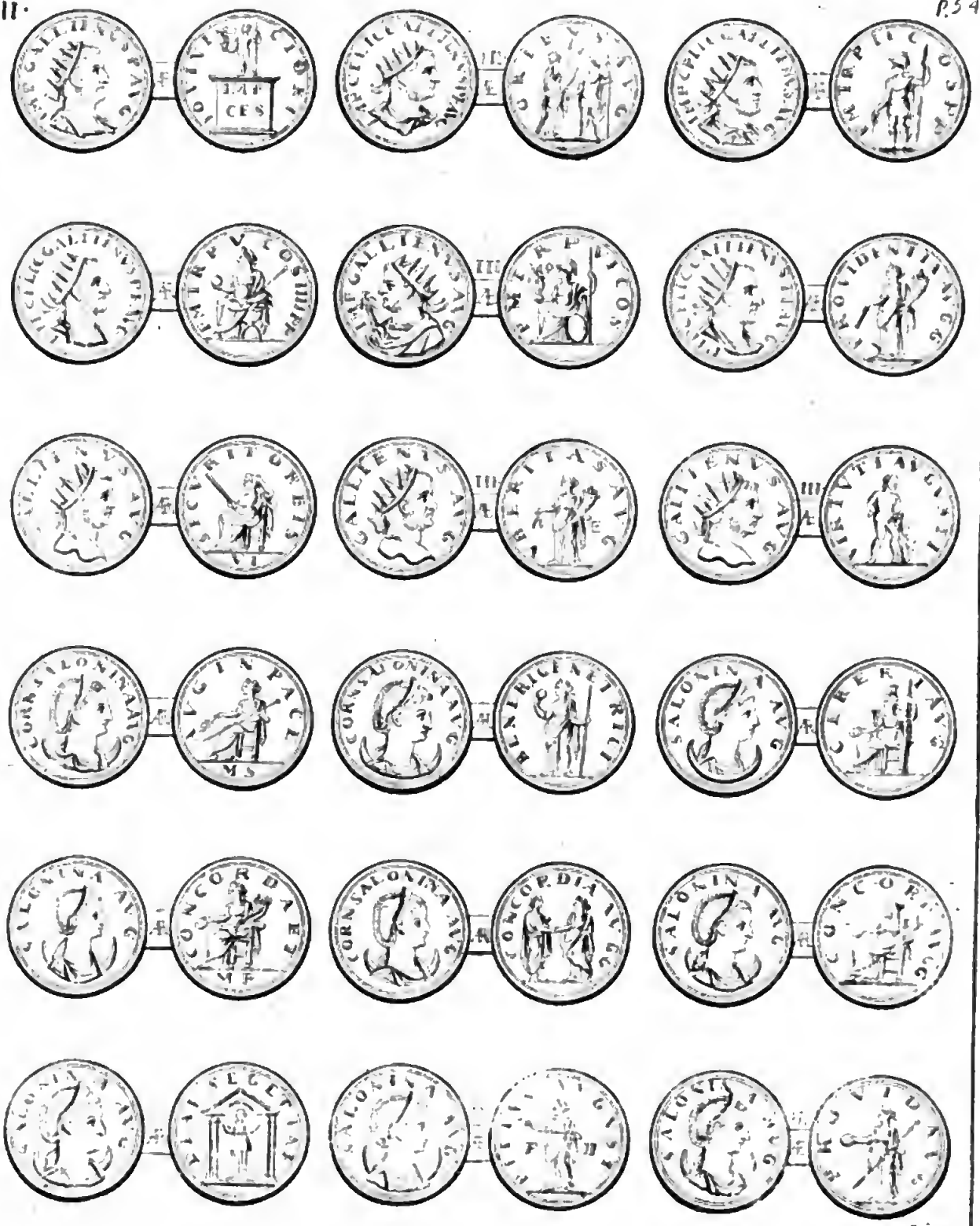
IMP GALLIENVS PAVG
IOVI VICTORI
IMP CCLIC GALLIENVS AVG
IMP GALLIENVS AVG
PAX AVGG
IMP GALLIENVS AVG
IOVI CONSERVATORI
IMP GALLIENVS AVG
PROVIDENTIAE AVGG
GALLIENVS AVG
VICTORIAE AVGG
GALLIENVS AVG
LIBERALITAS AVGG
GALLIENVS AVG
FELICITATI AVGG
CORN SALONINA AVG
SPES IN PACE
CORN SALONINA AVG
FECVNDITATI AVGG
SALONINA AVG
CERERI AVGG
SALONINA AVG
CONCORDIA AVGG
CORN SALONINA AVG
CONCORDIA AVGG
SALONINA AVG
CONCORDIA AVGG
SALONINA AVG
VESTA
SALONINA AVG
VENERI VICTRICI

BIBLIOTECA NAZIONALE
ROMA

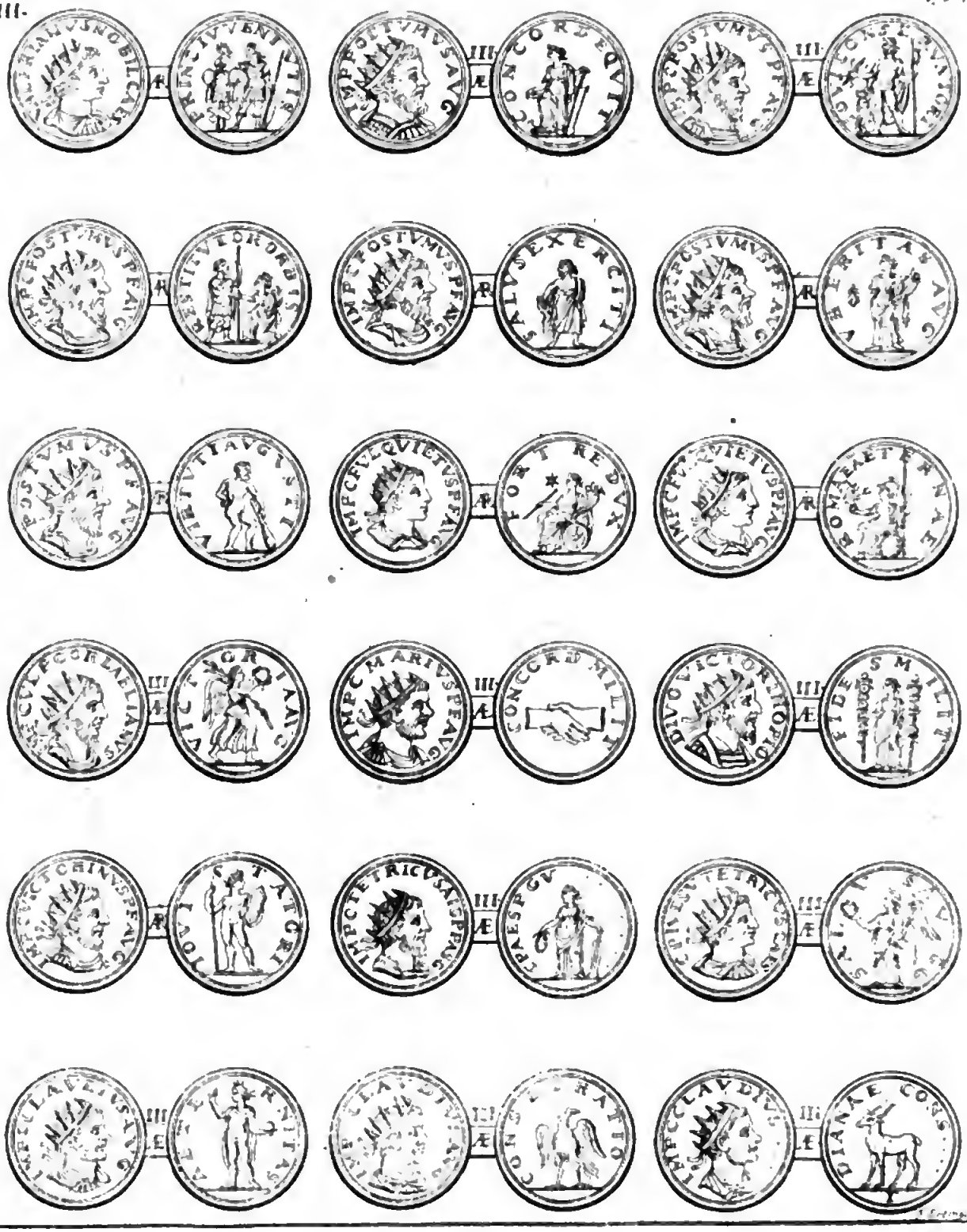
IMP C POSTVMVS P F AVG
VENI CIVIENTIS
IMP C POSTVMVS P F AVG
CONCORDIA EXERCITVS
IMP C POSTVMVS P F AVG
VICTORIA AVG
IMP C POSTVMVS P F AVG
VBERITAS AVG
IMP C POSTVMVS P F AVG
VIRTVS AVGVSTI
IMP C VICTVS P F AVG
FORTVNA REDVX
IMP C VICTVS P F AVG
ROMA AETERNA
IMP C VLP CORNELIANVS
VICTORIA AVG
IMP C MARIVS P F AVG
CONCORD MILIT
DEO VICTORIA PROPERO
FIDES MILITVM
IMP C VICTORINVS P F AVG
SALVS AVGVSTI
IMP C PIAVVONIVS VICTORINVS P F AVG
PAX AVGVSTI
IMP C VICTORINVS P F AVG
SALVS AVG
IMP C CLAVDIVS P F AVG
VICTORIA AVG
IMP C CLAVDIVS P F AVG
CONSECRATIO
IMP C CLAVDIVS P F AVG
DIANAE CONS

BIBLIOTECA NAZIONALE VE
ROMA

Digitized by Google

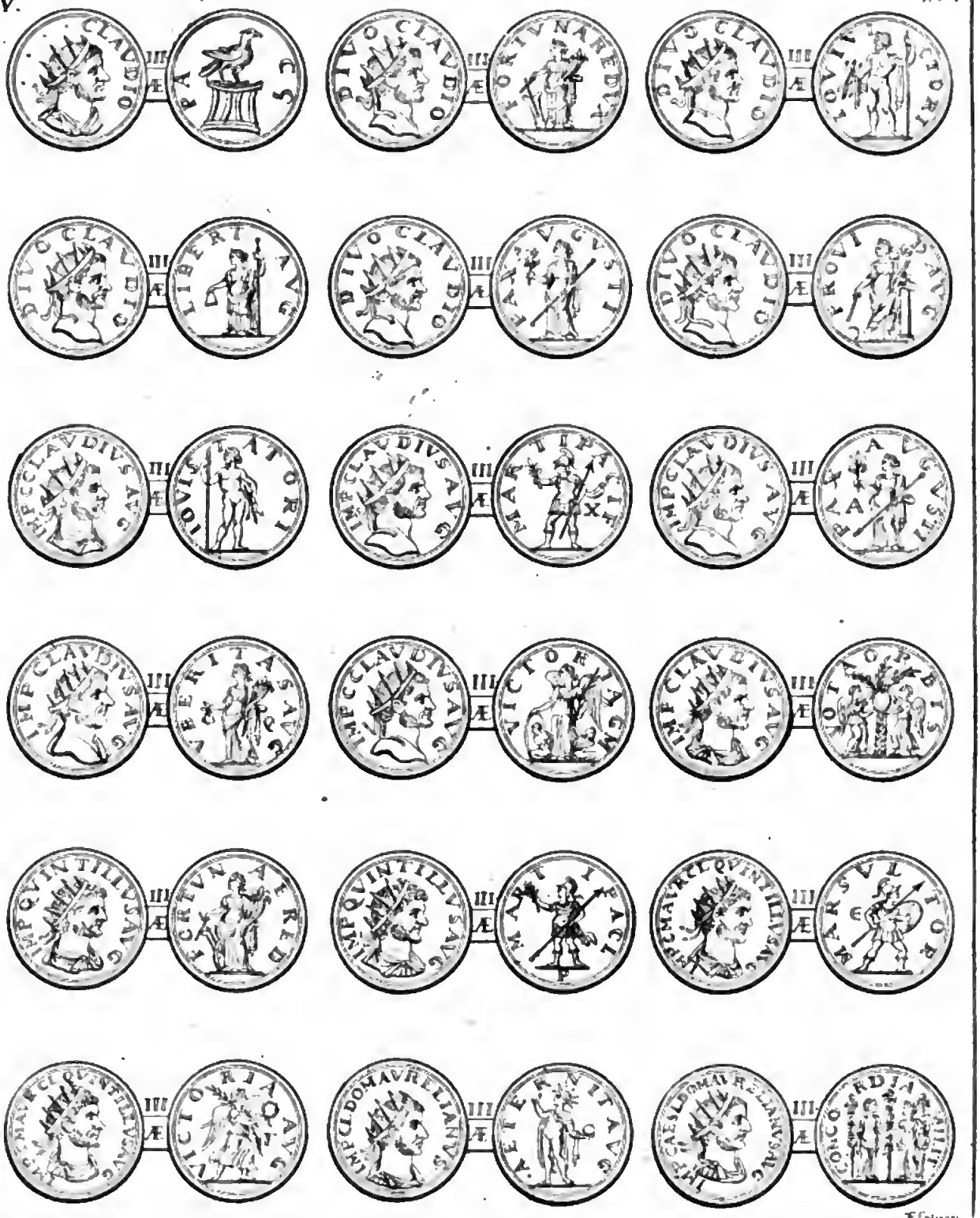
CLAVDIO
PAX
DIVO CLAVDIO
CONSECRATIO
DIVVS CLAVDIVS
IOVI VICTORI
DIVO CLAVDIO
LIBERTAS AVG
DIVO CLAVDIO
AVGVSTI
DIVO CLAVDIO
PROVIDENTIA AVG
IMP CLAVDIVS AVG
IOVI CONSERVATORI
IMP CLAVDIVS AVG
MARTI PACIFERO
IMP CLAVDIVS AVG
SALVS AVGVSTA
IMP CLAVDIVS AVG
VERITAS AVG
IMP CLAVDIVS AVG
VICTORIA AVG
IMP CLAVDIVS AVG
IOVIS CONSERVATORI
IMP QVINTILLVS AVG
FIDES RVBLICA
IMP QVINTILLVS AVG
PAX AVGVSTI
IMP M AVR QVINTILLVS AVG
MARS VLTOR
IMP QVINTILLVS AVG
VICTORIA AVGVSTI
IMP CL DOMAVRELIANVS
VICTORIA AVG
IMP CAES L DOMITIVS AVRELIANVS AVG
CONCORDIA MILITVM

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E.
ROMA

Digitized by Google

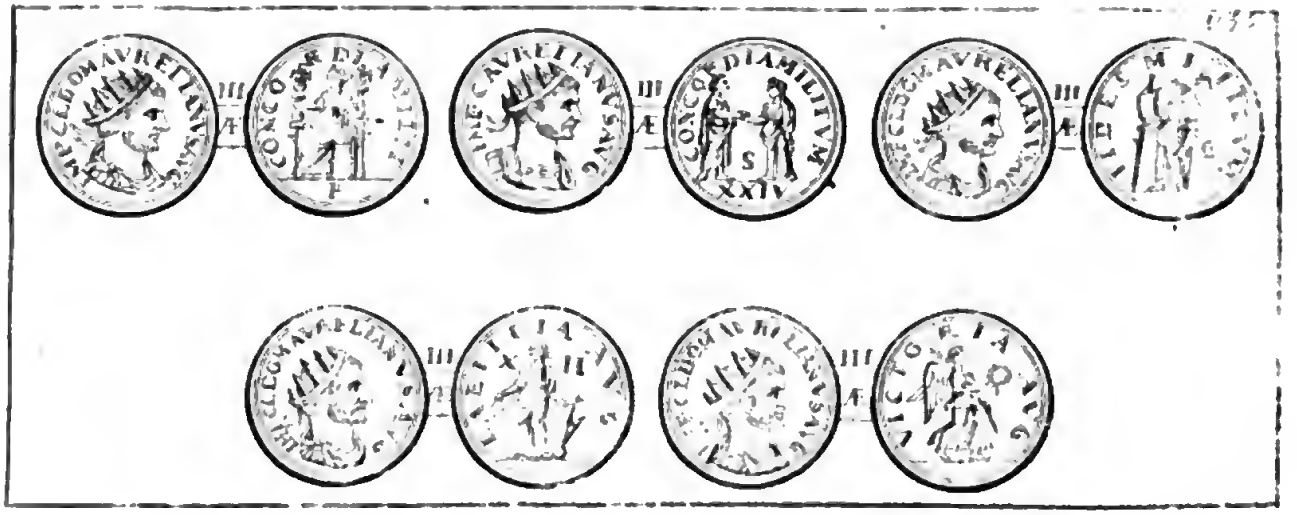

TREIZIÉME LETTRE.

LETTRE DE M. *** A M. *** au ſujet d'un tréſor de Médailles trouvé à ***

Sur un tréſor de Médailles trouvé à ***.

IL y a quelques mois, Monſieur, que j'eus l'honneur de vous mander qu'on avoit découvert un tréſor conſidérable de Médailles antiques dans la Terre de Monſieur ***. J'ay fait depuis ce tems-là ce que j'ay pû pour les avoir. Une partie étoit déja diſſipée, & une partie fonduë. Cela n'a pas empêché que je n'en aye eu ſix mille ſept cens quarante, c'eſt-à-dire, quarante livres peſant. Je veux aujourd'huy vous en rendre compte, vous donner le détail des découvertes que j'y ay faites: & je ſuis sûr que vous conviendrez que les Médailles du bas Empire ne ſont nullement à mépriſer; qu'elles apprennent au contraire du moins autant que celles du haut Empire.

Dès que je les eus nettoyées, je les peſay. Il en falloit communément cent ſoixante pour faire une livre. Je pris enſuite quelques Médailles de bronze des deux premiers ſiécles de l'Empire Romain; & je trouvay que huit Médailles de ce petit bronze

étoient à peu près du même poids que huit Médailles d'argent du haut Empire, que quatre Médailles d'or, que deux Médailles de moyen bronze, & qu'une Médaille de grand bronze. Preuve que les Romains ont toûjours gardé des proportions dans la fabrique de leurs Monnoyes.

Mon autre ſoin fut d'éxaminer de quel ſiécle étoient les Médailles. Elles commencent à Valérien, & elles finiſſent à Aurélien. De ſorte qu'elles ne comprennent que le regne de ſix ou ſept Empereurs. Cependant je compte ſeize ou dix-ſept Princes différents. Car outre les deux Impératrices, & les deux Ceſars, qui appartiennent à la famille de Valérien; il y a des Quietus, des Ælianus, des Marius: je veux dire, quelques-uns de ces Empereurs, qui ont ſeulement regné dans quelques Provinces de l'Empire Romain.

Enfin après avoir ſéparé chaque Prince ou Princeſſe, dont il y avoit des Médailles dans ce tréſor, j'en ſuis venu aux revers, qui m'ont jetté dans l'étonnement par leur diverſité. Non ſeulement il en eſt peu dans M. le Comte de Mézabarba, dont je n'en aye trouvé quelques-uns; mais il y en a encore pluſieurs qui ne ſont point cités par cet Auteur. Comme de tout tems j'ay oüi dire que ſon recuëil étoit le plus ample, & le plus fidele qu'on ait des Médailles Latines, je me ſuis imaginé que je vous ferois un vray plaiſir de vous envoyer une liſte éxacte & entiere des revers, que j'ay lieu de croire vous être inconnus, & avoir quelque choſe de ſingulier.

Peut-être même qu'en communiquant ma Lettre à Meſſieurs de l'Académie des Médailles vous les porterez à entreprendre de faire un Supplément au Livre du Comte Mézabarba. Ils n'auront qu'à propoſer à tous les curieux de l'Europe de faire à l'égard de chaque Empereur, ce que j'ay fait à l'égard de ceux, dont je viens de vous parler: c'eſt-à-dire, ils n'auront qu'à leur propoſer de voir quelles ſont les Médailles, qui ſont dans leurs Cabinets, & dont M. Mézabarba ne fait point mention: de les faire deſſiner éxactement, ou d'en prendre l'inſcription: d'envoyer l'un ou l'autre à Paris aux perſonnes, qu'on leur indiquera. Alors on imprimera en mêmes caracteres, du même volume, & avec le même ordre qu'à obſervé M. Mézabarba ces différentes Médailles, dont on recevra ou l'empreinte ou la deſcription. Chaque Cabinet ſera cité; & on fera le diſcernement néceſſaire pour ne point remplir ce Catalogue de Médailles

faites

faites à plaiſir. Ce Recuëil ſe reliera aiſément avec celuy de M. Mézabarba ; & dans la ſuite les Libraires, qui entreprendront d'en faire une nouvelle édition, mettront chaque Médaille du Supplément dans le corps de l'Ouvrage.

Voicy donc les Médailles qui ne ſont point dans ce grand Recuëil, & dont la liſte pourroit être un modele du projet, qui m'eſt venu dans l'eſprit, & qu'il ſeroit aiſé d'éxécuter.

Au reſte je ne prétends pas que les ſoixante & dix Médailles, dont je vous fais la deſcription, ſoient toutes ſingulieres, ou qu'elles ayent des revers nouveaux. Je me ſuis conformé au deſſein de M. Mézabarba, & j'ay marqué juſques aux moindres changements tant dans l'inſcription qui eſt du côté de la tête, que dans celle qui eſt au revers. Les Auréliens par éxemple ne ſont pour la plûpart différents de ceux qui ont été citez par M. Mézabarba, que par la légende qu'on lit du côté de la tête. Au contraire pluſieurs Médailles de Claude, & de Quintillus n'ont d'autre différence que celle que font FORTVNA REDVX : MARTI PACIFERO, avec FORTVNA RED. FORT. RED. MARTI PACIF. MARTI PACI. & autres ſemblables inſcriptions. Différence peu conſidérable, ſi vous voulez, mais dont M. Mézabarba a jugé autrement ; puiſqu'il va juſqu'à répéter deux ou trois fois la même Médaille, pourvû qu'il trouve ou dans le champ, ou dans l'éxergue une lettre, un nombre, une étoile, une marque qui ſoit dans une Médaille, & non pas dans une autre. Ainſi que ce détail ſoit utile ou non, il m'importe peu. Vous ne nierez pas qu'il ne ſoit dans le goût de M. Mézabarba, & fait ſelon ſes vûës : cela me ſuffit.

Après tout le grand nombre de Médailles, dont je vous fais icy le Catalogue, eſt de Médailles, qui ont des revers remarquables tantôt par leur nouveauté, & tantôt par les points d'hiſtoire qu'ils renferment. Aumoins en ay je compté plus de vingt, qui ſont de ce caractere. Je vous les ay marquées avec une étoile.

IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG.

.)(. CONCORDIA MILIT. Une Figure debout tenant de chaque main un Aigle militaire. *ARGENT.*

IMP. VALERIANVS AVG.

.)(. FORTVNA REDVX. Une Figure debout tenant de la main droite un Gouvernail, & de la main gauche deux Cornes d'abondance. *ARG.*

IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG.

.)(. FORTVNA REDVX. Une Figure debout tenant de la main droite une Bourſe, & de la main gauche un Caducée. *ARG.*

IMP. VALERIANVS AVG.

.)(. IOVI CONS. AVGG. Une Figure debout tenant un Foudre de la main droite, & de la main gauche un Javelot.

IMP. VALERIANVS P. AVG.

.)(. PROVID. AVGG. Une Figure debout tenant de la main droite un Sceptre, qu'elle baiſſe ſur un Globe, qui eſt à ſes pieds; & de la main gauche un long Caducée. *ARG.*

IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG.

.)(. P. M. TR. P. II. COS. II. P. P. Une Figure debout tenant un Foudre de la main droite, & de la main gauche un Javelot. *ARG.*

IMP. C. P. LIC. VALERIANVS P. F. AVG.

.)(. P. M. TR. P. IIII. COS. III. P. P. Une Figure debout tenant de la main droite un Foudre, & de la main gauche un Foüet.

IMP. VALERIANVS P. F. AVG.

.)(. VICT. PART. Une Victoire debout, & à ſes pieds une Figure aſſiſe. *ARG.*

VALERIANVS P. F. AVG.

.)(. VICT. PARTICA. Une Victoire tenant de la main droite une Couronne, & de la main gauche une Palme: & mettant le pied ſur une Figure couchée. *ARG.*

IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG.

.)(. VICTORIA EXERCIT. Une Victoire debout tenant de la main droite une Couronne, & de la main gauche une Palme. *ARG.* *

IMP. C. P. LIC. VALERIANVS P. F. AVG.

.)(. VICTORIA G. M. Une Victoire debout tenant de la main droite une Couronne, & de la main gauche une Palme: à ſes pieds une Figure aſſiſe. *

GALLIENVS AVG.

.)(. BON. EVEN. AVG. Une Figure debout tenant de la main droite une Patere au deſſus d'un Autel, & de la main gauche des Epics de Bled; dans l'Exergue M. T.

GALLIENVS AVG.

.)(. BONVS EVENTVS AVG. Le même Type que le précédent.

IMP. GALLIENVS P. AVG.

.)(. CONCOR. MIL. Une figure debout tenant de la main droite une Patere, & une Corne d'abondance de la main gauche.

IMP. GALLIENVS P. AVG.

.)(. CONCORDIAE MILITVM. Le même Type que le précédent. *ARG.*

GALLIENVS AVG.

.)(. FIDES PRAETORIANORVM. Une figure debout tenant de la main droite une Patere, & de la main gauche une Corne d'abondance : derriere la figure un Aigle militaire. *ARG.* *

GALLIENVS AVG.

.)(. INDVLGENT. AVG. Une figure aſſiſe tenant de la main droite une Patere, & de la main gauche une Haſte en travers : dans l'Exergue P. *ARG.*

IMP. GALLIENVS P. AVG.

.)(. IOVI VICTORI. Jupiter debout ſur une baſe, tenant de la main droite une Victoire, & de la main gauche un Javelot : ſur la baſe en deux lignes : IMP. C. E. S. *ARG.*

IMP. C. P. LIC. GALLIENVS P. F. AVG.

.)(. ORIENS AVG. Deux figures debout : l'une tenant une Corne d'abondance : & l'autre un Javelot ; entre les deux figures un peu au deſſus de leurs têtes une Couronne. *

IMP. C. P. LIC. GALLIENVS AVG.

.)(. P. M. TR. P. II. COS. P. P. Une figure debout, caſquée, mettant la main droite ſur le haut d'un Bouclier, & tenant un Javelot de la main gauche. *ARG.*

IMP. C. P. LIC. GALLIENVS P. F. AVG.

.)(. P. M. TR. P. V. COS. IIII. P. P. Une figure aſſiſe, & tenant un Globe de la main droite, & de la gauche un Sceptre. *ARG.* *

IMP. GALLIENVS AVG. Gallien tourné à gauche, ayant une Couronne ornée de rayons, & tenant dans ſa main un Sceptre ſurmonté d'un Aigle.

.)(. P. M. TR. P. VI. COS. Rome aſſiſe tenant de la main droite une Victoire, & un Javelot de la main gauche.

IMP. C. P. LIC. GALLIENVS P. F. AVG.

.)(. PROVIDENTIA AVGG. Une figure debout penchant un Sceptre qu'elle tient de la main droite ſur un Globe,

qui eſt à ſes pieds : & tenant une Corne d'abondance de la main gauche. *ARG.*

GALLIENVS AVG.

.)(. SECVRIT. ORBIS. Une figure aſſiſe tenant de la main droite un Sceptre, & appuyant ſa tête ſur la main gauche. Dans l'Exergue VI.

GALLIENVS AVG.

.)(. VBERITAS AUG. Une figure debout tenant une Bourſe de la main droite, & une Corne d'abondance de la main gauche. Dans le champ de la Médaille à gauche ∈.

GALLIENUS AVG.

.)(. VIRTVTI AVGVSTI. Hercules debout s'appuyant ſur ſa Maſſuë, qui eſt chargée de la peau d'un Lion.

CORN. SALONINA AVG.

.)(. AVG. IN PACE. Une figure aſſiſe tenant de la main droite un Rameau, & de la main gauche une Haſte en travers, Dans l'Exergue M. S.

CORN. SALONINA AVG.

.)(. BENERI GENETRICI. Une figure debout tenant une Pomme de la main droite, & de la main gauche un Javelot. *ARG.*

SALONINA AVG.

.)(. CERERI AVG. Une figure aſſiſe ayant ſur ſa tête un Boiſſeau, ou une Corbeille, & tenant de la main droite des Epics, & de la main gauche un Javelot. *

SALONINA AVG.

.)(. CONCORD. AET. Une figure aſſiſe tenant de la main droite une Patere, & deux Cornes d'abondance de la main gauche. Dans l'Exergue M. P. *ARG.*

CORN. SALONINA AVG.

.)(. CONCORDIA AVGG. Gallien & Salonine debout ſe donnant la main. *ARG.*

SALONINA AVG.

.)(. SALONINA AVGG. Une figure aſſiſe tenant une Patere de la main droite, & une Corne d'abondance de la main gauche.

SALONINA AVG.

.)(. DEAE SEGETIAE. Une figure debout étendant les deux bras à l'entrée d'un Temple à quatre colomnes.

SALONINA

SALONINA AVG.

.)(. PIETAS AVGVST. Une figure debout étendant la main droite. Dans le champ de la Médaille P. à droit, & à gauche II.

SALONINA AVG.

.)(. PROVID. AVG. Une figure debout tenant une Patere de la main droite, & une Haſte en travers de la main gauche. *

VALERIANVS NOBIL. CAES.

.)(. PRINC. IVVENTVTIS. Une figure debout tournant la tête du côté d'un Trophée, qui eſt derriere elle, y mettant une Palme de la main droite, & tenant un Javelot de la main gauche.

IMP. POSTVMVS AVG.

.)(. CONCORD. EQVIT. Une figure debout tenant de la main droite une Patere, & de la main gauche un Gouvernail appuyé ſur un Globe.

IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG.

.)(. IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout tenant un Foudre de la main droite, & un Javelot de la main gauche; devant luy eſt une petite figure debout, qui luy tend les bras. *ARG.*

IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG.

.)(. RESTITVTOR ORBIS. Une figure debout tenant un Javelot de la main gauche, & relevant de la main droite une figure qui eſt à genoux, ayant ſur la tête une Couronne crenelée, & une Corne d'abondance à la main gauche.

IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG.

.)(. SALVS EXERCITI. Une figure debout s'appuyant de la main droite ſur un Bâton, autour duquel eſt un Serpent. *ARG.* *

IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG.

.)(. VBERITAS AVG. Une figure tenant une Bourſe de la main droite, & une Corne d'abondance de la main gauche.

POSTVMVS P. F. AVG.

.)(. VIRTVTI AVGVSTI. Hercules nud s'appuyant ſur ſa Maſſuë.

IMP. C. FVL. QVIETVS P. F. AVG.

.)(. FORT. REDVX. Une figure aſſiſe tenant de la main droite un Gouvernail, & de la gauche une Corne d'abondance :

une étoile au haut du champ de la Médaille. *

IMP. C. FVL. QVIETVS. . . . . .

.)(. ROMAE AETERNAE. Rome aſſiſe tenant une Victoire de la main droite, & un Javelot de la main gauche. *

IMP. C. VLP. COR. LAELIANVS.

.)(. VICTORIA AVG. Une Victoire tenant une Couronne de la main droite, & une longue Palme de la main gauche. *

IMP. C. MARIVS P. F. AVG.

.)(. CONCORD. MILIT. Deux mains l'une dans l'autre.

DIVO VICTORINO PIO.

.)(. FIDES MILIT. Une figure debout tenant de chaque main un Aigle militaire. *

IMP. C. VICTORINVS P. F. AVG.

.)(. IOVI STATORI. Une figure debout tenant de la main droite une Haſte, & de la gauche un Bouclier. *ARG.* *

IMP. C. TETRICVS AIGPPASG.

.)(. CPAESPGV. . . . . Une figure debout.

C. PIVESV. TETRICVS CAES.

.)(. SALVS AVGG. Une Victoire debout tenant une Couronne de la main droite, de la main gauche une Palme, qui eſt panchée ſur le milieu du bras. *

IMP. C. CLAVDIVS AVG.

.)(. AETERNITAS. Une figure debout dont la tête eſt rayonnante, & qui tient un Globe ſur la main gauche. *

IMP. CLAVDIVS AVG.

.)(. CONSECRATIO. Un Aigle. *

IMP. C. CLAVDIVS. . . . .

.)(. DIANAE CONS. . . . . Un Cerf. Dans l'Exergue r. *

. . . . . CLAVDIO. . . . . De fabrique gothique.

.)(. PAC5. Un Autel ſur lequel eſt un Aigle. *

DIVO CLAVDIO.

.)(. FORTVNA REDVX. Une figure debout tenant de la main droite un Gouvernail, & de la main gauche une Corne d'abondance. *

DIVO CLAVDIO.

.)(. IOVI VICTORI. Jupiter debout tenant un Foudre de la main droite, & de la main gauche une Pique. *

DIVO CLAVDIO.

.)(. LIBERT. AVG. Une figure debout tenant un Bonet de la main droite, & de la main gauche une Pique. *

DIVO CLAVDIO.

.)(. PROVID. AVG. Une figure debout tenant de la main droite un Sceptre, au deſſous duquel eſt un Globe: & de la main gauche une Corne d'abondance. *

DIVO CLAVDIO.

.)(. PAX AVGVSTI. Une figure debout tenant de la main droite une Palme, & de la main gauche une Haſte en travers. *

IMP. C. CLAVDIVS AVG.

.)(. IOVI STATORI. Une figure debout tenant un Javelot de la main droite, & un Foudre de la main gauche.

IMP. CLAVDIVS AVG.

.)(. MARTI PACIF. Une figure debout, le Caſque en tête, tenant un Rameau de la main droite, & un Javelot en travers de la main gauche. Dans le champ de la Médaille à gauche X.

IMP. CLAVDIVS AVG.

.)(. PAX AVGVSTI. Une figure debout tenant de la main droite un Rameau, & de la main gauche une Haſte en travers. Dans le champ de la Médaille à droit A.

IMP. CLAVDIVS AVG.

.)(. VBERITAS AVG. Une figure debout tenant une Bourſe de la main droite, & de la main gauche une Corne d'abondance. Dans le champ de la Médaille à gauche Q.

IMP. C. CLAVDIVS AVG.

.)(. VICTORIA G. M. Une Victoire debout s'appuyant de la main droite ſur le haut d'un Bouclier, & tenant de la main gauche une Palme. A ſes pieds il paroît d'un côté & d'autre comme une tête de quelque figure couchée. *

IMP. CLAVDIVS AVG.

.)(. VOTA ORBIS. Deux Victoires debout ſoûtenant un Bouclier, qui eſt attaché au haut du tronc d'un Palmier. *

IMP. QVINTILLVS AVG.

.)(. FORTVNAE RED. Une figure debout tenant un Gouvernail de la main droite, & de la main gauche une Corne d'abondance.

IMP. C. M. AVR. CL. QVINTILLVS AVG.

.)(. MARS VLTOR. Une figure debout, le Caſque en tête, tenant de la main droite un Javelot, & de la main gauche un Bouclier. Dans le champ de la Médaille à droit Є.

IMP. QVINTILLVS AVG.

.)(. MARTI PACI. Une figure debout, le Caſque en tête, tenant un Rameau de la main droite, & un Javelot en travers de la main gauche. Dans l'Exergue P.

IMP. C. M. AVR. CL. QVINTILLVS AVG.

.)(. VICTORIA AVG. Une Victoire tenant de la main droite une Couronne, & de la main gauche une Palme. Dans l'Exergue Γ.

IMP. C. L. DOM. AVRELIANVS AVG.

.)(. AETERNIT. AVG. Une figure debout. *

IMP. CAES. L. DOM. AVRELIANVS AVG.

.)(. CONCORDIA MILIT. Deux figures debout tenant chacune un Aigle militaire, & tenant mutuellement un autre Aigle militaire, qui eſt entre deux.

IMP. C. L. DOM. AVRELIANVS AVG.

.)(. CONCORDIA MILIT. Une figure aſſiſe entre deux Aigles militaires, & tenant de la main gauche une Corne d'abondance.

IMP. C. AVRELIANVS AVG.

.)(. CONCORDIA MILITVM. Deux figures debout ſe donnant la main. Dans le champ de la Médaille immediatement au deſſus de l'Exergue S, & dans l'Exergue XXIV.

IMP. C. L. DOM. AVRELIANVS AVG.

.)(. FIDES MILITVM. Une figure debout tenant de la main droite un Aigle militaire, & de la main gauche un Javelot. Dans le champ de la Médaille à gauche Є.

IMP. C. L. DOM. AVRELIANVS AVG.

.)(. LAETITIA AVG. Une figure debout tenant de la main droite une Guirlande, & de la main gauche une Ancre. Dans le champ de la Médaille X. à droit, & II. à gauche.

IMP. C. L. DOM. AVRELIANVS AVG.

.)(. VICTORIA AVG. Une Victoire debout.

Vous jugez bien que je n'ay pû entrer dans un pareil détail ſans faire en même tems quelques réfléxions.

Premierement: je ſuis étonné de ce que voyant ſi ſouvent ſur les Médailles de Valérien des marques des victoires qu'il a remportées

portées ſur les Allemands : VICTORIA GERMANICA : VICTORIA GER. VICTORIA G. M. *Germanica Maxima.* (Car preſque tous les revers, qui ſont à ce ſujet dans Gallien, ſe trouvent également dans Valérien.) Je ſuis, dis-je, étonné de ce que Valérien n'eſt pas appellé GERMANICVS, ou GERMANICVS MAXIMVS, auſſi bien que Gallien. D'où vient cette différence ; ſur tout puiſqu'on a obſervé cette méthode à l'égard de Claude le Gothique ? Car on luy a donné les mêmes revers pour ſes victoires ſur les Goths : VICTORIA GOTHICA : VICTORIA GOTHIC. VICTORIA G. M. *Gothica Maxima* ; & pour cela on l'a ſurnommé plus d'une fois le Gothique. IMP. C. M. AVR. CLAVDIVS P. F. AVG. GERM. GOTTHICVS. .)(. AEQVITAS AVG. DIVO CLAVDIO GOTTHICO. .)(. CONSECRATIO, avec un Autel, ou avec un Aigle. DIVO CLAVDIO AVGVSTO. .)(. GERMANICO GOTTHICO OPTIMO PRINCIPI. Pourquoy Valérien n'eſt-il donc pas GERMANICVS MAXIMVS, auſſi-bien que Gallien ; puiſqu'ils ont tous deux également ſur leurs Médailles, VICT. *Germanica Maxima ?*

Secondement : la Médaille de Valérien, qui a pour revers VICTORIA EXERCIT. eſt-elle auſſi ſinguliere qu'elle me l'a paru ? Je ſçay bien que cette légende n'eſt dans aucun Empereur ; mais ce n'eſt point là ſeulement ce qui me la fait eſtimer. A mon ſens rien n'eſt plus beau, plus grand, plus flateur pour des ſoldats, que l'éloge que contient cette inſcription. Car on attribuë uniquement à leur valeur, & à leur conduite la victoire dont il s'agit.

Troiſiémement : ſi je voulois m'en rapporter au jugement de pluſieurs Antiquaires, le revers de PROVID*entia* AVG*uſtæ*, que je vous ay marqué dans Salonine, ne ſeroit tel que par une mépriſe de quelques Monétaires, qui ont confondu les coins de l'Empereur Gallien avec ceux de ſa femme ; & frappé par ce moyen une Médaille bizarre, & qui ne ſignifie rien. Mais outre que cette mépriſe, & que ce changement de coins ſont des ſuppoſitions, qui paroiſſent impoſſibles à quiconque a vû quelquefois fabriquer de la Monnoye ; c'eſt que j'ay parlé à un des plus ſçavants hommes de France, qui ſans être Médailliſte, m'a fait voir que ce revers, & pluſieurs autres ſemblables étoient à rechercher, comme ſervant beaucoup à l'hiſtoire. On connoît ſelon luy à la faveur de ces ſortes de Médailles quelles ſont les

Princeſſes, qui ont contribué par leurs ſoins ou autrement à procurer l'abondance & la paix dans l'Empire Romain. Sabine, Lucille, Julia Domna, Etruſcille, Salonine ſont particuliérement celles, dont les Médailles ont de ſemblables revers. Or les anciens Auteurs même remarquent que ces Princeſſes ont éffectivement merité en certaines occaſions le même éloge que les Empereurs, qui regnoient. ANNONA AVG. AEQVITAS AVG. FORT*una* RED*ux*. PROVID*entia* AVG*ustæ*. J'y ajoûte ABVNDANTIA AVG*ustæ* que j'ay dans une Etruſcille, & que vous pouvez joindre à mon Catalogue; car elle n'eſt point dans Mézabarba. La Médaille eſt d'argent: HER. ETRVSCILLA AVG. .)(. ABVNDANTIA AVG. Une figure debout tenant un Caducée de la main droite, & de la main gauche une Haſte en travers. Je croirois aiſément qu'il n'y a point de revers, que l'on n'ait fait à quelque deſſein, & qui ne convienne à l'Impératrice, ou à l'Empereur à qui il eſt joint. J'ay eu beau conſulter M. Mézabarba, je n'ay trouvé aucune Médailles, où les Monétaires ſe ſoient mépris en choſes, qui ſeroient évidemment fauſſes, & inéxplicables; par éxemple, ils n'ont jamais joint avec une Princeſſe ces mots: ADLOCVTIO COH. PRAET. EXPEDITIO AVG. VOTIS DECENNALIBVS. VOTA SVSCEP. DECEN. VOTA SOL. DEC.

Quatriémement: vous ſerez ravi d'apprendre que j'ay acquis deux Ælianus, dont les inſcriptions du côté de la tête ſont très-différentes. Car je n'ay pas oublié la diſpute que vous eûtes il y a quelques années avec Monſieur ***: & je me reſſouviens que vous ſoûteniez qu'il y avoit deux Ælianus; ou plûtôt qu'il y avoit un Ælianus, & un Lælianus. Je vais vous en fournir une preuve. Car j'ay deux Médailles, dont l'une a pour inſcription: IMP. C. LAELIANVS P. F. AVG. .)(. VICTORIA AVG. & l'autre: IMP. C. VLP. COR. LAELIANVS. .)(. VICTORIA AVG. Monſieur Mézabarba en cite encore une troiſiéme avec cette légende: IMP. C. A. POMPON. AELIANVS P. F. AVG. .)(. VICTORIA AVG. Mais elle eſt priſe de Goltzius, & je crains que cela ne la rende ſuſpecte à de ſçavants Antiquaires.

Cinquiémement: DIVO VICTORINO PIO. .)(. FIDES MILIT. DIVO CLAVDIO. .)(. FORTVNA REDVX. DIVO CLAVDIO. .)(. PROVID. AVG. DIVO CLAV-

DIO. .)(. PAX AVGVSTI. Cette maniere de conſacrer, & de mettre des Empereurs au nombre des Dieux n'eſt point nouvelle. Il eſt vray que depuis les Antonins ſur tout juſqu'à Poſtume, l'on s'eſt contenté de mettre ſur les Médailles des Princes conſacrez des marques de cette conſécration ; un Temple, un Autel, un Aigle, un Bucher, & autres choſes ſemblables. Mais dans tout le premier ſiécle, outre ces marques d'Apothéoſe, il y avoit encore des revers, qui marquoient en particulier les vértus pour leſquelles les Princes avoient mérité d'être diviniſez : & quelquefois le nom de ceux à qui ils étoient redevables de leur conſécration. DIVO AVG. VESP. S. P. Q. R. .)(. PAX AVGVSTI. DIVVS AVGVSTVS VESPASIANVS. .)(. AEQVITAS AVGVST. DIVO NERVAE TRAIANO OPTIMO AVG. P. P. .)(. VIRTVS AVGVST. Dans Auguſte : DIVVS AVGVSTVS. S. C. .)(. CONSENSV SENAT. ET EQ. ORDIN. S. P. Q. R. Dans Claude : DIVVS CLAVDIVS AVGVSTVS. .)(. EX S. C. Dans Veſpaſien : DIVVS AVGVSTVS VESPASIANVS. .)(. EX S. C. L'une & l'autre maniere fut renouvellée à l'égard de Victorin, & de Claude le Gothique. Car dans Victorin : l'on trouve : DIVO VICTORINO. .)(. ABVNDANTIA AVG. & DIVO VICTORINO PIO. .)(. FIDES MILITVM. Ainſi cette derniere Médaille nous apprend que ce fut l'armée, qui conſacra Victorin : & la premiere Médaille nous apprend que l'armée conſacra Victorin par reconnoiſſance pour l'avoir conſervé dans l'abondance & dans la proſperité. Il en eſt de même de Claude, qui au rapport des Hiſtoriens fut un des plus grands Princes, qui ait monté ſur le trône : & qui par les victoires fréquentes & ſignalées qu'il remporta ſur les Goths, ſur les Quades, ſur les Scythes, fit joüir le peuple Romain des douceurs de la paix & de l'abondance.

Sixiémement : je ne crois pas que vous me blâmiez d'avoir éxpliqué la légende VICTORIA G. M. qui eſt dans Claude le Gothique. VICTORIA *Gothica Maxima* : & celle de VICTORIA G. M. dans Valérien : VICTORIA *Germanica Maxima*. Ce ſont de ces lettres initiales, dont le ſens eſt connu de tout le monde, & que l'on ne peut ſoupçonner d'être des énigmes pour nôtre ſiécle ; ſur tout le même revers ſe trouvant dans Gallien. VICTORIA G. M. que tous les Antiquaires ont

pris pour VICTORIA *Germanica Maxima*. Et puis il ſemble que ces trois Empereurs ayent eus les mêmes Monétaires, tant les revers de leurs Médailles ſont ſemblables pour le type, & pour l'inſcription. Par éxemple, VICTORIA G. M. VOTA ORBIS. DIANAE CONS. AVG. avec un Cerf, & pluſieurs autres leur ſont particuliers.

Septiémement : Quoyque les revers des Médailles d'Aurélien ſoient communs, & preſque tous citez par M. Mézabarba : je n'ay pas laiſſé de vous en rapporter cinq ou ſix dans ma liſte. Cet Auteur ne met que quatre Médailles de cet Empereur avec le ſurnom de DOMITIVS dans l'inſcription du côté de la tête. Qui ne s'imagineroit après cela que ce ſurnom eſt du nombre de ceux, que l'on trouve bien plus rarement dans les Médailles Latines, que dans les Médailles Grecques, & à peu près comme les ſurnoms de Furia, & de Chryſogone, que nous ignorerions, ſi nous n'avions des Médailles Grecques de Sabinia Tranquillina, & de Cornélia Salonina ? Vous voyez cependant qu'Aurélien eſt très-ſouvent appellé DOMITIVS.

Huitiémement : éxaminez avec une attention particuliere la Médaille de Gallien, qui a pour revers P. M. TR. P. V. COS. IIII. P. P. Car elle nous apprend que cet Empereur a été Conſul pour la quatriéme fois dès l'année cinquiéme de ſon regne. Ce qui eſt fort oppoſé au ſentiment de nos Antiquaires, qui n'ont mis ce Conſulat qu'à la huitiéme année de Gallien. La Médaille eſt sûrement antique, d'une conſervation charmante, & d'un coin des plus nets, & des plus corrects que l'on puiſſe voir.

Il eſt impoſſible qu'on n'ait perdu beaucoup par la fonte de nôtre tréſor, qui montoit, à ce que j'ay oüi dire, à plus de trente ſix mille Médailles. Loin de me flater que j'aye été aſſez heureux pour rencontrer dans le peu de Médailles, qui m'eſt tombé entre les mains, ce qu'il y avoit de rare & de ſingulier ; je me figure au contraire que ce que j'ay découvert, n'eſt rien en comparaiſon de ce qui reſtoit.

Que ne ſuis je dans le poſte où vous êtes ; bientôt les Antiquaires n'auroient plus à apprehender un pareil accident. Car il y auroit un Arrêt, qui adjugeroit entierement les tréſors de Médailles antiques à ceux qui les déterreroient. Sûrs de n'être point inquiétez, ils n'auroient garde de ſe défaire de leurs Médailles à d'autre qu'à des curieux, qui les acheteroient plus cherement qu'aucun ouvrier. Ainſi on ne fondroit plus de Médailles

Digitized by Google

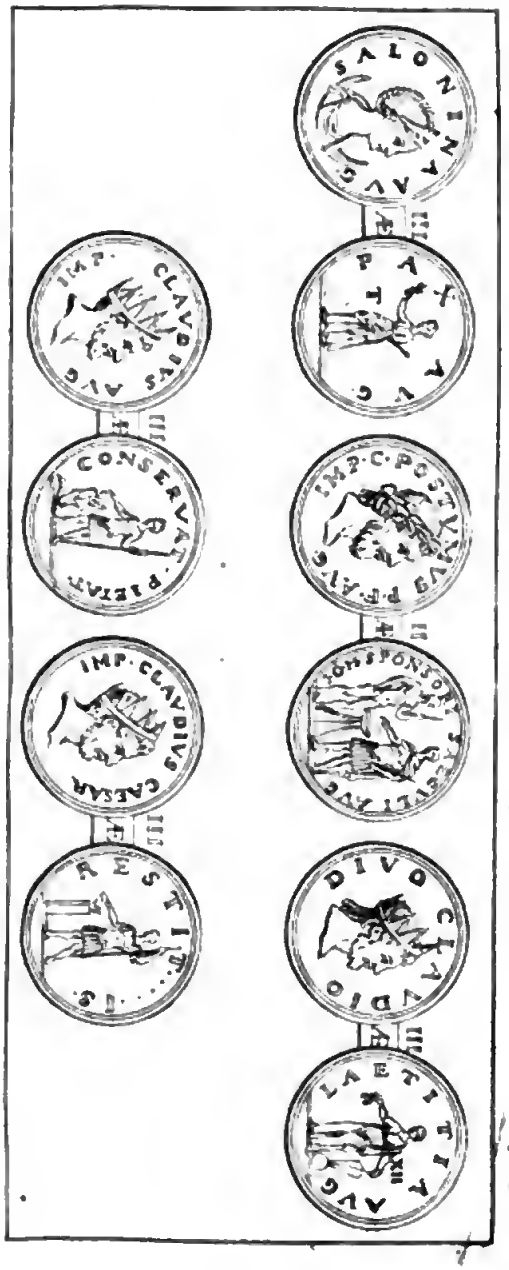
SALONINA AVG
PAX AVG
IMP·C·POSTVMVS PF·AVG
CONS·PONS·CAESARE AVG
DIVO CLAVDIO
LAETITIA AVG
IMP· CLAVDIVS AVG
CONSERVAT· PATRIAE
CAESAR
RESTITVT

dailles ; & chaque jour les curieux feroient de nouvelles acquisitions.

Je deſeſperois de pouvoir recouvrer d'autres Médailles du tréſor, dont je vous ay parlé ; lorſqu'un de mes amis m'en a apporté quarante livres peſant. Comme j'y ay trouvé cinq Médailles dignes de vôtre curioſité, je les ay fait graver. Je ſouhaitte qu'elles vous faſſent quelque plaiſir ; dumoins ce ſont des Médailles que vous n'avez point encore vûë ni dans les Cabinets ni dans aucun Livre imprimé.

SALONINA AVG.

.)(. PAX AVG. Une figure debout.

Ce revers n'auroit-il point rapport à cet autre revers de Salonine : AVG. IN PACE. qui luy eſt particulier, & comme conſacré. Car cette Impératrice a pû par ſes ſoins procurer une paix néceſſaire à l'Empire, & deſirée du peuple Romain ; lorſque Gallien occupé de ſes plaiſirs ne prenoit aucunes meſures pour l'obtenir de ſes ennemis.

IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG.

.)(. I. O. M. SPONSORI SAECVLI AVG. Dans l'Exergue S. C. Deux figures debout ſacrifiant ſur un Autel, qui eſt entre deux. L'une de ces figures tient un Foudre de la main droite, & un Sceptre de la gauche. L'autre figure tient une Patere de la main droite, & de la main gauche une Haſte miſe en travers.

C'eſt encore là un de ces revers uniques & propres de certains Empereurs : comme TVTOR REG. l'eſt de Lépidus : ADSERTORI LIBERTATIS PVBLICAE, de Veſpaſien : LOCVPLETATORI ORBIS TERRARVM, d'Hadrien : FELICITAS DEORVM, de Mariniana : AVGVSTA IN PACE, de Salonine. Mais il n'eſt pas aiſé de déterminer le véritable ſens de cette inſcription : I. O. M. SPONSORI SAECVLI AVG. Jupiter promet-il à Poſtume de veiller ſur ſon regne : comme il promet à Commode de veiller ſur ſa perſonne ? I.O. M. SPONS. SECVRIT. AVG. Ou flate-t'on cet Empereur qu'il vivra un ſiécle ; ou qu'il aura un regne auſſi long, & auſſi beau que l'a été celuy d'Auguſte.

IMP. CLAVDIVS CAESAR.

.)(. RESTIT..... IS. Une figure debout tenant de la main droite une Patere au deſſus d'un Autel, & de la main gauche une Pique.

Tout eſt à remarquer dans cette Médaille ; l'inſcription du côté de la tête, & l'inſcription du côté du revers. Claude eſt Empereur : IMP. CLAVDIVS ; cependant il eſt CAESAR ; & ce mot eſt après CLAVDIVS. Je ne crois pas que vous trouviez dans aucune Médaille de Claude ce mot de CAESAR placé de la ſorte. Le revers à en juger par le type, doit être RESTITVTORI PIETATIS. Ce qui ſeroit unique à Claude, mais ſelon le goût de ce tems-là. Car Gallien ſon prédéceſſeur a CONSERVAT. PIETAT. & PIET. SAECVLI.

QUATORZIÉME LETTRE.

Sur les Médailles de Julien Tyran du tems de Carinus.

CE n'eſt pas ſans raiſon, Monſieur, que je vous ay mandé que j'avois dequoy ſatisfaire vôtre curioſité. Dumoins la Médaille, dont j'ay à vous parler, n'a point encore été vûë. Je vous l'ay fait graver, auſſi-bien que deux autres revers du même Empereur, & qui ſont les ſeuls citez par les Auteurs.

Les deux Hiſtoriens qui portent le nom de Victor, ſont les ſeuls, qui nous apprennent quelque choſe de ce Julien, dont il eſt icy queſtion, & qui eſt un de ces Tyrans, c'eſt-à-dire, un de ceux que quelques troupes, ou quelques Provinces de l'Empire Romain revoltées avoient choiſi & mis à leur tête, pour ſecoüer le joug des Empereurs.

L'un d'eux nous aſſure que Julien prit les armes en Afrique ſous l'Empire de Dioclétien & de Maximien. *Eodem tempore Orientem Perſæ, Africam Julianus, ac nationes Quinquegentanæ graviter quatiebant.* Et l'autre Victor dans ſon Epitome marque

que Julien mourut aux environs de Vérone. *Hinc Julianus invadens imperium, à Carino in campis Veronenſibus occiditur.* Cela ne laiſſe pas d'être embaraſſant. Car ſi Julien a été défait & tué par Carinus, il eſt évident qu'il n'a pas pû ſe révolter du tems que Dioclétien régnoit.

Monſieur Spanheim a ſenti le poids de cette difficulté, & dans la crainte de reconnoître que les Hiſtoriens ne ſont pas toûjours infaillibles, il a pris le party d'admettre deux Tyrans de ce nom, & preſque dans le même tems. Par là il ôte aux Sçavants tout ſujet de querelle & de diſpute.

Mais toutes les Médailles de Julien ſont de même métal, de même fabrique, avec la même inſcription, avec les mêmes traits du viſage, du même âge, ſans aucune différence. IMP. C. M. AVR. IVLIANVS P. F. AVG. *Imperator Cæſar Marcus Aurelius Julianus Pius Felix Auguſtus.* Le moyen de ne pas croire que toutes ces Médailles n'ont donc été frappées que pour un ſeul Julien ? Autrement ce ſeroit là une choſe ſinguliere, & dont on ne citeroit point d'autres éxemples.

Car que Caracalle, & qu'Elagabale, que les deux Philippes ayent ſur leurs Médailles une partie des choſes que je viens de vous rapporter ; les connoiſſeurs ont encore dequoy les diſtinguer. Caracalle n'a jamais le titre d'*Imperator* ſur ſes Médailles Latines, du côté de la tête, ni d'Etoile dans le champ du revers : & Elagabale a toûjours l'un & ſouvent l'autre. Philippe le pere eſt âgé : le viſage du fils convient à un Prince très-jeune.

Si l'on veut donc reconnoître deux Juliens, Tyrans, il faut ajoûter que nous avons ſeulement des Médailles de celuy qui s'eſt révolté en Italie, & que nous n'en avons point encore vû de celuy qui s'eſt révolté en Afrique. Combien y a-t'il de Tyrans marquez dans l'hiſtoire que le hazard n'a déterré que de nos jours ? Le Marinus de Monſieur Seguin, & mon Pacatianus ſont de ce nombre. Et puis Julien a pû être dans quelque coin éloigné de l'Afrique, & ſa révolte a pû ne durer que quelques jours. Seroit-il éxtraordinaire dans ces circonſtances que nous n'euſſions aucune de ſes Médailles.

Mais revenons à ma Médaille : IMP. C. M. AVR. IVLIANVS P. F. AVG.)(. PANNONIAE AVG. Dans le champ S . . . . . Dans l'Exergue XXII. Comment l'éxpliquer ? Ces mots ne ſont *ni éffacez, ni vagues*, pour parler le langage des ignorants, & des gens oppoſez à la ſcience des Médailles.

Qu'on ait, ou qu'on n'ait pas de goût pour les Médailles ; on doit convenir ou que Julien après ſa révolte en Italie a pouſſé ſes conquêtes juſqu'en Pannonie, ou qu'ayant été déclaré chef d'un parti en Pannonie, il a eu la hardieſſe de porter ſes armes juſqu'à Vérone, & qu'il y a été défait par les troupes des Romains.

Vous voyez combien je ſuis ſcrupuleux à m'attacher à ces Ecrivains, que leur antiquité nous rend reſpectables. Puiſque tout autre que moy vous auroit fait ſur le champ un troiſiéme Julien. En effet une Médaille avec le revers PANNONIAE AVG. eſt une preuve irréfragable que cette Province a été ſoûmiſe aux ordres de Julien. Jamais peuple ne donna ces marques de ſouveraineté qu'à ceux, qu'il regardoit comme ſes maîtres. Après tout n'abuſez pas de ma complaiſance, & avoüez du moins à vôtre tour que *ces morceaux vils & mépriſez* du vulgaire ſont d'un grande utilité pour l'hiſtoire, & que c'eſt à leur faveur que l'on éclaircit, que l'on fixe, que l'on découvre pluſieurs faits, qui ſeroient autrement demeurez inconnus ou diſputez.

Ainſi voicy en peu de mots ce que je penſe du Julien Tyran, dont nous avons ſi peu de Médailles, & avec ſi peu de revers différents. Il ſe mit à la tête des rebelles de Pannonie. Les troupes Romaines, qui étoient dans la Province, voulurent diſſiper ces commencements d'une révolte naiſſante, & marcherent contre Julien, qui les défit, & qui publia ſes premiers ſuccès par cette Médaille : VICTORIA AVG. S. A. SXXI. Le fruit de la victoire fut de procurer aux Pannoniens ce qu'ils avoient deſiré, l'abondance, la liberté, & la paix ; c'eſt ce que ſignifie la ſeconde Médaille : FELICITAS TEMPORVM. S. B. XXI. avec une Divinité qui tient un Caducée. Ce qui engagea ces peuples de s'attacher de plus en plus à Julien, & de faire gloire de ſa domination. La troiſiéme Médaille en fait foy : PANNONIAE AVG. S. . . . . XXIr.

Ce revers ne nous eſt point inconnu. Il eſt commun dans Trajan Déce. Auſſi y a-t'il pour cela à l'égard de cet Empereur les mêmes raiſons & preſque les mêmes circonſtances qu'à l'égard de Julien. Car Philippe au retour de la guerre qu'il venoit de faire aux Carpiens, ayant appris que Marinus avoit été proclamé Empereur dans la Moeſie, envoya Trajan Déce pour le combattre. Mais à peine Marinus eût-il été tué par ſes ſoldats,

que

que Déce ſe révolta luy-même, & accepta en Pannonie le titre d'Empereur, que luy déféra l'armée d'Illyrie qu'il commandoit. A cette nouvelle Philippe marcha à Vérone où Déce s'étoit avancé. La victoire ſe déclara pour Déce; & Philippe mourut dans Vérone aſſaſſiné par ſes propres troupes. Julien marcha aſſez ſur les traces de Trajan Déce, & Carinus ſur celles de Philippe. Mais Julien n'eut pas le même ſort que Déce; au contraire il fut défait par Carinus près de Vérone, & laiſſé mort ſur le champ de bataille.

Ces deux figures debout, dont l'une porte une eſpece d'étendart, ſont les deux Pannonies que Trajan Déce fit mettre ſi ſouvent ſur ſes Médailles, pour marquer que c'étoit dans ces Provinces où il avoit commencé à regner. Je ne crois pas que je puiſſe donner une autre éxplication à la Médaille de Julien. PANNONIAE AVG. Tout eſt égal de part & d'autre; & il eſt probable que l'on a ſuivi les mêmes regles en frappant les mêmes Médailles à ces deux Empereurs.

Quoyque dans le champ de la Médaille de Julien il n'y ait que la lettre S, & que l'autre lettre ſoit effacée, j'oſe vous dire néanmoins qu'il y a ou S. A. ou S. B. Car dans la Médaille VICTORIA AVG. qui eſt chez le Roy il y a S. A. & dans celle de FELICITAS TEMPORVM, que j'ay dans mon Cabinet, il y a S. B. Nos Antiquaires éxpliquent S. A. *Spes Auguſta.* & moy j'éxplique ces lettres S. B. *Sæculum Beatum.* Ce qui eſt dans le goût de ce tems-là, & conforme au BEATA TRANQVILLITAS des Médailles de Conſtantin.

Je n'ay garde d'entreprendre de vous dire mon ſentiment ſur XXIT. de l'Exergue. Je devinerois tout au plus, & je vous ferois un ſyſtême, qui n'auroit rien de sûr. Si vous vous donnez la peine de travailler ſur cette matiere, obligez-moy de me communiquer vos lumieres. Vous avez une ſi prodigieuſe étenduë de lecture, qu'il y a lieu d'éſperer que vous nous mettrez ſur les voyes de découvrir le véritable ſens de ces chiffres énigmatiques. Je ſuis, &c.

QUINZIÉME LETTRE.

Sur quelques Pierres gravées.

TOutes ces Pierres gravées, Monſieur, ne ſont pas du même genre, ni du même goût. Les unes me paroiſſent myſtérieuſes & énigmatiques, & les autres ſimples & ſans aucun myſtere. Voicy en peu de mots ce que j'en penſe.

Les premieres ſont, à ce que je crois, des Pierres gravées du tems des Baſilidiens. Ces Hérétiques du ſecond ſiécle, étant fort adonnez à l'impureté & à la Magie, gravoient ſur des pierres tantôt le Soleil, la Lune, différentes Conſtellations; tantôt des animaux, des plantes, des figures groteſques, des lettres, des noms, des chiffres; & les portoient enſuite ſur eux, fauſſement perſuadez que cela contribuoit ou à les préſerver des enchantements, ou à inſpirer aux autres quelque paſſion. Quelquefois ils repréſentoient le Dieu Harpocrates aſſis ſur une feüille de Lotus d'Egypte. Car, comme les Egyptiens ont appellé Harpocrates le Dieu du ſilence, les Baſilidiens apprenoient par ce ſymbole à leurs ſectateurs, combien devoit être inviolable le ſerment qu'ils avoient fait de ne jamais rien découvrir de leurs abominations. Pour l'ordinaire ſur ces ſortes de Pierres ils ajoûtoient ces paroles IAΩ CABAΩΘ ABPACAZ. *Dominus exercituum Deus.* C'eſt-à-dire, qu'ils faiſoient, ce que l'on fait à preſent pour les pactes. Ils mêloient les noms les plus ſaints, les noms de Dieu, des Anges, &c. avec ce qu'il y a de plus prophane, & de plus infame. ABPACAZ par éxemple, qui eſt un nom artificiel, & qui ſignifie en chiffres trois cens ſoixante & cinq. C. 100. P. 100. Z. 60. K. 20. A. 1. A. 1. A. 1. parce que ces Hérétiques regardoient le Soleil comme la ſouveraine Divinité. Or ſon cours annuel étant de trois cens ſoixante & cinq jours, ils enveloppoient par ce moyen leur erreur, & leur illuſion. De là ſont encore venuës ces Pierres gravées, où l'on voit un Serpent plié, un Anneau, & autres choſes, qui marquent la révolution annuel & le cours continuel du Soleil: & qui toutes reviennent en un ſens au mot ABPACAZ.

L'autre genre de Pierres gravées eſt tout ſimple, & repréſente uniquement ce qui étoit anciennement ſoit parmy les Grecs, ſoit parmy les Romains le plus connu & le plus du goût de tout le monde. Car il eſt sûr que ces peuples aimoient fort les courſes des Chevaux, les Repréſentations, les Jeux publics, & qu'ils ont voulu éterniſer ſur ces Pierres gravées la mémoire des Chevaux, qui avoient en ces occaſions remporté pluſieurs fois le prix, & ſurpaſſé les autres Chevaux par leur agilité. La preuve en eſt ſenſible, & il ne faut qu'enviſager mes trois dernieres Pierres pour en être convaincu. Dans la premiere c'eſt un Cheval paſſant, devant lequel eſt une colonne ſurmontée de trois Palmes avec ce mot *Noricus.* Dans la ſeconde c'eſt un hom-

me à cheval qui porte une longue Palme à la main, & au bas on lit APE : Dans la troiſiéme un Cheval tient une Palme entre les dents, & au deſſus eſt cette Inſcription IAAPOC. Le tout comme vous voyez a rapport à ces courſes, à ces victoires de certains Chevaux.

Au reſte, cette pratique n'étoit point bornée aux ſeules Pierres gravées. Pindare, Martial, & les autres Poëtes ont fait des vers à l'honneur de ces Chevaux. Les Hiſtoriens ont marqué diſtinctement leurs noms, quand quelques Empereurs en ont eu d'une bonté ou d'une beauté extraordinaire.

Mais rien ne prouve mieux cette coûtume parmy les Anciens que le fameux Marbre de Florence rapporté par le R. P. Dom De Montfaucon dans ſon voyage d'Italie. Car il y a trois colonnes de noms de Chevaux, qui ont autrefois éxcellé dans les courſes. L'on y marque juſqu'au pays dont ils étoient, & au nombre des victoires qu'ils ont remportez. Entre autres il y a deux Hilarus, dont l'un eſt d'Afrique. Selon ce Monument de l'Antiquité il faut que les Chevaux Afriquains ayent été plus eſtimez que les autres par les Romains pour ces ſortes de courſes; puiſque de cinquante Chevaux dont fait mention ce Marbre antique, l'on en compte trente-cinq de la ſeule Afrique.

SEIZIE'ME

SEIZIÉME LETTRE.

Sur une Statuë trouvée à Bourges.

IL y a déja quelques années, Monſieur, que l'on trouva à Bourges la Statuë que j'ay fait graver, & dont je vous envoye une Eſtampe. Monſieur de la Vrilliere étoit alors Archevêque de cette Ville là, & commençoit le ſuperbe Séminaire que nous y

voyons aujourd'huy. Lorſqu'on voulut travailler à faire les fondements d'un des Pavillons du corps de logis, il fallut creuſer juſqu'à la hauteur de près de quatre-vingt pieds avant que d'en venir au ſolide. Or ce fut dans le fond de cet abîme que les Ouvriers découvrirent cette Antique. Pluſieurs perſonnes s'intéreſſerent à ſa conſervation. On la retira de la terre avec ſoin, & ce fut à qui l'auroit. Son ſort a été de paſſer par différentes mains. Mais enfin l'ayant obtenuë, je l'ay fait placer dans le Collége des Jeſuites de Paris.

C'eſt une pierre qui a quatre pieds quatre pouces de hauteur ſur deux pieds un pouce & demi de largeur. Deux Pilaſtres ornez de feüillages, poſez ſur leurs baſes, & ſurmontez de leurs chapiteaux ſoutiennent un cintre; au deſſus du cintre eſt un Fronton, qui n'a point d'autre accompagnement qu'un amortiſſement de feüillage de chaque coſté. Le milieu de la pierre eſt un enfoncement qui forme une Niche, dans laquelle on a travaillé une figure de femme. Le nud en eſt modeſte & admirable, la draperie eſt bien jettée, mais l'attitude a ſur tout je ne ſçay quoy qui plaît à la vûë. Comme la Figure brûle de l'encens ſur un Autel, qui eſt à ſon côté droit, elle tient de la main gauche une boëte quarrée, & elle étend ſa main droite en ſorte que les doigts ſemblent reprendre de l'encens ſur la flamme, qui s'éleve de l'Autel. Je n'ay garde de deſcendre dans un plus long détail. Ces beautez regardent les Sculpteurs, & non pas les gens de Lettres.

Je m'arrête donc à l'Inſcription qui ſeule mérite vôtre attention, & qui ſera peut-être une preuve de l'uſage que l'on doit faire de ces ſortes de Monuments antiques.

D. M. ET. MEMORIAE. IVLIAE. PAVLLINAE.
TENAT. MARTINVS. CONIVGI. AN. L.

C'eſt-à dire: *Diis Manibus, & memoriæ Juliæ Paullinæ Tenatius Martinus conjugi annorum quinquaginta.*

Tous les habiles connoiſſeurs conviennent que cette Antique eſt ou de la fin du premier ſiécle, ou du commencement du ſecond: ou ſi vous voulez du regne de l'un de ces trois Empereurs, Trajan, Hadrien, & Antonin. Du moins les lettres & la ponctuation ſont du même goût que celles des Inſcriptions que nous ne pouvons ignorer être de ce tems-là. Pour moy je la fixe ſous Antonin, & la raiſon que j'en ay, eſt priſe de la conformité qu'il y a entre la coëffure de Paulline & celle de Fauſtine femme de cet Empereur. Pour peu qu'on ait la connoiſſance des Médailles,

l'on s'eſt apperçu que chaque Impératrice a une maniere différente de ſe coëffer ; ſoit qu'éffectivement chaque Princeſſe ait introduit ſur cela une mode particuliere, ſoit que le public eût varié de la ſorte ſans leur participation, & qu'elles n'ayent fait que ſuivre l'uſage qu'elles trouvoient établi.

BIBLIOTECA ROMA

Antonia par éxemple & les deux Agrippines portoient les cheveux unis ſur la tête, tortillez ſur les côtez, noüez négligemment par derriere avec une éſpece de ruban, & flottants un peu ſur les épaules. Domitille étoit friſée par devant, tortillée ſur le haut de la tête, & treſſée par derriere. Julie, fille de Tite, étoit friſée ſur le front, avoit le reſte de la tête natté, & ſes cheveux relevez dès la racine, formoient en arriere comme un Bourelet. Plotine, & Marciana ſa belle-ſœur, auſſi-bien que Matidia ſa niéce, ramaſſerent tous leurs cheveux ſur le haut de la tête, & les entrelaſſerent ſur le front de deux ornements, qui s'élevoient au deſſus du reſte de la coëffure, qui ſe terminoient en pointe, & s'élargiſſoient ſur les côtez, & qui étoient mis l'un derriere l'autre, en ſorte que le dernier ſurpaſſoit celuy, qui étoit plus proche du front. Sabine eſt quelquefois coëffée à la maniere de Matidia ſa mere, mais auſſi elle eſt quelquefois en treſſes flottantes ſur les épaules avec une éſpece de pointe, qui s'éleve un peu au deſſus du front. Fauſtine a une coëffure ronde & en marron, les cheveux couchez ſur le front, tortillez ſur la

tête, & comme une petite couronne ſur le ſommet de la tête formée de cheveux entrelaſſez de perles. Si cela n'étoit pas infini, il n'eſt point d'Impératrice juſques à Eudoxia dont je n'eus lieu de parler par rapport à ce que je viens de vous dire. Je crois même que le recuëil de ces ſortes de coëffures différentes ne laiſſeroit pas d'avoir ſon agrément & ſon utilité. Le ſujet eſt plus ample qu'on ne penſe ; car à peine une mode de coëffure a-t'elle duré parmy les Romaines plus de douze ou quinze ans de ſuite.

Il ne s'agit plus que de déterrer qui étoit ce Ténatius, qui a fait dreſſer ce Monument à la mémoire de ſon épouſe. Je ne crains point de me tromper en vous aſſûrant qu'il étoit Citoyen de Vérone, & envoyé à Bourges en qualité de Gouverneur, ou d'Intendant afin de contenir cette Ville-là, & le Berry dans le devoir & dans l'obéïſſance. Toutes les Provinces de l'Empire étoient gouvernées de la ſorte, ſoit pour la police, ſoit pour la guerre. Vous n'avez qu'à lire l'Hiſtoire Romaine, & vous trouverez que de tout tems les hommes les plus diſtinguez de la République ont éxercé quelqu'un de ces emplois. Or rien n'eſt plus sûr qu'il y a eu à Vérone une famille nombreuſe & illuſtre de ce nom. Réinéſius & Gruter en font foy. L'un & l'autre nous rapportent ſix Inſcriptions des Ténatius tirées de Vérone & des environs. Peut-être ne ſerez-vous pas fâché de les lire ; vous verrez que cette Famille étoit diviſée en différentes branches, ayant preſque tous des ſurnoms, qui les diſtinguoient. Les voicy. Réinéſius pag. 849. M. TENATIVS. L. F. LABEO. Gruter pag. DCCXLII. 8. M. TENATIVS. C. M. NIGER. pag. DCCCXXXII. 6. L. TENATIO. P. F. pag. DCCCXCI. 6. L. TENATIVS. M. F. pag. DCCCCXXIV. 4. L. TENATIVS. M. F. VARVS. Dans la même page A. TENATIVS. L. F. Quelle preuve plus convaincante voudriez-vous avoir de ce fait ; & s'imaginera-t'on jamais que cette multitude d'Inſcriptions de la même Famille ſe trouve autre part que dans le lieu de leur naiſſance & de leur véritable patrie.

Je ne vous décideray pas ſi aiſément de quelle Famille étoit Paulline. A la vérité ſon nom eſt Romain. Nous connoiſſons la Famille Julia : la femme de Maximin s'appelloit Pauline. Cependant ce ne ſont point là des points fixes, & ſur leſquels on puiſſe appuyer un ſentiment. Je vous diray ſeulement que Gruter à la page DCCCCXVI. 4. a une Inſcription pareille à celle de la Statuë dont je vous parle : D. M. IVLIAE PAVLINAE;

&

& que Fronton le Duc ſçavant Jéſuite aſſure avoir été trouvée à Bourdeaux.

Au reſte Paulline eſt repreſentée jettant de l'encens au milieu d'une flamme qui ſort d'un Autel ; c'eſt-à-dire que Paulline pendant le cours de ſa vie avoit été d'une piété éxemplaire, & qu'elle avoit rempli parfaitement les devoirs de ſa Religion à l'égard de ſes Dieux. Les Sculpteurs & les Monétaires n'ont point pour l'ordinaire repréſenté autrement les perſonnes, qui étoient doüées de cette vertu ; ſur tout lorſqu'ils ſongeoient à les loüer par cet endroit. Il n'eſt pas de curieux qui n'ait par éxemple une Fauſtine la mere avec un ſemblable type. Cette Princeſſe eſt debout dans la même attitude que la Paulline femme de Ténatius : & nous liſons autour de la Médaille : PIETAS AVG. & du côté de la tête : DIVA AVGVSTA FAVSTINA. Le même génie regne encore ; & nous avons de nos jours des ſymboles qui répondent à ceux des Anciens. Nos Mauſolées & nos Bas-reliefs ne ſont-ils pas remplis de figures, qui tiennent un Livre, un Chapelet, ou qui jettent les yeux ſur un Crucifix? Et cela parce que dans le Chriſtianiſme les Fideles honorent Dieu par ces ſortes d'éxercices ; comme dans le Paganiſme les hommes honoroient leurs Dieux par des Sacrifices, & en brûlant de l'encens ſur leurs Autels. Je ſuis, &c.

DIX-SEPTIÉME LETTRE.

Sur la Galerie de ſon Alteſſe Monſeigneur le Grand Duc de Toſcane.

C'Eſt avec plaiſir, Monſieur, que je vous envoye une relation de ce que j'ay remarqué dans la fameuſe Galerie de ſon Alteſſe Monſeigneur le Grand Duc de Toſcane. Outre que vous me l'avez demandée avec trop d'inſtance, pour vous la refuſer ; c'eſt que je me flatte que vous y trouverez dequoy ſatisfaire vôtre curioſité. A la vérité nous avons pluſieurs Voyageurs qui nous en ont fait des deſcriptions très-amples & très-bien écrites ; mais depuis quelques années on a donné un autre ordre & un autre arrangement aux richeſſes immenſes qui y ſont

renfermées : ainſi j'oſe preſque vous dire, que tous ces Mémoires imprimez ne ſervent à préſent qu'à en donner au public une idée fauſſe & imparfaite.

Vous ſçaurez d'abord que ce qu'on appelle la Galerie de Florence conſiſte en deux longues Galeries ſéparées par une ruë, & jointes par un retour de bâtiment, ſous lequel la ruë eſt continuée. Le tout enſemble a quatre cens quatre-vingt pieds de longueur. Huit Cabinets accompagnent ces trois Galeries ; à ſçavoir cinq Cabinets d'un côté, un Cabinet dans le fonds de la Galerie du milieu, & deux Cabinets de l'autre côté.

L'on commence ordinairement à parcourir les Galeries d'un bout à l'autre. Elles ſont ſans aucun ornement : les murailles ſont toutes nuës : le plancher & le plat-fond très-négligez : il n'y a ni peinture ni dorure ; mais des deux côtez ce ſont des Statuës entremêlées de Buſtes juſqu'au nombre de deux cens. Preſque toutes les Statuës ſont antiques, Grecques & Romaines ; & les Buſtes repréſentent les Empereurs & les Impératrices depuis Auguſte juſqu'à Gallien. A la main droite ſont les Buſtes des Empereurs : & vis-à-vis à la main gauche ſont les Buſtes des Impératrices. Quoyqu'il manque encore quelques Empereurs & quelques Impératrices, l'on peut dire que dans tout le monde on ne trouvera nulle part un amas auſſi complet & auſſi ſuivi de Buſtes antiques, qui repréſentent & les Empereurs & les Impératrices, que l'eſt celuy de Florence.

Il y a dans le fond de la premiere Gallerie un Sanglier de marbre, que les maîtres de l'art regardent comme un chef-d'œuvre de l'antiquité. Auſſi les plus habiles Sculpteurs de l'Italie, en ont fait des copies à l'envi les uns des autres. La derniere Galerie eſt terminée par deux Statuës de femmes au naturel. Comme elles ſont aſſiſes dans des chaiſes de marbre, & poſées dans le fond de la Galerie ; il ſemble que ce ſoit deux perſonnes étenduës négligemment, qui conſiderent à loiſir les beautez de ces Galeries.

Au ſortir de cette derniere Galerie l'on entre dans un Cabinet, dont les murailles, depuis le haut juſqu'en bas, ſont couvertes de Tableaux exquis. Ce ſont autant d'originaux ſortis de la main des meilleurs Peintres, que l'Italie ait vûs dans les Ecoles de Rome, de Boulogne, & de Florence. Outre cette multitude de Tableaux, il y a encore au milieu de ce Cabinet un grand Cabinet d'Ebeine, orné d'Agathes, de Colonnes pré-

cieuſes, de pluſieurs Figures d'ambre jaune, & qui ont la tête d'ambre blanc, de cent & cent différentes piéces curieuſes encadrées de tous côtez; mais ſur tout d'un Bas-relief, qui repréſente la Paſſion de Nôtre-Seigneur, & qui eſt du deſſein de Michel Ange.

Le ſecond Cabinet eſt à peu près du même goût que le premier. Ce ne ſont ſur les murailles que Tableaux plus finis, d'un plus beau deſſein, & d'un plus grand prix, que ceux dont je vous ay déja parlé. Dans un des enfoncements on a ménagé un endroit qui eſt rempli de Vaſes, de Crucifix, & de toutes ſortes d'ouvrages d'ambre jaune & d'ambre blanc. Mais rien n'approche d'une Table qui eſt dans le fond du Cabinet. Elle eſt composée de piéces rapportées, & repréſente le Port & la Ville de Livourne, tels qu'ils étoient anciennement. Le fond eſt d'un Lapis Lazuli, d'une beauté & d'une grandeur charmante.

Le troiſiéme Cabinet s'appelle le Cabinet des Mathématiques. Auſſi ne voit-on de tous côtez que Globes, que différents inſtruments qui ſervent à cette ſcience, que Pierres d'aimant d'une groſſeur prodigieuſe, & dont une porte juſqu'à cinquante livres peſant. Sur un des pans de la muraille, les Etats de Monſieur le Grand Duc ſont peints en freſque, & repréſentez comme dans une Carte ſi juſte & ſi éxacte, que le moindre Bourg, & le moindre Village y ſont marquez.

Le quatriéme Cabinet, je veux dire, celuy qui termine le retour des deux Galeries; (car c'eſt l'ordre que l'on fait obſerver aux Etrangers, qui ſont enſuite obligez de revenir ſur leurs pas pour aller aux deux Cabinets, qui reſtent à voir dans la premiere Gallerie:) ce Cabinet, dis-je, eſt plein de curioſitez naturelles, de Minéraux, de Lampes ſépulcrales, de petites Figures antiques, de Divinitez Egyptiennes, Grecques, & Romaines. Le nombre en eſt infini, & le choix admirable. Et cependant tout cela n'eſt rien en comparaiſon de la Colonne, du Luſtre, & de la Table, qui accompagnent ces raretez. La Colonne eſt haute de ſept pieds au moins, d'albâtre oriental, & d'un travail achevé. Je ne ſçay ſi je me trompe, mais il me ſemble que dans toute l'Italie, il n'y en a qu'une de la même beauté & de la même grandeur, à ſçavoir celle qui eſt dans la Bibliotheque du Vatican. Le Luſtre eſt large, composé de pluſieurs branches, & le tout d'ambre jaune. Comme il eſt ſuſpendu au

milieu de la voute, on a placé au deſſous de ce Luſtre une Table, dont on ne peut ſe laſſer d'admirer le travail. Ce ſont des pierres rapportées qui forment diverſes branches d'arbres, & ſur tout dans le milieu de la Table une Couronne de Laurier. Les couleurs naturelles de ces pierres, ſont d'un luſtre & d'une vivacité qui fait plaiſir.

Le cinquiéme & le ſixiéme Cabinet ſont du côté de la troiſiéme Galerie. Dans l'un ſont deux cens trente Portraits des plus fameux Peintres, peints de leur propre main. Cet amas eſt encore ſingulier & unique dans le monde. Dans l'autre ſont des Porcelaines en ſi grande quantité, qu'il ſeroit aiſé d'en orner pluſieurs Chambres & pluſieurs Galeries. Mais ce qui m'a le plus frappé, c'eſt que les Porcelaines ſont Porcelaines anciennes: que les piéces, je veux dire, Vaſes, Urnes, Jates, Baſſins, & autres ſemblables ſont d'une hauteur & d'une grandeur ſurprenante; enfin qu'il n'y a aucune Porcelaine qui ne ſoit épaiſſe, & dont les fleurs ne ſoient parfaitement bien deſſinées.

L'on revient, comme je vous ay dit, dans la premiere Galerie, à l'extrémité de laquelle il y a un paſſage qui conduit dans le vieux Palais de la République. Il eſt orné de Buſtes comme ſont les Galeries; mais avec cette différence, que d'un côté ce ne ſont que des Buſtes modernes des Princes de la Maiſon de Médicis, deux deſquels ont la tête de porphyre: il y en a un de bronze: & le reſte eſt d'un marbre exquis. Vis-à-vis, une douzaine de Buſtes d'Hommes illuſtres dans l'antiquité répondent aux Buſtes des Princes de Médicis.

C'eſt de ce paſſage qu'on entre dans le ſeptiéme Cabinet. Il contient ſeulement le Tabernacle & le devant d'Autel, deſtinez pour la Chapelle de Saint Laurent. Ces deux ouvrages ſont de piéces rapportées, & ſans éxagération on y a employé ce que l'art & la nature ont de plus beau. Je n'y ay vû que nacres de perles, que Lapis, que Grenats, que Marbre, que Jaſpe, que Porphyre, que Marbre vert. La Corniche, qui regne au tour du Tabernacle, m'a ſur tout ébloüi, tant elle eſt chargée de Rubis, & de Pierres précieuſes. Vous n'en ſerez point ſurpris: car vous n'ignorez pas que la Chapelle de Saint Laurent ſera un jour, le plus ſuperbe & le plus riche Monument, que des Princes Chrêtiens ayent dreſſez dans l'Europe au Dieu vivant; ainſi rien ne doit y être employé qui ne ſoit parfait & éxquis.

Le huitiéme Cabinet, que l'on appelle la Tribune ou le Dôme,

Dôme, eſt bâti en octogone, & ſurpaſſe tous les autres Cabinets en beauté & en richeſſe. Sans parler des Vitres qui ſont de criſtal, & du Plancher qui eſt de marbre en compartiment; je vous diray que la voute & l'entredeux des fenêtres ſont incruſtés de nacres de perles. Au milieu de ce Cabinet ſont rangées ſix Statuës les plus finies, que poſſede Monſieur le Grand Duc. Comme elles ſont diſposées & miſes en diſtance égale, elles rempliſſent le deſſous du Dôme.

Trois de ces figures repréſentent Vénus. La premiere eſt celle qu'on connoît ſous le nom de la fameuſe Vénus de Médicis. Vous en aurez vû ſans doute des copies; car les Cabinets en ſont pleins, & jamais Figure n'a été tant copiée; auſſi eſt-ce une piéce ineſtimable. Ce qu'il y a d'admirable dans cet ouvrage, c'eſt qu'une pudeur feinte ſemble être peinte ſur le viſage de Venus; qui étant toute nuë affecte de ſe couvrir. La ſeconde Statuë eſt à demi nuë. La troiſiéme tient une Pomme à la main, & eſt telle qu'on la voit ordinairement dépeinte dans les Médailles.

Les autres ſont un Faune, un Aiguiſeur, & un groupe de deux Luiteurs. Le Faune jouë des Gobelets, & tient dans ſes mains des inſtruments qu'on peut prendre pour des Cornets, un peu plus larges que les nôtres, & qui ont des bords. Les deux Luiteurs ſont renverſez par terre, & entremêlez l'un dans l'autre. L'Aiguiſeur eſt ſur ſes genoux courbé, aiguiſant un large Couteau, & prêtant l'oreille d'une maniere ſi naturelle, que l'on auroit peine à croire que l'art pût ſi bien imiter la nature, & animer de la ſorte le marbre.

Au milieu de ces Figures eſt une Table de piéces rapportées, & où l'on voit toutes les fleurs imaginables avec des couleurs les plus vives du monde.

Les murailles ſont couvertes de Tableaux d'un prix infini, de mignatures, & de différentes autres piéces rares. Une corniche regne tout au tour à la hauteur de ſix à ſept pieds. Il y a deſſus une ſi grande quantité de petites Figures, de Bijoux, d'ouvrages au Tour, qu'il faudroit un jour entier à les examiner l'un après l'autre. Je me ſuis uniquement arrêté à une Turquoiſe antique de la groſſeur d'un œuf. Outre le mérite de la Pierre, le viſage de Tibére eſt tiré ſi au naturel, que c'eſt un chef-d'œuvre en ce genre là.

Sous la corniche dans les angles, ce ne ſont que Figures de

Bronze & de Marbre de trois ou quatre pieds de haut. La plus remarquable eſt un Cupidon que les Connoiſſeurs loüent & eſtiment beaucoup.

L'on a outre cela ménagé ſous la corniche deux enfoncements qui ſont autant d'Armoires que l'on ouvre. Dans l'une ce ne ſont que des ouvrages de criſtal, mais d'une délicateſſe ſurprenante, & de toutes les grandeurs. Il y a également dans l'autre des criſtaux ; mais ils ſont accompagnez de vaſes de Pierres précieuſes, de Lapis, d'Onyx, garnis d'Or, de Perles, & d'Emeraudes. J'ay ſur tout remarqué ſept Agathes dont les unes ſont gravées, & les autres en relief. Outre qu'elles ſont de différentes couleurs, elles m'ont paru d'une largeur & d'une épaiſſeur peu ordinaire.

Enfin vis-à-vis de la porte eſt une arcade, où l'on a pratiqué une Armoire appellée le Cabinet des Pierreries. Je ne vis jamais tant de Brillants, d'Emeraudes, de Topaſes d'Orient, miſes en œuvre avec le Marbre, le Jaſpe, & le Porphyre. Un Lapidaire vous détailleroit mieux cela que moy, & vous diroit les qualitez & le prix de chaque choſe en particulier. Je me contente de vous ajoûter, qu'au milieu de ce tréſor eſt la fameuſe Perle, dont vous avez tant entendu parler, & qui peſe dumoins une once.

Je viens à préſent à ce qui vous regarde davantage, & à ce qui eſt plus propre de vôtre curioſité ; je veux dire, aux ſuites de Médailles. Dix Cabinets ſont poſez depuis l'arcade juſqu'à la porte : à ſçavoir cinq à droite & cinq à gauche. Ils n'ont pas plus de deux pieds de haut & trois de largeur. Voilà l'ordre qu'on y a obſervé.

A droite dans le premier Cabinet ſont les Médaillons, le grand Bronze dans le ſecond, l'Or dans le troiſiéme, l'Argent & le moyen Bronze dans le quatriéme, & dans le cinquiéme Cabinet. A gauche le premier Cabinet eſt deſtiné aux Médailles Conſulaires, le ſecond aux Villes Grecques, le troiſiéme aux Rois de Grece & d'Egypte. Ces trois Cabinets ſont ſi peu garnis qu'on peut les appeller vuides. Les deux derniers Cabinets ſont pour le Moderne, & ſont pleins.

La ſuite des Médailles d'or va preſque à ſix cens Médailles. Les plus ſingulieres ſont un Hadrien & un Licinius. L'Hadrien a pour revers une Figure debout dans un Cercle, & tenant de la main gauche un Globe ſurmonté d'un Phénix, avec ces mots

dans l'Exergue : SAEC. AVR. Le Licinius a la tête miſe en face, ſans Couronne, les cheveux fort courts, & les oreilles découvertes. LICINIVS AVG. OB. DV FILII SVI. Pour revers il y a un Jupiter aſſis ſur une eſpece d'eſtrade, portant ſur la main droite une Victoire qui tient une Couronne. L'Inſcription IOVI. CONS. LICINI AVG. Dans le pied de l'eſtrade SICXSICXX: & dans l'Exergue SMNΓ. Le Cardinal Noris a fait ſur cela une ſçavante Diſſertation, qui a trouvé des Critiques. Le P. Hardoüin entr'autres a donné à l'Inſcription qui eſt du côté de la tête : LICINIVS AVG. OB DV FILII SVI, une interprétation que les Doctes ont jugée beaucoup plus belle & plus latine que celle de ce ſçavant Cardinal.

La ſuite du grand Bronze ne paſſe pas quinze cens Médailles; mais les Médailles ſont belles, bien conſervées, & la plûpart des revers en ſont rares. Jugez de cette ſuite par les Géta. J'en ay compté vingt-deux qui ſont d'une conſervation charmante & tous différents; ou ſi vous voulez, jugez de cette ſuite par deux Médailles Grecques, dont l'une a les têtes de Gordien & de Tranquilline: & l'autre celles de Commode & de Criſpine. AYT. M. ANTΩNIOC ΓOPΔIANOC. . . . . TPANKYΛΛEINA CEB. .)(. TOMEΩC. MHTPO. ΠONTOY. Un Serpent. AYT. K. Λ. AYP. KOMMOΔOC. KPICΠEINA CEBA. .)(. EΠI AIΛIOY ΠONTIKOY. BYZANTIΩN. Une Figure debout tenant de chaque main un Flambeau.

Je me ſuis encore uniquement arrêté à deux Médailles de la ſuite du moyen bronze, à ſçavoir Γ. . . . . ΓEPMANIKOC. .)(. EΠI ΦIPMOY. ANΘYΠATOY. ΠATPΩNOC. Dans le champ de la Médaille B. L'autre Médaille eſt de Marc Antoine. D'un côté on lit en trois lignes, qui rempliſſent tout le champ de la Médaille. ANT. premiere ligne, YΠA, ſeconde ligne; & Γ ſeul fait la troiſiéme ligne. .)(. Le revers n'a que deux lignes : BACIA, & au deſſous ΘEA. Il eſt conſtant qu'il s'agit de Cléopatre, qui vivoit du tems d'Antoine. La difficulté conſiſte à éxpliquer ce mot de ΘEA. Car l'on ne peut avoir recours à une Apothéoſe, & mettre cette Princeſſe au rang des Dieux. Un de nos ſçavants Antiquaires prétend que le mot de ΘEOC, & de ΘEA marque dans ces ſortes de Médailles le tems, qu'il y a que les Couronnes étoient dans une Famille; & que cette qualité ne ſe donnoit qu'aux Rois

& aux Reines qui comptoient immédiatement avant eux au moins cinq de leurs ayeuls ſur le trône ſans interruption. Ainſi cette Médaille prouveroit que la Couronne d'Egypte ne ſeroit point ſortie de la Famille de Cléopatre depuis ſon triſayeul. Cette remarque m'a paru d'autant plus judicieuſe, & plus probable, que je me ſouviens d'avoir vû une autre Médaille de la même Cléopatre avec cette légende : BACIΛΛICCA ΘEA NEΩTЄPA, pour la diſtinguer d'une autre Cléopatre, qui long tems auparavant avoit compté auſſi-bien qu'elle quatre de ſes Ancêtres de ſuite Rois d'Egypte. Vous jugerez mieux qu'un autre de la bonté de cette éxplication, & vous vous en ſervirez à entendre la fameuſe Médaille de Ptolémée & de ſa ſœur. ΘEΩN AΔEΛΦΩN : celle de ΠTOΛEMAIOY BAΣIΛEΩΣ ΦIΛOMHTOPOΣ ΘEOY : auſſi-bien que parmy les Rois de Syrie celle d'ANTIOXOY ΘEOY EΠIΦANOYΣ.

Il ne me reſte plus qu'à vous parler de la ſuite des Médaillons. Elle eſt toute des plus nombreuſes, puiſqu'il y en a deux cens ſoixante & dix de bronze, & quarante d'argent. En voicy de bronze. COMMODVS CAES. VERVS CAES. deux têtes. .)(. Quatre jeunes enfants debout : & dans l'Exergue : TEMPOR. FELICIT. L'autre eſt un Gallien qui porte une Pique ſur une épaule, & qui ſe couvre l'autre épaule d'un Bouclier. IMP. GALLIENVS P. F. AVG. .)(. CORNELIA SALONINA AVGVSTA. Salonine.

Nous avons lieu d'eſperer d'avoir un jour de M. Bianchi l'Antiquaire de Monſieur le Grand Duc, non ſeulement un Catalogue éxact de toutes les Médailles de ce tréſor, mais encore de ſçavantes Diſſertations ſur les Médailles qui ont quelque choſe de plus rare & de plus ſingulier. Perſonne ne s'en acquitera mieux que ce ſçavant homme : outre la parfaite connoiſſance qu'il a des Médailles, c'eſt qu'il eſt d'une érudition profonde, & d'un travail infatigable.

Peut-être croirez vous après ce détail, que ce ſont là toutes les richeſſes en fait de curioſitez de ſon Alteſſe Monſeigneur le Grand Duc. Non : la nouvelle Chapelle de Saint Laurent, l'ancienne Bibliotheque du même lieu, & le Palais de ſon Alteſſe, méritent l'attention des curieux dumoins autant que la Galerie dont je viens de vous parler. L'on compte par éxemple plus de trois mille Manuſcrits dans la Bibliotheque, & dans le Palais

de

de ſon Alteſſe, il y a une ſi prodigieuſe quantité de Tableaux qu'il en paroît plus de mille dans les ſeuls appartements de Monſieur le Grand Prince. Avoüez donc qu'il n'y a point de Prince dans l'Italie qui approche de la magnificence de Monſieur le Grand Duc ; & connoiſſez pourquoy tous les Etrangers ſont enchantez de Florence : ſur tout ceux qui ont l'honneur de ſaluer ſon Alteſſe. Car c'eſt le Prince du monde le plus affable, & le plus vertueux.

DIX-HUITIÉME LETTRE.

VOus avez, Monſieur, dans vôtre Bibliotheque un ſi grand nombre de voyages de France & d'Italie, que je ſuis ſurpris que vous demandiez une deſcription ſuivie & exacte des raretez qui ſe voyent dans ces deux parties de l'Europe. Puis-je ajoûter quelque choſe au détail qu'en ont fait tant d'habiles Voyageurs. Comme il y en a eu de tous les goûts & de tous les genres d'études imaginables, vous jugez bien que rien n'a échapé à leur curioſité. Et pour peu que quelqu'un d'eux eût obmis quelque particularité, ceux qui l'ont ſuivi, n'auroient pas manqué d'en faire un article ſeparé. C'eſt donc là une de ces matieres épuiſées, auſquelles on ne doit pas eſperer de pouvoir donner un air de nouveauté. J'avois déja cette idée dès le premier jour que je commençay mon voyage. Auſſi loin d'entreprendre de mettre chaque jour par écrit ce que je trouverois de plus ſingulier dans les lieux par où je paſſerois ; je me déterminai à porter avec moy pluſieurs de ces Voyages de France & d'Italie, ſur tout les plus détaillés, & les plus recents. Je m'en ſuis ſervi comme d'autant de guides : je les ay conſultés ſur les lieux mêmes ; & j'ay reconnu à chaque pas quand ils ont été fideles, ou non. Je les ay redreſſés plus d'une fois ; & peut-être que les notes que j'ay miſes aux pages mêmes de chaque Voyage, vous feroient autant de plaiſir, qu'un long récit de quelques nouvelles découvertes. Dès que je ſeray de retour je vous les communiqueray, & nous nous en entretiendrons. Je veux ſeulement aujourd'huy vous faire part de quelques-unes de mes remarques ; je me flate qu'elles ne vous ſeront pas tout-à-fait indifférentes.

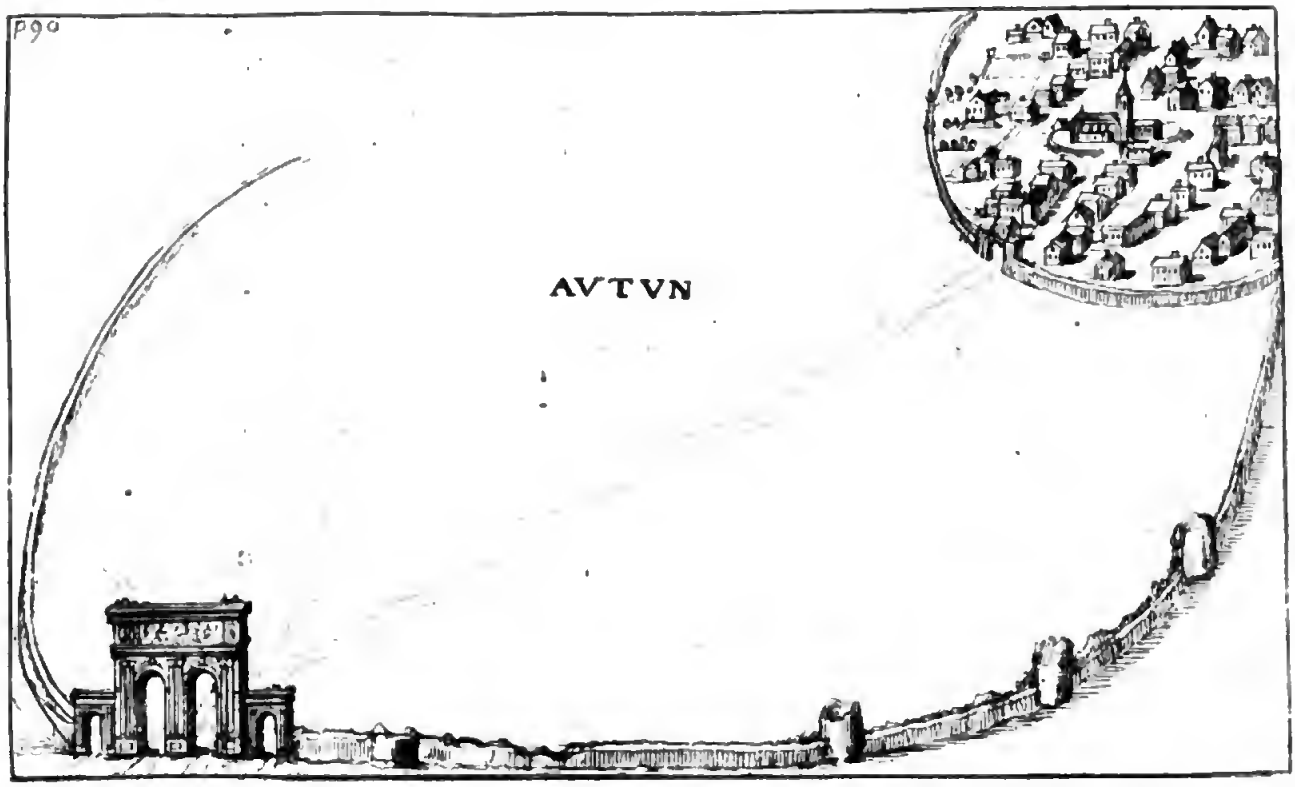
AVTVN

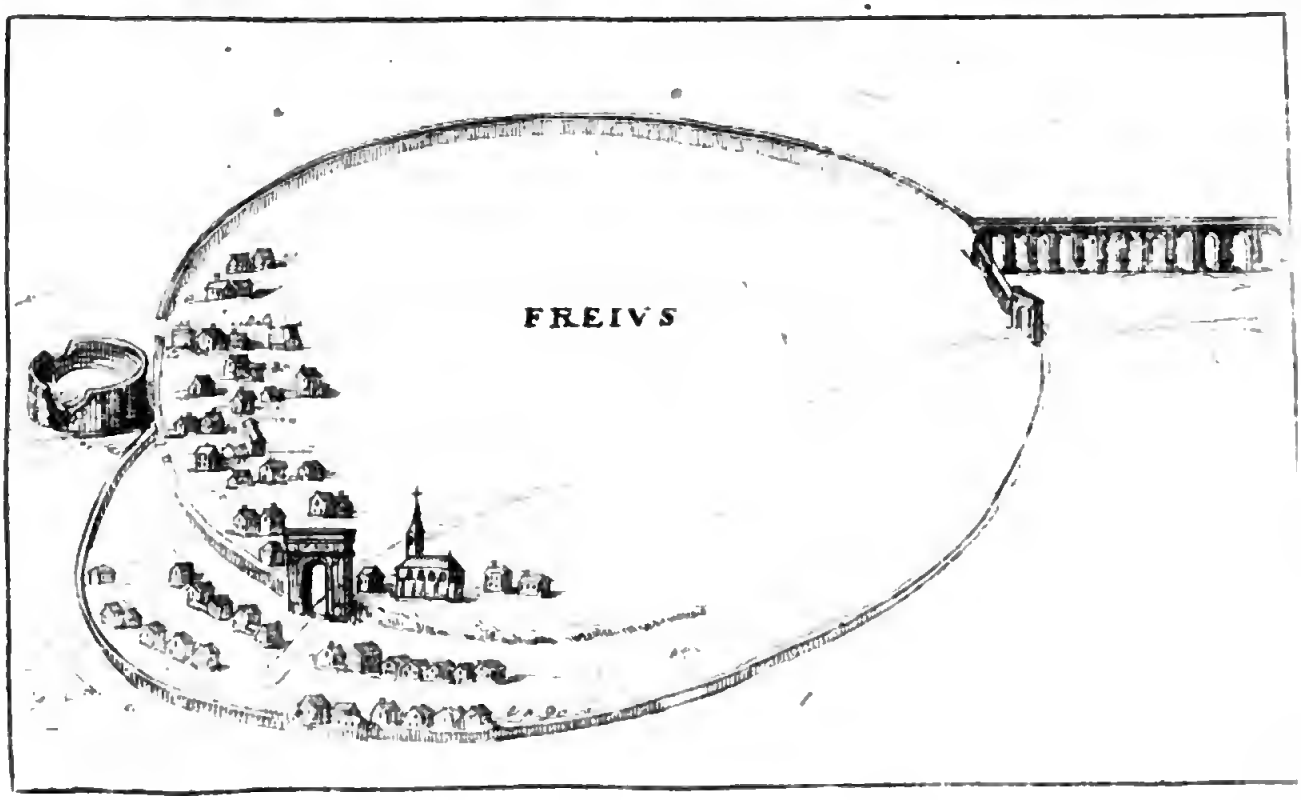
FREIVS

PREMIERE REMARQUE.

Nous avons en France pluſieurs de nos anciennes Villes, où l'on voit encore les reſtes de leur enceinte du temps des Romains. Une partie même des Murailles & des Portes ſubſiſte dans ſon entier : à Autun par exemple, & à Fréjus. Or comme ſelon l'état où ſe trouvent à l'heure qu'il eſt ces Villes-là, il y a un fort grand terrain de vuide, ou pour mieux dire, une vaſte Campagne renfermée dans cette enceinte, & ſur tout du côté que les Portes, & que les murailles anciennes ne ſont point détruites ; les habitants ſe ſont figurés que leurs Villes étoient autrefois, & dans ces ſiécles reculés, très-conſiderables, très-peuplées, & de toute l'étenduë, tant du terrain, qui eſt habité, que de celuy qui eſt à préſent un champ labouré. Cette tradition eſt ſi générale, que c'eſt là le langage de tous les gens du pays ; & qu'il n'eſt point d'Etranger, qui ſur leur parole ne ſorte plein de cette idée. J'avois d'abord pensé de même. Mais ayant examiné les choſes de plus près, il m'a paru qu'il étoit aiſé de convaincre quiconque du contraire. Il n'y a qu'à ſe faire un plan de la Ville, & qu'à ſuivre certaines traces ; l'on découvre auſſi-tôt que l'ancienne enceinte ne s'étendoit point juſques aux endroits, où ſont les murs d'une fabrique différente de celle des Romains. Cela eſt plus ſenſible à Fréjus qu'en toute autre Ville. Car au milieu de Fréjus l'on voit un reſte d'une Porte antique ; & à quelques pas de là l'on deſcend dans une ruë fort large, & qui va toûjours en tournant au deſſous de la Cathedrale. De ſorte qu'il eſt impoſſible de ne pas conclure que cette ruë eſt faite ſur les anciens Foſſez, qui ont été comblez pour reculer la Ville de ce côté-là, & pour joindre au quartier de la Cathedrale des maiſons, qui ont fait autrefois un Fauxbourg. Voicy donc quel eſt mon ſentiment.

Je crois que lorſque la Religion commença à s'établir dans la France, les Villes firent à l'égard des Chrêtiens ce que nous faiſons aujourd'hui à l'égard des Juifs : c'eſt-à-dire, qu'elles leur aſſignerent quelque quartier éloigné & deſert, où ils étoient ſeuls & ſéparés des Idolâtres. Se ſoumettoit-on au joug de de l'Evangile : ſi l'on étoit libre & maître de ſes volontez on ſe retiroit du côté des Fideles, & on abandonnoit les quartiers habitez par les Payens. Le quartier des Chrêtiens ſe trouva

donc avec le tems ſi peuplé, qu'il falut s'étendre & bâtir en s'éloignant toûjours du gros de la Ville, qui ſe dépeuploit à meſure que le quartier des Chrêtiens augmentoit. Le Chriſtianiſme eût-il enfin pris le deſſus? La Ville fût-elle convertie? L'Idolatrie détruite & abolie? Les Chrêtiens renverſerent ce qu'il y avoit de Temples élevés aux faux Dieux, & d'Edifices qui avoient rapport au Paganiſme; de peur que la vûë ſeule de ces lieux ne fût une occaſion de chûte à quelques ames foibles & ſuſceptibles des préjugez de l'enfance. En un mot on ne laiſſa de l'ancienne Ville que l'enceinte que l'on allongea par des murailles de nouvelle fabrique pour envelopper le quartier des Chrêtiens, qui étoit entiérement ou en partie hors des murs anciens. Ainſi ces Villes-là n'ont fait que changer de place; & l'on peut dire qu'elles ont été plûtôt tranſplantées qu'augmentées; & par conſéquent que leur grandeur prétenduë du tems des Romains doit ſe réduire à la moitié, & qu'on eſt en droit de placer la même Ville tantôt dans cette éſpace, qui eſt vuide & deſerte, & tantôt dans l'endroit où elle eſt à préſent. L'un, lorſque l'idolatrie y regnoit encore; & l'autre, lorſque le Chriſtianiſme y fût floriſſant & la ſeule Religion dominante.

SECONDE REMARQUE.

Il eſt conſtant que nous n'avons donné à nos Temples la forme & la figure, que nous leur voyons, que parce nous avons voulu qu'ils fuſſent comme des marques extérieures & publiques de la profeſſion que nous faiſons d'adorer un Dieu-Homme crucifié, & d'eſtre dans le ſein de ſon Egliſe. C'eſt pour cela qu'il n'en eſt pas un, qui ne ſoit conſtruit ou en forme d'une Croix, ou en forme d'un Vaiſſeau, & quelquefois même en forme & de la Croix & du Vaiſſeau réünis enſemble. Mais parce que l'on a été de tout tems divisé ſur la maniere dont la Croix de JESUS-CHRIST étoit faite; car les uns ont crû que cette Croix étoit une véritable double Potence, & un T parfait: les autres ont prétendu que le tronc de la Croix s'élevoit au deſſus de la traverſe, mais de quelques doigts ſeulement: pluſieurs enfin ont aſſûré que le montant de la Croix étoit de la hauteur de quelques pieds. Cette diverſité d'opinions ſur la forme de la Croix de JESUS-CHRIST a été cauſe que les Architectes ont bâti nos Egliſes de ſix manieres différentes. Du-moins je n'en ay point vû en France & en Italie que ſur l'un de ces modeles, dont je parle.

VI.

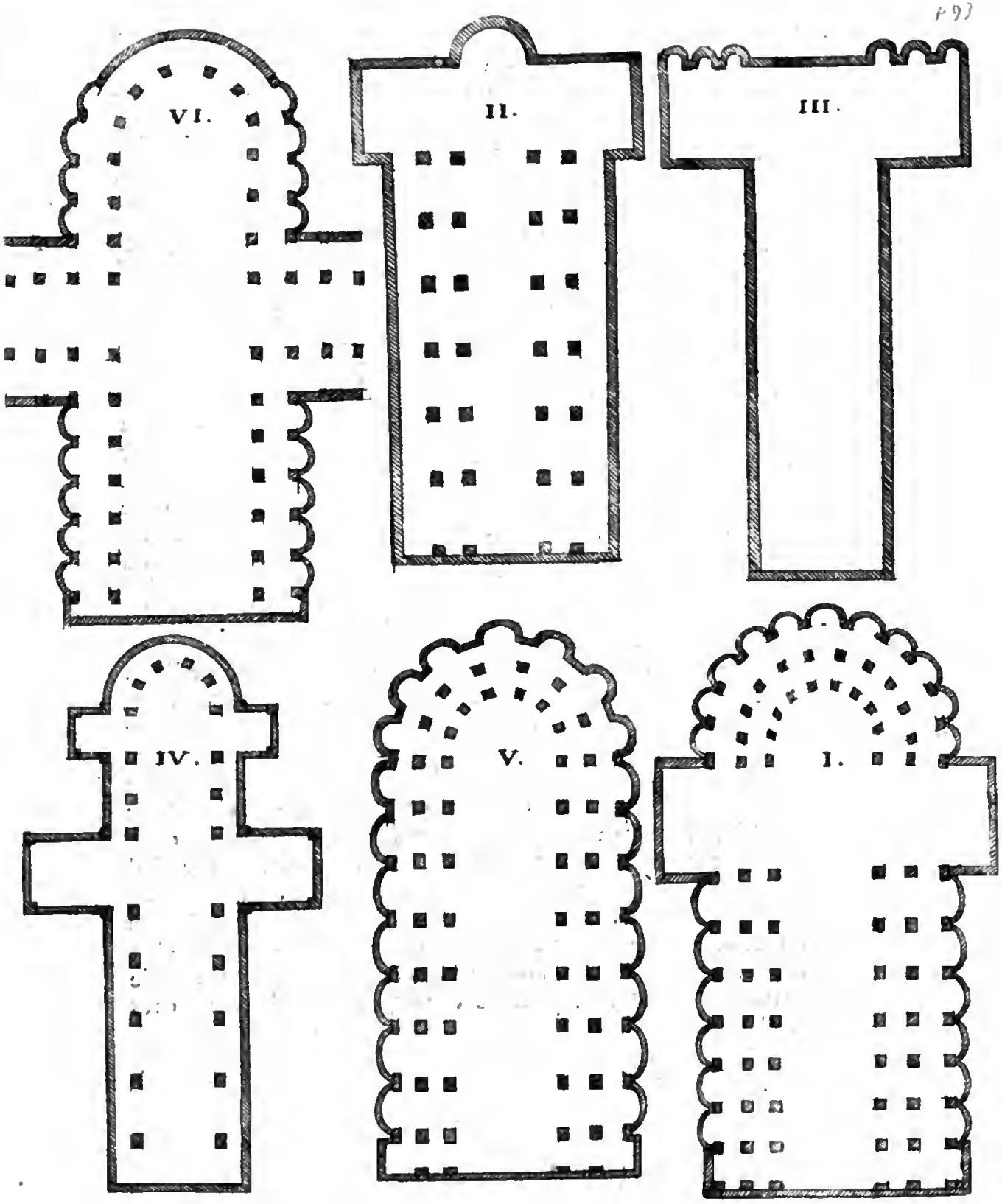
VI.
II.
III.
IV.
V.
I.

La figure la plus commune eſt ſans doute celle, où il y a une Nef [a], une Croisée, & un Chœur à peu près de la longueur de la moitié de la Croisée. Nôtre-Dame de Paris, Saint Euſtache, Nôtre-Dame d'Amiens, & mille autres ſont de cette fabrique.

Si nous nous en rapportons aux Auteurs Italiens, l'ancien Temple du Vatican bâti par Conſtantin avoit une longue Nef [b], une vaſte Croisée, & un Chœur très-petit & très-étroit en forme de demi coupole. De ſorte que nous pourrions conjecturer, ou plûtôt conclure que la Croix de JESUS-CHRIST n'avoit éffectivement qu'un montant de quelques doigts, puiſque perſonne ne ſçavoit mieux que Conſtantin qu'elle en étoit la figure.

L'Egliſe des Dominicains de Sienne *In Campo Reale*, eſt conſtruite ſur le modele d'un T, c'eſt-à-dire, ayant une longue Nef [c], & une longue Croisée, ſans Chœur. Le fond de la Croisée, etant à la place du grand Autel près, terminé par des Chapelles, qui ſortent en dehors. Il me ſemble qu'il y a aux Religieux de Saint François une Egliſe toute ſemblable à celle des Dominicains. Ne ſeroit-ce donc point une preuve que c'eſt dans le tréziéme ou quatorziéme ſiécle qu'on a ſur tout été du ſentiment que la Croix de JESUS-CHRIST étoit une double Potence. Au reſte Sienne eſt l'unique Ville, ou j'aye vû des Egliſes bâties de la ſorte.

Vous ſerez ſurpris quand je vous diray que l'Egliſe de l'Abbaye de Clugny eſt d'une eſpece de Croix bien particuliere. Elle eſt composée d'une Nef [d], d'une Croisée, d'un long Chœur traversé par une ſeconde Croisée moins longue & moins large que celle, qui eſt entre la Nef & le Chœur; c'eſt-à-dire, que c'eſt une Croix à deux branches, ou ſi vous voulez une Croix de Primat. Selon toutes les apparences l'Architecte de cette Egliſe a regardé le Monaſtere de Clugny à peu près ſur le pied d'une Egliſe Primatiale, & qui étoit comme le chef de tous les autres Monaſteres du Royaume. Je ſouhaiterois ſçavoir l'année que cette Egliſe a été bâtie: peut-être trouverions-nous que c'eſt environ dans le tems, où nos Primats ont ajoûté cette ſeconde branche à leurs Croix pour les diſtinguer de celles des autres Archevêques.

[a] Voyez la VI. figure. [b] Voyez la II. figure. [c] Voyez la III. figure. [d] Voyez la I^e. figure.

Je vous ay déja dit que les Temples qui ſont conſtruits par rapport à l'idée que nous avons de l'Egliſe, je veux dire, de ce corps myſtique que compoſent tous les Fideles, & dont Jesus-Christ eſt le chef, ont la figure d'un Vaiſſeau renverſé. Saint Etienne de Bourges, la nouvelle Chapelle de Verſailles, Saint Oüen de Roüen, ſont entr'autres de ce nombre. Ils n'ont ni croiſée[a], ni Chœur diſtingué; c'eſt une Nef continuée & terminée par une demi coupole. Figurez-vous donc Saint Etienne de Bourges, par éxemple, renverſé de telle ſorte que le ſommet de la charpente ſoit poſé immédiatement ſur la terre, & qu'il ſoutienne tout le Bâtiment en l'air, vous croiriez voir le corps d'un Vaiſſeau qui n'eſt point mâté, qui eſt dans ſon berceau, & porté ſur ſa quille. Sans doute que vous n'en ignorez pas la raiſon, & que vous ſçavez qu'un Vaiſſeau a été de tout tems le type de l'Egliſe. La ſeule vûë du Tableau, qui eſt dans le College des Jéſuites de Billon, ſi connu dans tout le pays ſous le nom *du Type*, vous apprendroit ſans autre détail ce que je veux vous dire. Car vous verriez un Vaiſſeau du premier rang à trois ponts au milieu d'une mer orageuſe, couverte d'hommes prêts à ſe noyer, & qui ne peuvent éviter un funeſte naufrage qu'en ſe ſauvant dans le Vaiſſeau où les Apôtres tâchent de les attirer en leur tendant des filets, pendant que des Démons comme autant de Monſtres marins font leurs éfforts pour les retirer des filets. Un nombre infini de Religieux font la manœuvre du Vaiſſeau, & Jesus-Christ en tient le Gouvernail. Je ne m'étends point ſur cette idée allégorique, je vous ajoûteray ſeulement que le mot de Nef, que nous donnons à cette partie de nos Egliſes, qui dans les premiers ſiécles étoit l'unique lieu deſtiné pour le peuple: le Chœur luy étant interdit & déffendu; le mot de Nef, dis-je, eſt une preuve convaincante que je ne me trompe point dans ma conjecture. Car Nef eſt un vieux mot François, qui ne ſignifie rien autre choſe qu'un Vaiſſeau.

Ces deux idées de Croix & de Vaiſſeau dans la ſtructure de nos Egliſes ſont preſque toûjours séparées. Nous avons cependant Saint Pierre de Rome & Sainte Croix d'Orleans, où ces deux choſes ſe trouvent réünies enſemble. Car non ſeulement la Nef eſt accompagnée de ſes aîles[b], la Croiſée en a également, & le Chœur eſt preſque auſſi long que la Nef. Ainſi qui prendroit la Croiſée ſeule avec ſes deux aîles d'un bout à l'autre,

[a] Voyez la V. figure. [b] Voyez la I. figure.

la séparant du Chœur & de la Nef, auroit un Vaiſſeau renverſé, & feroit une Egliſe ſur le modele de Saint Etienne de Bourges. Ce que je dis de la Croisée, ſe doit dire de la Nef continuée juſqu'au bout du Chœur en ôtant la Croisée. De ſorte qu'à le bien prendre ce ſont deux Vaiſſeaux mis en Croix. La différence qu'il y a entre la Croisée de Saint Pierre de Rome, & celle de Sainte Croix d'Orléans, c'eſt que la croisée de Saint Pierre eſt terminée des deux côtez en demi coupole ou demi cercle : au lieu que les deux extrémitez de la croisée de Sainte Croix ſont finies en Portail. Je ne ſçay ſi ceux qui ont fait les dedans de l'Egliſe d'Orléans ont fait attention au deſſein qu'avoit eu l'Architecte de cet auguſte Temple ; mais ils ont manqué en avançant le Jubé juſqu'au pilier du milieu de la croisée. Car par là ils ont renfermé dans le Chœur le travers de l'aîle de la croisée, qui par conſéquent eſt interrompuë & ſans ſimétrie avec le reſte. Il faudroit que le Chœur eût une arcade de moins ; alors la croisée paroîtroit dans ſon entier & avec ſes deux aîles : ce qui ſeroit ſelon les regles, & uniforme aux vûës du principal Architecte.

TROISIE'ME REMARQUE.

L'on ne va point à Rome ſans voir les Catacombes, & ſans y faire une attention particuliere. Peut-être ſerez-vous bien aiſe que je vous en faſſe la deſcription, & que je vous marque ce qui s'obſerve à l'égard des Reliques qu'on tire de ces lieux ſouterrains. Je vais donc en peu de mots vous dire ce que j'ay vû.

Les Catacombes ſont des lieux ſouterrains, creusés par main d'hommes, de la largeur de deux à trois pieds, & de la hauteur de huit ou dix pieds pour l'ordinaire, en forme de ruës qui ſe communiquent, & qui ſouvent s'étendent juſqu'à une lieuë de Rome. Il n'y a ni maſſonnerie, ni voute : la terre ſe ſoûtenant d'elle-même. De tems en tems on rencontre de petites chambres pratiquées & faites comme le reſte des Catacombes ſans jour & ſans ouverture par en haut. Les deux côtez des ruës, que l'on peut regarder comme les murailles de ces lieux ſouterrains ſervoient du haut en bas à mettre les corps morts. On faiſoit un trou de la longueur, de la largeur, & à peu près de l'épaiſſeur du corps mort ; l'on y mettoit le corps ſans cercuëil & en ligne paralelle à la ruë. Ainſi toutes ces ouvertures étoient différentes ſelon la longueur & l'épaiſſeur des corps

corps qu'on y enterroit. Comme les Catacombes n'ont gueres que huit ou dix pieds de hauteur tout au plus, il n'y a preſque par tout que trois ou quatre rangs l'un ſur l'autre de ces ſortes de Tombeaux. On les fermoit par des thuiles fort larges & fort épaiſſes, & quelquefois par des morceaux de marbre, cimentez d'une maniere qu'on auroit peine à imiter de nos jours. Le nom du mort ſe trouve rarement ſur ces thuiles.

Il eſt sûr que des milliers de ſaints Martyrs ont été enterrez dans les Catacombes : ſoit que ces lieux ayent été deſtinez aux ſeuls Chrêtiens, ſoit qu'ils ayent été des Cimetieres publics pour tous les habitants de Rome. L'Egliſe Romaine s'eſt donc attachée dans tous les ſiécles à démêler ces corps ſaints d'avec les autres ; & lorſqu'elle les a eu découverts, elle les a diſtribuez ou aux Egliſes pour être expoſez au culte des Fideles : ou aux particuliers même, pour les conſerver avec piété dans leurs maiſons. Peut-être ſerez-vous bien aiſe de ſçavoir quelles ſont les précautions que l'on prend à Rome pour ne pas ſe tromper dans ce choix.

Il faut que vous ſuppoſiez qu'on ne met au nombre de ces ſaintes Reliques que les oſſements des Martyrs. Voicy donc ce que fait l'Egliſe pour être certaine que les Saints, qu'elle déterre de nouveau, ont répandu leur ſang pour la foy. Il y a des gens prépoſez dans Rome pour travailler dans les endroits des Catacombes où l'on n'a point encore pénétré à cauſe de la terre, qui s'eſt affaiſſée, & qui en a bouché l'entrée. Car les Catacombes ſont d'une étenduë prodigieuſe, & vont preſque depuis la porte *del Popolo* en tournant tout autour de Rome juſqu'au bord du Tibre par delà le chemin d'Oſtie. Il n'y en a point au delà de ce fleuve du côté du Vatican. Ajoûtez que la longueur eſt indéterminée ; puiſqu'on en voit qui ſe répandent ſous la plaine à plus d'une lieuë de la Ville. Quiconque entreroit dans ces endroits, où la terre eſt affaiſſée, & qui ſont fermez à clef quand on y travaille, & qui voudroit y creuſer ſans autorité ſeroit puni, & encoureroit les cenſures de l'Egliſe. Ces ouvriers publics & envoyez par le Cardinal Vicaire ont-ils vuidé quelques-uns de ces ſouterrains, & découvert des Tombeaux tels que je vous les ay repréſentez, bouchez encore de leurs thuiles, ſans fracture, & ſans la moindre ouverture ; ils en avertiſſent le Cardinal Vicaire, qui envoye examiner la vérité du fait. Alors pourvû que l'on trouve ſur les thuiles le Monograme de

JESUS-CHRIST ☧, & la figure d'une Palme, on leve ces thuiles en préſence du Cardinal Vicaire, ou de ſes Officiers. Trouve-t'on enſuite au dedans du Tombeau auprès des oſſements une éſpece de phiole dans laquelle les Chrêtiens mettoient une partie du ſang, qu'ils avoient pû ramaſſer; l'Egliſe ſe croit en droit de juger que ce ſont là les oſſements d'un Saint Martyr, & par conſéquent qu'ils ſont dignes de nôtre culte. Mais parce que le nom du Martyr eſt inconnu; l'Egliſe luy en donne un, & baptiſe en ce ſens ces ſaintes Reliques. Autrefois l'on donnoit à ces Saints déterrez & inconnus le nom des Saints, qui étoient le plus en vénération, & pour qui les Fideles témoignoient avoir le plus de dévotion. Coutume ſainte & très-innocente en ſoy, mais qui a fait naître mille doutes ſur certaines Reliques, que l'on a crû fauſſes, parce qu'on les voyoit ainſi multipliées, ſi j'oſe m'éxprimer de la ſorte. L'Egliſe obſerve aujourd'huy une autre pratique, & ne donne plus à un Saint tiré des Catacombes aucun des noms, qui ſe liſent dans le Martyrologe. Les regles, comme vous voyez, ſont aſſez sûres. Ne reconnoître pour Saints que les Martyrs: vouloir que ces oſſements ſe découvrent de nouveau par des gens gagez pour cela, dans des endroits où perſonne n'a été: que l'entrée du Tombeau ſoit fermée de telle ſorte qu'il n'y ait ni marque ni apparence qu'on y ait jamais touché: qu'il y ait en dehors ſur les thuiles le Monograme ☧, & la figure d'une Palme; & en dedans une phiole, qu'on ne peut confondre avec un de ces lachrymatoires, dont ſe ſervoient les Payens, tant à cauſe de ſa figure, que parce qu'il reſte au fond une éſpece de terre ſeche en forme de croute, & ſemblable à celle que produiroit du ſang, qu'on garderoit longtems renfermé, ou éxposé aux ardeurs du Soleil. Auſſi ces ſortes de phioles ne ſe rencontrent point dans les autres Tombeaux des Catacombes. Ces regles, dis-je, ſont très-sûres; & dès que la moindre de ces circonſtances manque, ces oſſements ne ſont plus cenſez Reliques.

QUATRIE'ME REMARQUE.

L'on ne vous a point trompé quand on vous a dit que dans l'Italie il y avoit plus de belles Peintures, plus de Colomnes de prix, plus de Statuës antiques & du premier ordre, plus de marbres précieux & rares, que dans le reſte de l'Europe. Nous n'avons en ces genres-là que quelques parcelles, qui ont été

par hazard détachées du tout, que poſſedent les Italiens. Cela ne peut être autrement. Les anciens Romains avoient non ſeulement ramaſſé dans Rome ce que l'Egypte, l'Afrique, & la Grece avoient de plus beau ; ils ont eu encore pendant pluſieurs ſiécles les plus habiles Ouvriers du monde. Ajoûtez que ce peuple a aimé cette ſorte d'ornements. Auſſi ne voit-on gueres d'Edifices antiques, qui n'ayent été incruſtez de marbre, ornez de Colomnes, de Buſtes, & de Statuës. Juſqu'aux Places publiques tout étoit plein de ces précieux embelliſſements. Il eſt donc moralement impoſſible que de cette multitude infinie de Statuës, & de Colonnes, il n'y en ait des milliers, qui ayent échappé & au tems, & à la fureur des hommes. Il ſemble même que la nature ait été plus libérale pour les Romains que pour nous ; puiſque ces belles carrieres de marbres précieux qu'ils trouvoient en Afrique & en Egypte, ſont de nos jours ſi fort inconnuës, que l'on diroit que la terre n'en produit plus.

Il paroît aſſez que les choſes ſont arrivées, comme je vous le dis. Car, ſans vous parler des Palais des Colomnes, des Borgheſes, des Pamphiles, des Médicis, des Farnéſes, des Barberins, des Juſtiniani, de Dom Livio, & de pluſieurs autres, où l'on voit quelquefois juſqu'à des douze & quinze cens tant Buſtes que Statuës ; ſans vous parler des Egliſes, où il n'eſt point d'Autel, qui n'ait des Colomnes d'un marbre éxquis, antique, d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſe ; à peine eſt-il un particulier un peu riche dans les groſſes Villes d'Italie, qui n'ait l'un & l'autre ſoit à la Ville, ſoit à la campagne.

Après tout c'eſt en fait de Peinture que l'Italie nous ſurpaſſe encore davantage. On commence dès Monaco à être ébloüi de la multitude de Tableaux & de plafonds que l'on fait voir aux Voyageurs. Comme ces beautez ſont plus récentes, & que l'Italie depuis le tems que vivoient les Raphaëls & les autres Maîtres de l'art n'a pas été ravagée & deſolée, l'amas de leurs Ouvrages eſt dans tout ſon entier, à quelques piéces près, qui ſont répanduës en différents Royaumes, & qui à proprement parler ne ſervent que d'échantillon des richeſſes de l'Italie. Vous le concevrez ſans peine, dès que vous voudrez faire attention que ce qu'il y a eu de fameux Peintres, ſi vous en exceptez Vandyck, Rubens, Pouſſin, & quelques autres qui ſont en très-petit nombre, ont travaillé dans l'Italie tout le tems de leur vie. Figurez-vous donc ce qu'ont pû faire les dix, les vingt, les trente an-

nées Raphaël & Michel Ange à Rome : Titien, Paul Véroneſe, Baſſan, Tintoret, & les deux Palmes à Veniſe : Le Guide, les trois Caraches, le Guerchin, & le Dominiquain à Bologne : le Correge & l'Albane, à Modene : le Jules Romain à Mantouë : Le Lanfranc & l'Eſpagnolet à Naples : le Parmeſan à Parme : Le Procaccino à Milan : Le Perucin & le Cimabué à Florence ; car la plûpart de ces Peintres ne ſont point ſortis des Villes, que je viens de vous marquer, & ils ont travaillé ſans relâche. Sans doute que vous vous direz à vous-même qu'il n'eſt pas une Egliſe, une Galerie, un Palais qui ne ſoit d'un bout à l'autre du même goût, que ſont ces piéces ſéparées, que vous admirez dans quelques Cabinets ; c'eſt-à-dire, qu'il y a par éxemple dans le ſeul Palais du Vatican plus de Figures de Raphaël, & de Michel Ange : & plus de Tintoret dans le ſeul Palais de la République de Veniſe, que dans le reſte du monde.

Ce n'eſt pas tout. Chaque Maître a ſon chef-d'œuvre. 1. Raphaël [a] a la Transfiguration de Nôtre-Seigneur. 2. Le Correge [b], la Nativité de JESUS-CHRIST, Tableau connu ſous le nom de la Nuit du Correge. 3. Titien [c], Saint Pierre Martyr. 4. Le Tintoret [d], le Paradis. 5. Michel Ange [e], le Jugement dernier. 6. Les Caraches [f], la Galerie du Palais Farnéſe. 7. Le Guide [g], Saint Michel. 8. Le Dominiquain [h], Saint Jérôme mourant. 9. Paul Véroneſe [i], les nôces de Cana ; & ainſi des autres Peintres. Or ces merveilles de l'art, ces originaux parfaits, ces morceaux inimitables ne ſe trouvent en grand nombre qu'en Italie ; & les plus puiſſants Rois ne peuvent en eſperer qu'un ou deux tout au plus. L'Italie a donc ce qu'il y a d'excellent & de ſublime dans la Peinture.

Pour nous retranchons-nous ſur nos Bibliotheques, ſur nos Manuſcrits, & ſur nos Cabinets de Médailles. Paris ſeul a plus de Bibliotheques nombreuſes, ſçavantes, & bien choiſies que toute l'Italie enſemble. Nos Manuſcrits ſont en très-grand nombre, & eſtimez des Italiens même, comme ayant quelque choſe

[a] A Rome dans Saint Pierre in Montorio.
[b] Chez Monſieur le Duc de Modene.
[c] A Veniſe dans l'Egliſe des Saints Jean & Paul.
[d] A Veniſe dans la Salle du Grand Conſeil.
[e] A Rome dans le Vatican Chapelle de Sixte.
[f] A Rome.
[g] A Rome dans l'Egliſe des Capucins.
[h] A Rome dans l'Egliſe de Saint Jérôme de la Charité.
[i] A Paris dans les Galeries du Louvre.

de

de plus recherché que les leurs, ſoit pour l'antiquité, ſoit pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Nos Médaillers ont une ſi grande ſuperiorité ſur ceux d'Italie, que je ne les compare pas enſemble. Je vous diray outre cela qu'ils ſont ſi communs en France, qu'il eſt peu de bonnes Villes, où je n'en aye vû quelques-uns, & ſouvent pluſieurs.

CINQUIE'ME REMARQUE.

Quelque recherche que j'aye faite, je n'ay pû vous déterrer aucune Inſcription, qui eût échappé à la curioſité de nos habiles Voyageurs. Mais à la place d'Inſcriptions je vous envoye une Lettre de l'Empereur Veſpaſien, qui n'a point encore paru. Elle fut trouvée il y a quelques années dans un Village de la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Corſe ; & les habitants en firent préſent à Monſieur Impériali Gouverneur de cette Iſle, & que la République de Gennes nomma pour Ambaſſadeur en Eſpagne, lorſque Philippe Cinquiéme monta ſur le trône de cette grande Monarchie. Le public luy ſera éternellement redevable de ce beau Monument de l'antiquité. Car ſon goût pour les Belles Lettres luy fit eſtimer & conſerver avec ſoin cette Lettre, & ſa politeſſe digne d'une perſonne de ſon rang & de ſa naiſſance l'a porté à m'en permettre l'impreſſion.

Sur une Plaque de Cuivre longue d'un pied & demi, & large de dix poulces.

IMP. CAESAR. VESPASIANVS. AVGVSTVS,
MAGISTRATIBVS. ET. SENATORIBVS.
VANACINORVM. SALVTEM. DICIT.
OTACILIVM. SAGITTAM. AMICVM. ET. PROCV
RATOREM. MEVM. ITA. VOBIS. PRAEFVISSE,
VT. TESTIMONIVM. VESTRVM. MERERETVR.
DELECTOR,
DE. CONTROVERSIA. FINIVM. QVAM. HA
BETIS. CVM. MARIANIS. PENDENTI. EX.
IS. AGRIS. QVOS. A. PROCVRATORE. MEO.

PVBLILIO. MEMORIALE. EMISTIS. VT.
FINIRET. CLAVDIVS. CLEMENS. PROCV
RATOR. MEVS. SCRIPSI. EI. ET. MENSOREM.
MISI.

BENEFICIA. TRIBVTA. VOBIS. AB. DIVO.
AVGVSTO. POST. SEPTIMVM. CONSVLA
TVM. QVAE. IN TEMPORA. GALBAE. RETI
NVISTIS. CONFIRMO.

EGERVNT. LEGATI.

LASEMO. LEVCANI. F. SACERD. AVG.
EVNVS. TOMASI. F. SACERD. AVG.

C. ARRVNTIO. CATELLIO. CELERE. M.
ARRVNTIO. AQVILA. COS. IIII. IDVS. OCTOBR.

L'Empereur Ceſar Veſpaſien Auguſte aux Magiſtrats, & aux Sénateurs des Vanaciniens, Salut.

Je ſuis ravi qu'Otacilius Sagitta nôtre ami & nôtre Intendant ſe ſoit comporté parmy vous de telle maniere, qu'il ait mérité vôtre approbation.

J'ay écrit à Claude Clement mon Intendant de finir le différent, que vous avez avec les habitants de Mariana au ſujet de vos limites : & qui vient de l'achapt que vous avez fait des terres que vous a venduës Publilius Mémoriale autrefois mon Intendant ; & je luy ay envoyé pour cela un Arpenteur.

Je vous continuë tous les Privileges que le Divin Auguſte vous a accordez depuis ſon ſeptiéme Conſulat, & dont vous avez joüi juſques au tems de Galba.

Fait par nous

Laſemo fils de Leucan Prêtre d'Auguſte.

Eunus fils de Tomaſe Prêtre d'Auguſte.

Sous le Conſulat de Caïus Arruntius Catellius Celer, & de Marcus Arruntius Aquila.

Le quatriéme des Ides d'Octobre.

Il eſt aiſé de conjecturer par cette Lettre : 1°. Que ces éxpreſſions, *Salutem dicit : amicum & procuratorem meum.* Sont deux

formules de Lettres que nos Rois ont pris des Empereurs Romains, & qu'ils gardent encore de nos jours. *Loüis par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers, Salut. Nôtre cher & bien amé, &c. Nous a fait remontrer.* Tout Souverains qu'ils ſont, ils ne laiſſent pas de donner le nom d'ami à leurs ſujets. 2°. Que tous les Juges des Pays, qui étoient ſous la domination du peuple Romain s'appelloient Sénateurs: & le lieu, où ils s'aſſembloient, le Sénat; c'eſt-à dire, que ce mot de particulier qu'il étoit au Sénat Romain, devint générique, & par analogie commun à tous les corps de Citoyens, qui faiſoient dans chaque pays, ce que les Romains faiſoient dans Rome.

Les Vanaciniens, auſquels Veſpaſien écrit, étoient les peuples, qui habitoient la pointe du Cap le plus ſeptentrional de l'Iſle de Corſe; & la Ville de Mariana étoit ſituée ſur le fleuve Tuola à quelques lieuës de la côte de la mer de Toſcane, & à ſept lieuës d'Alerie. Ainſi ces deux Peuples n'étoient éloignés les uns des autres que de ſept ou huit lieuës. Selon l'Hiſtoire les Romains n'occupoient gueres que cette partie de l'Iſle de Corſe: où ils avoient ſeulement deux Colonies; à ſçavoir Mariana fondée par Marius, & Aléria par Sylla le Dictateur. Le reſte demeura toûjours libre, & ſe gouverna ſelon ſes propres loix.

Dès que les Romains avoient ſubjugué un peuple, ils luy envoyoient non ſeulement des troupes pour conſerver leur conquête, & maintenir le pays dans l'obéïſſance; mais encore différents Magiſtrats pour préſider au gouvernement, & pour veiller aux intérêts de l'Empereur. Selon la Lettre de Veſpaſien il paroît qu'entre ces Magiſtrats il y en avoit un, que l'on peut comparer à nos Intendants dans les Provinces, qui avoient ſoin du Domaine, ſi j'oſe m'éxprimer de la ſorte, & de ce qui regardoit les Finances. Outre cela qu'il y en avoit deux autres; qui étoient à la tête du Sénat, & pour cela appellez Conſuls: qui avoient parmy les Sénateurs de chaque nation le même rang, & la même fonction que les Conſuls à Rome: & qui préſidoient à leurs Aſſemblées. Il ne faut donc pas chercher leurs noms dans les Faſtes de Rome; puiſqu'ils ne peuvent ſe trouver tout au plus que dans les Faſtes des lieux, où ils préſidoient & où ils étoient connus. Supposé que chaque pays fît à l'éxemple de Rome ſes Faſtes & ſon Hiſtoire particuliere; ce que je ne crois

pas. Et ne seroit-ce point là la raison pourquoy nous ne voyons aucune mention de ces sortes de Consuls que dans des Inscriptions semblables à celle des Vanaciniens. A moins que vous ne vouliez que Caius Arruntius Catellius Celer, & Marcus Arruntius Aquila ayent été de ces Consuls, que l'on nomme *Consules Suffecti*, & qui selon l'Histoire n'étoient souvent Consuls que pour quelques mois ou même pour quelques jours. Lampridius nous assure que sous Commode l'on en compta jusqu'à vingt-cinq en une année.

Comme l'on n'étoit que pour un tems dans ces emplois, il est évident que Publilius Mémoriale, qu'Otacilius Sagitta, & que Claude Clément s'étoient succédé dans la Charge d'Intendant dans l'Isle de Corse.

FIN.

TABLE

TABLE
DES MATIERES.

A

ABPAΣAΞ. Explication de ces lettres qui ſe trouvent ſur les Pierres gravées appellées Baſilidiennes. *Page* 75

Antonin avoit fait bâtir un Temple à Venus. Cela paroît par ſes Médailles. 36

Auguſte. Sa conduite à l'égard du Sénat. 10

B

Baſilidiens. Hérétiques du ſecond ſiecle. 75. Ce qu'ils avoient coutume de graver ſur les Pierres. *ibid.* Explication de quelques-uns de leurs ſymboles. *ibid.*

C

Catacombes. Deſcription des Catacombes. 96. Etenduë des Catacombes. 97. Maniere de tirer les Corps des Catacombes. Précautions que l'on prend pour cela. *ibid.*

Chevaux. On en trouve ſur les Pierres gravées. 75. Les Anciens ont fait des Vers à l'honneur des Chevaux, & ont marqué leurs noms, & le pays d'où ils venoient ſur les Monuments publics. 76

Clugny. Figure de l'Egliſe de l'Abbaye de Clugny. 94

Coëffure. Différentes ſortes de Coëffures des Impératrices & des Dames Romaines décrites ſelon l'ordre des temps. 79

Conſécration. Quelle en a été la marque ſur les Médailles depuis les Antonins juſqu'à Poſtume. 67

D

Denarius. Ce que c'étoit que le *Denarius* chez les Romains, & ce qu'il valoit. 26

E

Edit. Formule des Edits de nos Rois priſe de la Formule des Lettres des Empereurs Romains. 102

Egliſe. Pourquoy on a donné à nos anciennes Egliſes la figure qu'elles ont. 92. 95. Six Figures différentes que l'on a données ordinairement aux Egliſes. *ibid. & ſuiv.* Exemples de ces ſix ſortes de figures. 94

Elagabale. Qu'elles ont été les femmes de cet Empereur. 41

Empereurs Romains. Leur conduite à l'égard du Sénat. 10. Leur droit ſur la fabrique des Monnoyes. 11. Ils n'étoient pas les maîtres abſolus dans l'Empire. 13

F

Auſtine & Lucille ſont les ſeules Impératrices qui ſoyent nées de peres Empereurs. 34. On l'a marqué ſur leurs Médailles. *ibid. & ſuiv.* Maiſon bâtie par Fauſtine pour élever de jeunes filles pauvres. 39. 50. *& ſuiv.*

France. Il y a en France une grande

quantité de belles Bibliotheques, de Manuſcrits, & de Cabinets de Médailles, & nous ſurpaſſons beaucoup en cela l'Italie. 100

G

Galerie. Deſcription de la Galerie du Grand Duc de Florence. 81. *& ſuiv.*

I

INſcription d'une Statuë de Pauline éxpliquée. 78

Italie. Prodigieuſe quantité de Statuës & de Tableaux qui ſe trouvent en Italie. 99

Julie & Otacille ont contribué à conſerver la paix entre leurs Maris & leurs Enfants. 35

Julien Tyran. Conjectures ſur le lieu de ſa revolte, ſes victoires, &c. tirées de ſes Médailles 70. *& ſuiv.* Il y a eu deux Tyrans de ce nom. 71

L

LUcille & Fauſtine: ſont les ſeules Impératrices qui ſoyent nées de peres Empereurs, & qui ayent en quelque ſorte donné l'Empire à leur Maris. 34. On l'a marqué ſur leurs Médailles. *ibid. & ſuiv.*

M

Mauſolées. Symboles de la pieté repreſentez ſur les Mauſolées chez les Chrêtiens. 81

Médailles. Si les Médailles antiques étoient des Monnoyes. 1. Raiſons qui prouvent que les Médailles antiques n'étoient pas des Monnoyes. 2. *& ſuiv.* Premiere preuve tirée de ce que l'on trouve ſur les Médailles d'autres Figures que celles des Empereurs. 2. 12. Réponſe à cette raiſon. 12. Seconde preuve tirée de la difference qu'il y a entre les Inſcriptions qui ſont ſur les Monnoyes, & celles qui ſont ſur les Médailles. *ibid. &* 12. Réponſe à cette preuve. 13. Troiſiéme preuve tirée de la reſſemblance qu'il y a entre les Inſcriptions de pluſieurs Médailles & celles de nos Jettons. 3. 14. Réponſe à cette preuve. 14. Quatriéme preuve tirée du caractere de quelques Médailles antiques qui ſont ſatyriques ou ironiques. 3. 14. Réponſe à cette preuve. 15. Cinquiéme preuve tirée de quelques inſcriptions qui ſont inéxplicables dans le ſentiment de ceux qui croyent que les Médailles antiques étoient des Monnoyes. 4. 15. Réponſe à cette preuve. 16. Sixiéme preuve tirée de ce qu'on ne trouve pas deux Médailles entierement ſemblables. 4. 16. Réponſe à cette preuve. *ibid.* Septiéme preuve tirée de la difference qu'il y a dans le titre, le poids, la forme des Médailles d'un même Empereur. 5. 16. Réponſe à cette preuve. 17. Huitiéme preuve tirée du petit nombre de Médailles frappées à Rome. 5. 17. Réponſe à cette preuve. *ibid.* Raiſons qui prouvent que les Médailles antiques étoient des Monnoyes. 5. *& ſuiv.* Premiere preuve tirée de ce qu'il eſt impoſſible que toutes les Monnoyes anciennes ſe ſoient perduës ou ayent été fonduës. 6. 19. Réponſe à cette preuve. 19. Seconde preuve tirée de ce que les Médailles d'argent ont le même poids & la même figure que les Monnoyes. 6. 21. Réponſe à cette preuve. 21. Troiſiéme preuve tirée de la reſſemblance qu'il y a entre les Médailles Impériales, & les Médailles Conſulaires qui étoient des Monnoyes. 7. 21. Réponſe à cette preuve. 21. Quatriéme preuve tirée de l'inſcription de quelques Médailles. 7. 21. Réponſe à cette preuve. 22. Cinquiéme preuve tirée de la correction du deſſein, du cara-

ctere, &c. des Inſcriptions des Médailles. 8. 22. Réponſe à cette preuve. 22. Sixiéme preuve tirée de la quantité de certaines Médailles, & de la rareté de quelques autres. 8. 22. Réponſe à cette preuve. 23. Septiéme preuve tirée de ce qu'on ne trouve point de Médailles d'Othon de grand bronze. 8. 23. Réponſe à cette preuve. 24

Médailles ſatyriques & ironiques. 3. Utilité que l'on retire des Médailles. 28. *& ſuiv.* Médailles rares & ſingulieres trouvées à Lomariaxer Village de Baſſe Bretagne. 30. *& ſuiv.* Si les revers des Médailles ont toûjours rapport aux Empereurs ou aux Impératrices auſquels ils ſont joints. 33. *& ſuiv.* Cabinet des Médailles du Grand Duc. Suite & arrangement de ces Médailles. 86. Qu'il ſeroit à propos pour l'utilité des Lettres de veiller à la conſervation des Médailles qui ſe trouvent de nouveau, & d'en empêcher la fonte. 28. Ce qu'il faudroit faire pour cela. *ibid. & ſuiv.*

Monétaires. Ils n'ont point fait les fautes qu'on leur attribuë. 36. 37. 45. 46.

Monnoyes. Si les Médailles antiques étoient des Monnoyes. *Voyez* Médailles. A qui appartenoit dans l'Empire Romain le droit de faire fabriquer les Monnoyes. 11. Le Droit de faire fabriquer les Monnoyes d'or & d'argent appartenoit aux Empereurs. 11. Quelle doit être l'inſcription des Monnoyes. 12. Pourquoy l'on trouve tant de Figures & d'Inſcriptions différentes ſur les Monnoyes des Anciens. 13. Dans quels ſiecles on a mis ſur les Monnoyes les lettres S. C. 17. Quelles Villes mettoient leur nom ſur les Monnoyes, & en quels ſiecles cela s'eſt fait. 17. Quelle a été la Monnoye des Romains. 20. Combien de ſorte de Monnoyes d'argent chez les Romains. 26. Poids des Monnoyes Romaines. 26.

O

Octaville & Julie ont contribué à conſerver la paix entre leurs maris & leurs enfants. 35

P

Pacatien. En quel tems il regna, & en quel Province. 46. 47. Il pourroit bien être le même que Marinus. 47.

Paris. Dans Paris il y a plus de belles Bibliotheques que dans toute l'Italie. 100

Paulline. Statuë de Paulline trouvée dans les fondements du Séminaire de Bourges. 77. Deſcription de cette Statuë. 78. Quelle étoit cette Paulline. 80

Peintres. Portraits des plus fameux Peintres peints par eux-mêmes. 84.

Pierres gravées. Il y en a de myſterieuſes, il y en a qui ne le ſont point. 74. Explication & exemples de ces deux eſpeces de Pierres gravées. 75

Pieds. Différentes ſignifications de ce mot Latin ſur les Médailles. 52

Pieté. Symbole de la piété chez les Anciens. 81. Chez les Chrêtiens. *ibid.*

Poids des Médailles du bas Empire comparées aux Médailles du haut Empire. 55

Q

Quinaire. Ce que c'eſt que les Médailles appellées aujourd'huy *Quinaires.* 21. Ce que c'étoit que le *Quinarius* chez les Romains. 26. D'où vient le nom de *Quinaires* aux Médailles qui le portent. 26. De quelle utilité ſont les Médailles Quinaires. 27. Suite conſidérable de Quinaires chez M. le Duc du Maine, & chez M. l'Abbé Strozzi à Rome. 82

R

Raphana, Ville de Syrie. 44. L'Ere qu'elle a marqué ſur ſes Médailles ſous Elagabale.
Revers. Reſſemblance des revers des Médailles de Claude le Gothique, de Valérien, & de Gallien. 67. Revers propres de certains Empereurs. 69
Romains. Moyens dont ils ſe ſervoient pour contenir dans le devoir les peuples qu'ils avoient ſoumis. 103

S

Senat Romain. Son droit ſur la fabrique des Monnoyes. 11
Sénateur. Les Romains donnoient ce nom à tous les Juges des pays qui leur étoient ſoumis. 103
Statuës. Suite des Statuës des Empereurs Romains dans la Galerie du Grand Duc. 82. Autres Statuës eſtimées des connoiſſeurs, qui ſont dans la Galerie du Grand Duc. 82. 84. 85.

T

Temple. Voyez *Egliſe.*
Tenatius Martinus. En quel temps il a vêcu. 79. Ses emplois dans les Gaules. 80. D'où étoit ſa famille. 80.

V

Vanacini'ens. Peuples de l'Iſle de Corſe; en quelle partie de l'Iſle ils habitoient. 103
Vatican. Figure de l'ancien Temple du Vatican. 94
Veſpaſien. Lettre de cet Empereur trouvée depuis peu dans l'Iſle de Corſe. 101
Ville. Pourquoy pluſieurs Villes paroiſſent avoir été autrefois beaucoup plus grandes qu'elles ne le ſont aujourd'huy. 91
Vœux du Sénat & du Peuple Romain pour les Empereurs. 10
Vulgate. Elle a bien nommé le Préſident Cyrinus, & l'on a tort de l'abandonner en cet endroit. 43.

LISTE DES MEDAILLES RARES ou qui ont quelque choſe de ſingulier, rapportées dans cet Ouvrage.

MEDAILLES DE

M. Antoine. *Page* 87
Lepidus. 69
Claude. 62. 70.
Agrippine. 31
Caligula. 31
Neron. 4
Germanicus. 87
Veſpaſien. 69
Domitille. 31
Marciana. 31
Matidia. 31
Hadrien. 32. 69. 86.
Marc Aurele. 32. 34.
Commode. 32. 34.
Pertinax. 31
Didius Julianus. 31
Antonin. 35
Elagabale. 43
Des Fauſtines. 4. 31. 34. 37. 41.
Julia Mamæa. 45
Gordien. 33. 87.
Tranquilline. 31. 87.
Herennius. 31
Voluſien. 33
Valerien. 57. 61.
Mariniana. 48. 69.
Salonine. 60. 69.

Gallien.

Gallien. 4. 32. 50. 58. 88.
Volusien. 33
De Pacatianus.
Des Postumes. 53. 61. 69.
Moyen de distinguer les Médailles de Postume le Pere d'avec les Médailles de Postume le Fils. 53
Tetricus. 62
Quintillus. 63, 64.
Aurelien. 64
Marius. 62
Victorinus. 62
Julien Tyran. 70
Licinius. 86

ERRATA.

Page 4. à la fin de la cinquiéme preuve : *qui reconnoissent pour Monnoye*, lisez *qui reconnoissent pour Monnoyes.*
Page 75. K. 20. *lisez* B. 2.

PERMISSION DU R. P. PROVINCIAL.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de Jesus en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ay reçû de Nôtre Reverend Pere General, je permets au P. Etienne Chamillart de la même Compagnie de faire imprimer un Livre, qu'il a composé, qui porte pour titre *Recueïl de Dissertations sur plusieurs Médailles, Pierres gravées, & Statuës antiques de son Cabinet*, & qui a été vû & approuvé par trois Théologiens de nôtre Compagnie, en foy & témoignage de quoy j'ay signé la présente. Fait à la Fleche le 22. Juin 1710.

L. F. CLAVYER.

APPROBATION DE M. DE BOZE Secretaire perpetuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Recueïl de *Dissertations du R. P. Etienne Chamillart, de la Compagnie de Jesus, sur quelques Médailles antiques, Statuës & Pierres gravées de son Cabinet* ; & je n'y ay rien trouvé qui en doive empêcher l'impression. Fait à Paris le 15. d'Août 1709.

GROS DE BOZE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôts,

Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : Salut. Nôtre amé PIERRE COT, Imprimeur & Libraire de l'Académie Royale des Inſcriptions, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit imprimer un Livre qui a pour titre *Recueil de Diſſertations ſur quelques Médailles antiques, Statuës, Pierres gravées, & autres Recherches d'antiquité, par le R. P.* ESTIENNE CHAMILLART, de la Compagnie de Jeſus : s'il Nous plaiſoit de luy accorder nos Lettres de permiſſion ſur ce neceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous luy permettons & accordons par ces Préſentes, d'imprimer, faire imprimer, vendre & débiter dans tous les lieux de nôtre Royaume ledit Livre, de telle marge, volume, caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de ſix années conſecutives, à compter du jour & datte des Préſentes, pendant lequel temps nous faiſons très-expreſſes deffenſes à toute ſorte de perſonnes d'en introduire dans nôtre Royaume aucun Exemplaire d'impreſſion étrangere à condition qu'il ſera mis deux Exemplaires dudit Livre dans nôtre Bibliotheque publique, un en celle de nôtre Cabinet du Louvre, & un dans la Bibliotheque de nôtre très-cher & feal Chevalier, Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur PHELYPPEAUX, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, avant que de les expoſer en vente, à la charge auſſi que l'impreſſion ſera faite en bons caracteres, ſur de bon papier, dans nôtre Royaume & non ailleurs, conformément aux Reglements de l'Imprimerie & de la Librairie, à peine de nullité des préſentes, leſquelles ſeront enregiſtrées ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois du jour de leur date. Si vous mandons & enjoignons que du contenu en icelle vous faſſiez joüir pleinement & paiſiblement ledit Expoſant ou ceux qui auront droit de luy, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ni empêchement : Voulons auſſi que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux copies qui en ſeront collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foy y ſoit ajoûtée comme à l'original : Commandons au premier nôtre Huſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'execution d'icelles tous Actes néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt nôtre plaiſir : DONNÉ à Verſailles le 29. de Novembre l'an de grace 1710. & de nôtre Regne le ſoixante-huitiéme. Par le Roy en ſon Conſeil. LAUTHIER.

Regiſtré ſur le Regiſtre N. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris ; p. 152. N. 529. conformément aux Reglements, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Aouſt 1703. A Paris ce 20. Janvier 1711.

DELAUNAY, Syndic.
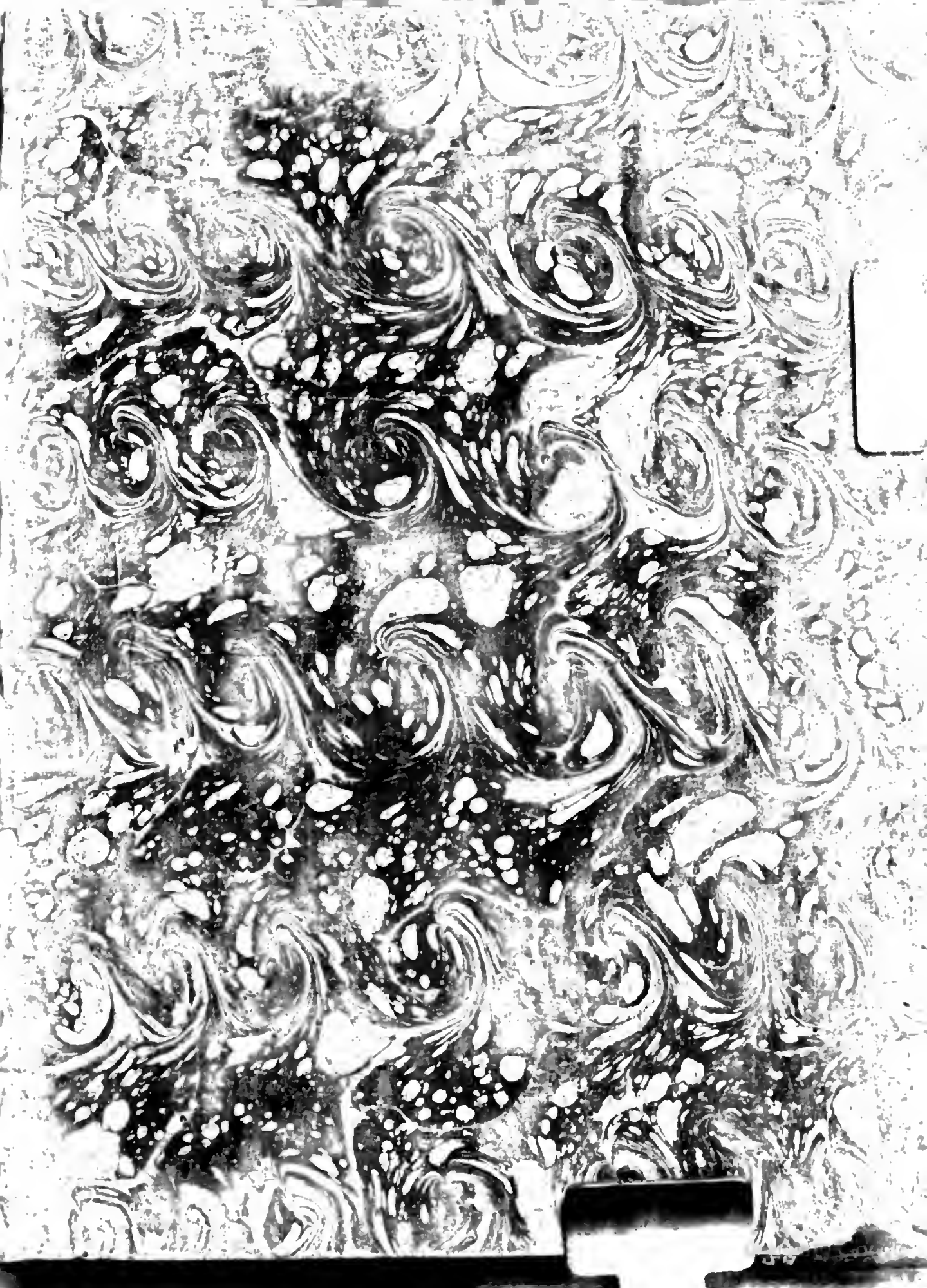
IMG 2013557